

5 novembre 2015

TELUS annonce ses résultats pour le troisième trimestre 2015

119 000 nouveaux abonnés nets aux services sans fil postpayés, à Internet haute vitesse et au service télévision

Le nombre total d'abonnés sans fil de TELUS est en hausse de 2,8 pour cent pour atteindre 8,4 millions

Un taux de désabonnement mensuel des services sans fil postpayés de 0,97 pour cent - neuvième trimestre consécutif de moins de 1 pour cent

TELUS prolonge ses initiatives d'efficacité avec 125 millions \$ supplémentaires

1,4 milliard \$ distribués aux actionnaires cette année jusqu'en octobre 2015

Un dividende trimestriel accru de 10,0 pour cent à 0,44 \$ par action – dixième hausse de dividende dans le cadre de son programme pluriannuel de croissance du dividende

Vancouver, C.-B. – Les produits d'exploitation consolidés de TELUS Corporation ont augmenté de 4,2 pour cent pour atteindre 3,2 milliards \$ au troisième trimestre de 2015, par rapport à l'année précédente, en conséquence d'un produit des services de transmission des données plus élevé aussi bien dans les opérations sans fil que filaires. Le produit des services de transmission des données sans fil a ainsi augmenté de 12 pour cent, ce qui a conduit à une augmentation du produit général du réseau de 4,0 pour cent, tandis que le produit des données filaires a augmenté de 11 pour cent pour générer une croissance de 3,3 pour cent du chiffre d'affaires des services filaires externes. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA)¹ a augmenté de 0,2 pour cent par rapport à la même période il y a un an et une fois les coûts de restructuration et autres frais similaires exclus de ces deux périodes, il était en hausse de 2,2 pour cent pour atteindre 1,1 milliard \$. Le revenu net a augmenté de 2,8 pour cent à hauteur de 365 millions \$, tandis que le bénéfice par action (BPA) a progressé de 5,2 pour cent et atteint 0,61 \$. Le bénéfice net ajusté³ a augmenté de 2,8 pour cent à 398 millions \$, tandis que le BPA ajusté³ de 0,66 \$ par action, était en hausse de 3,1 pour cent par rapport à l'année précédente.

« Notre société a continué de produire d'excellents résultats financiers et opérationnels aussi bien dans les activités filaires que sans fil, a déclaré le président et chef de la direction, Darren Entwistle. L'attention sans relâche portée par l'équipe TELUS sur notre priorité absolue qui consiste à accorder la priorité aux clients nous a encore une fois permis d'atteindre la première position en termes de revenus à long terme par client en plus d'avoir un neuvième trimestre consécutif sans équivalent concernant la fidélité de notre clientèle comme le reflète notre taux de désabonnement mensuel des services sans fil postpayés en deçà de un pour cent. Par ailleurs, nous nous sommes distingués comme l'une des seules sociétés des télécommunications à déclarer une croissance des abonnés aux services filaires, des recettes et du BAIIA. »

Et M. Entwistle a conclu : « Alors que nous terminons l'année et que nous sommes déjà tournés vers 2016, nous continuerons de nous concentrer sur la stratégie rigoureuse à long terme de la société, consistant à investir dans la transmission de données sans fil et filaires, et à acquérir le privilège de consolider la fidélité des clients à travers une amélioration continue de l'excellence de notre service clientèle. Les 4,5 milliards \$, qui auront été investis dans les dépenses de capital et de spectre en 2015, sont les investissements annuels les plus importants de l'histoire de notre société. Ceux-ci nous permettent de faire progresser la position de TELUS comme chef de file de l'industrie pour le service aux clients, la performance opérationnelle et les résultats financiers, incluant les initiatives favorables aux actionnaires. TELUS est l'un des plus grands et des plus importants investisseurs en infrastructure au Canada et les investissements générationnels que nous effectuons s'accompagnent également d'investissements parallèles dans les processus et les initiatives d'efficacité. Nous augmentons nos initiatives d'efficacité de 125 millions \$ supplémentaires au quatrième trimestre, qui incluront une réduction nette d'environ 1 500 postes à temps plein, parmi lesquels on retrouve

un nombre important de départs volontaires et de retraites anticipées. Ce sont des décisions très difficiles à prendre, mais également un élément nécessaire de l'alignement de notre organisation avec la croissance, le service clientèle et les activités d'allocation de capital que nous mettons en œuvre. »

John Gossling, vice-président exécutif et directeur financier de TELUS, a déclaré : « Je suis ravi que l'équipe de TELUS ait maintenu une solide performance concernant nos paramètres financiers et d'exploitation clés, tout en traversant une période d'investissements importants et d'activité accrue des clients. Nous avons un bilan solide pour tirer parti des investissements que nous faisons pour nos clients, dans les nouvelles technologies et pour améliorer notre efficacité et nous anticipons des initiatives de rentabilité supplémentaires pour offrir des économies annuelles récurrentes comprises entre 100 millions et 125 millions \$, et dont certaines commenceront au quatrième trimestre de 2015. »

John a ajouté : « Grâce à la cohérence de notre performance et la qualité de la composition de nos actifs, TELUS a également continué de récompenser nos précieux actionnaires au troisième trimestre avec nos programmes de développement pluriannuels des achats d'actions et des dividendes. Nous avons distribué 363 millions \$ supplémentaires à nos actionnaires en dividendes versés et en achats d'actions, et en cumul annuel, nous avons distribué 1,4 milliard \$. Aujourd'hui, nous annonçons également notre dixième augmentation de dividende à deux chiffres depuis 2011 dans le cadre de notre programme pluriannuel de croissance du dividende. TELUS a maintenant distribué 12,2 milliards \$, soit plus de 20 \$ par action aux actionnaires au cours de la dernière décennie. »

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En \$ canadiens et en millions, sauf les données par action (non auditée)	Trimestre clos le 30 septembre		Variation en %
	2015	2014	
Produits opérationnels	3 155	3 028	4,2
Charges opérationnelles avant dépréciation et amortissements	2 087	1 963	6,3
BAIIA ⁽¹⁾	1 068	1 065	0,2
BAIIA, frais de restructuration et autres frais similaires exclus ⁽¹⁾⁽²⁾	1 119	1 095	2,2
Résultat net	365	355	2,8
Bénéfice net ajusté ⁽³⁾	398	387	2,8
Bénéfice par action (BPA)	0,61	0,58	5,2
BPA ajusté ⁽³⁾	0,66	0,64	3,1
Dépenses d'investissement	623	657	(5,2)
Flux de trésorerie disponibles ⁽⁴⁾	310	219	41,6
Total des connexions clients ⁽⁵⁾	14,027	13,730	2,2

(1) Le BAIIA n'a pas de définition normalisée prescrite par l'IFRS-IASB. TELUS donne des indications et fait état de son BAIIA parce qu'il s'agit d'un instrument clé de l'évaluation de la performance à un niveau consolidé et segmenté. Pour plus de définitions et d'explications, veuillez vous reporter à la Section 11.1 du Rapport de gestion du troisième trimestre 2015 ci-joint.

(2) Pour le troisième trimestre de 2015 et de 2014, les coûts de restructuration et autres frais similaires étaient respectivement de 51 millions \$ et de 30 millions \$.

(3) Le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté n'ont pas de définition normalisée prescrite par l'IFRS-IASB. Ces termes sont définis dans le présent communiqué de presse comme excluant (après impôts sur les bénéfices) : 1) les coûts de restructuration et autres frais similaires; 2) la prime liée au remboursement anticipé de la dette à long terme; 3) les ajustements favorables associés à l'impôt sur les bénéfices et 4) les coûts de la mise hors service de la fermeture de tous les détaillants Black's Photography. Pour une analyse plus approfondie des éléments sus-mentionnés, veuillez vous reporter à la Section 1.3 du Rapport de gestion du troisième trimestre 2015 ci-joint.

(4) Les flux de trésorerie disponibles n'ont pas de définition normalisée prescrite par l'IFRS-IASB. Pour les définitions et explications, veuillez vous reporter à la Section 11.1 du Rapport de gestion du troisième trimestre 2015 ci-joint.

(5) La somme des abonnés sans fil actifs, des lignes d'accès au réseau (LAR), des abonnés à l'accès Internet haute vitesse et des abonnés à TELUS TV (abonnés Télé OPTIK et TELUS Satellite TV), mesurée à la fin des périodes respectives basées sur les informations de la facturation et d'autres systèmes. À compter du 1er janvier 2014, les connexions des abonnés ont été redéfinies pour exclure 25 000 abonnés à Internet par ligne commutée et inclure 222 000 abonnés Public Mobile prépayés dans les soldes d'ouverture des abonnés. En novembre 2013, TELUS a fait l'acquisition de 100 pour cent de Public Mobile, un opérateur canadien de communications sans fil concentré sur les marchés de Toronto et de Montréal.

Dans le secteur sans fil, le produit des données a été stimulé par une augmentation du nombre d'abonnés, une proportion accrue, mais modérée, des plans sur deux ans à tarif plus élevé dans la composition des revenus, une composition plus favorable des abonnés postpayés, une plus grande itinérance des données et l'expansion de la couverture du réseau LTE de TELUS au Canada. Parallèlement, la croissance du produit des données du secteur filaire a été générée par une augmentation du produit des services Internet et des données améliorées du fait d'une hausse constante du nombre des abonnés aux services Internet haute vitesse ainsi que par un produit par client également en hausse, par une augmentation des abonnés aux services TELUS TV, une augmentation des services externalisés des processus commerciaux et une hausse du chiffre d'affaires de TELUS Santé.

Pendant le trimestre, TELUS a attiré 119 000 abonnés nets aux services sans fil postpayés, au service télévision et au service Internet haute vitesse. Cela comprend 69 000 abonnés au service sans fil postpayé, 26 000 abonnés au service télévision de TELUS et 24 000 abonnés au service Internet haute vitesse. Ces gains ont été en partie limités par la perte continue des lignes d'accès au réseau téléphonique traditionnel. La base totale de 8,4 millions d'abonnés mobiles est en hausse de 2,8 pour cent par rapport à l'année dernière, les connexions à Internet haute vitesse sont en hausse de 6,3 pour cent à hauteur de 1,5 million et le nombre d'abonnés au service TELUS TV a augmenté de 10 pour cent pour atteindre 980 000.

Le flux de trésorerie⁴ disponible de 310 millions \$ a augmenté de 91 millions \$ ou 42 pour cent par rapport à l'an passé principalement du fait de paiements d'impôts sur les bénéfices moins élevés et de dépenses d'investissement moins élevées. En cumul annuel, le flux de trésorerie disponible de 881 millions \$ était plus élevé de 161 millions \$ ou 22 pour cent par rapport aux neuf premiers mois de 2014, du fait de paiements d'impôts sur les bénéfices moins élevés, de la croissance du BAIIA et de coûts de restructuration nets des dépenses moindres.

Au troisième trimestre de 2015, TELUS a distribué 363 millions \$ à ses actionnaires, dont 253 millions \$ de dividendes payés et 110 millions \$ en achats d'actions dans le cadre des programmes d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) de 2015 et 2016. Entre le début de l'exercice et la fin octobre, TELUS a distribué 1,4 milliard \$ à ses actionnaires, dont 992 millions \$ de dividendes et a racheté environ 9,9 millions d'actions ordinaires pour un montant de 412 millions \$ dans le cadre de ses programmes d'OPRCNA de 2015 et 2016.

Les hypothèses pour les perspectives 2015 de TELUS, telles que décrites à la « Section 9 Tendances générales, perspectives et hypothèses » du Rapport de gestion annuel 2014 de TELUS et mises à jours dans la « Section 9 Mise à jour des hypothèses » du Rapport de gestion du deuxième trimestre 2015 de TELUS, restent les mêmes, à l'exception des frais de restructuration et des autres frais similaires. TELUS anticipe désormais que les frais de restructuration et autres frais similaires 2015 seront d'environ 250 millions \$, en hausse d'environ 125 millions \$, pour soutenir des initiatives d'efficacité opérationnelle continues et progressives, y compris les coûts associés au personnel et la rationalisation des biens immobiliers. Les nouvelles initiatives d'efficacité incluront une réduction nette d'environ 1 500 postes à temps plein au cours des prochains trimestres, parmi lesquels on retrouve un nombre important de départs volontaires et de retraites anticipées. Ces initiatives d'efficacité supplémentaires devraient fournir des économies récurrentes annuelles comprises entre 100 et 125 millions \$ certaines d'entre elles commenceront au quatrième trimestre. TELUS investit constamment dans des initiatives d'efficacité opérationnelle, semblables à son investissement continu dans ses produits, ses services et sa technologie, lesquels soutiennent tous son principal objectif consistant à accorder la priorité absolue aux clients, tout en continuant de pousser vers une structure plus efficace des coûts. L'augmentation des frais de restructuration 2015 de TELUS continuera de positionner la société afin qu'elle rivalise efficacement dans son industrie dynamique et soutienne la croissance de ses priorités stratégiques fondamentales. Il n'est pas prévu que ces mesures d'efficacité impacteront le service client de TELUS ou ses investissements d'infrastructure importants.

TELUS réitère sa fourchette cible originale pour le BAIIA 2015 consolidé pour l'exercice complet, frais de restructuration et autres frais similaires exclus, comprise entre 4,4 et 4,575 milliards \$. Les bénéfices par action (BPA) pour 2015 seront négativement affectés par des ajustements nets liés aux impôts défavorables, y compris la réévaluation des passifs d'impôts différés de la récente augmentation des taux d'imposition des revenus des sociétés en Alberta, tel que divulgué précédemment dans le communiqué sur les résultats du deuxième trimestre 2015 de TELUS le 7 août 2015, ainsi que l'augmentation susmentionnée des dépenses

de restructuration et autres coûts similaires. Lorsqu'on exclut ces éléments, TELUS continue à anticiper un BPA pour l'exercice complet dans sa fourchette cible de 2,40 \$ à 2,60 \$.

La divulgation qui précède concernant les objectifs financiers, les indications et les hypothèses de TELUS pour 2015 contient des renseignements prospectifs et est pleinement visée par la « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » au début de l'analyse des opérations pour le troisième trimestre 2015 jointe à la présente et sont basés sur le rapport de gestion de la direction tel qu'établi dans le communiqué de presse des résultats de 2014 et les objectifs financiers 2015 de TELUS, et énoncées à la section 9 du rapport de gestion annuel 2014, « Tendances générales, prévisions et hypothèses pour TELUS ».

Le présent communiqué contient des énoncés au sujet de futurs événements et de rendements financiers et opérationnels de TELUS (la Société), y compris concernant les hausses de dividendes futures et les offres publiques de rachat dans le cours normal des activités jusqu'en 2016, et les objectifs annuels pour 2015 et des indications, qui sont de nature prospective. Par leur nature même, ces énoncés prospectifs exigent de la Société qu'elle pose des hypothèses et formule des prévisions, et sont assujettis à des risques et à des incertitudes. Il existe un risque important que les énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs devraient faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et le rendement futurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs. Par conséquent, le présent communiqué de presse est assujetti à la limitation de responsabilité et est donné sous réserve des hypothèses (y compris les hypothèses pour les indications annuelles pour 2015, les hausses de dividendes semestrielles jusqu'en 2016 et notre capacité à soutenir et à réaliser des programmes d'achat d'action pluriannuels jusqu'en 2016), des qualifications et des facteurs de risque mentionnés dans l'analyse par la direction des activités opérationnelles des premier, deuxième et troisième trimestres ci-jointe et dans le rapport annuel de 2014, ainsi que dans les autres documents d'information publiés par TELUS et les documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières du Canada (sur SEDAR à sedar.com) et des États-Unis (sur EDGAR à sec.gov). Sauf là où la loi l'exige, TELUS n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier ses énoncés prospectifs et se réserve le droit de modifier, en tout temps et à sa discrétion, sa pratique actuelle relative à la mise à jour de ses cibles et prévisions annuelles.

Faits saillants de la société

TELUS contribue et investit des sommes importantes dans l'économie canadienne et auprès des communautés où vivent et travaillent les membres de l'équipe au nom des clients, des actionnaires et des membres de l'équipe en :

- payant, collectant et versant un total de 460 millions \$ de taxes pendant le troisième trimestre de 2015 aux gouvernements fédéral, provincial et municipal au Canada constitué de taxes sur le bénéfice d'entreprise, taxes de ventes, taxes foncières, de la part de l'employeur des taxes salariales et de divers droits réglementaires. Depuis 2002, la société a versé plus de 17 milliards \$ dans de telles taxes.
- En achetant six licences de spectre sans fil AWS-3 supplémentaires lors des enchères de spectre restantes de l'industrie au Canada pour les bandes AWS-3 à 700 MHz. Depuis le début de 2014, TELUS a acheté 81 MHz de spectre sans fil à l'échelle nationale pour environ 3,2 milliards \$. En outre, TELUS a payé des frais de renouvellement de spectre annuels de plus de 117 millions \$ au gouvernement fédéral canadien depuis le début de 2014. Depuis 2002, les versements d'impôts et de spectre de TELUS aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux au Canada ont totalisé plus de 21 milliards \$.
- En investissant 623 millions \$ en dépenses de capital principalement dans les communautés dans tout le Canada au troisième trimestre de 2015 et plus de 28 milliards depuis 2000.
- En dépensant 2,0 milliards \$ dans l'ensemble des dépenses d'exploitation, y compris des biens et des services achetés pour 1,3 milliard \$. Depuis 2000, TELUS a dépensé respectivement 89 milliards \$ et 58 milliards \$ dans ces secteurs.
- En générant pour un total de 775 millions \$ en salaires des membres de l'équipe dont 139 millions \$ de taxes salariales. Depuis 2000, le total des salaires des membres de l'équipe s'élève à 36 milliards \$.
- En payant, jusqu'à octobre 2015, 992 millions \$ de dividendes aux actionnaires individuels, aux détenteurs de fonds communs de placement, aux retraités et aux investisseurs institutionnels, et en achetant pour environ 9,9 millions d'actions, pour 412 millions \$ au nom des actionnaires dans le cadre des programmes d'achat d'actions de TELUS de 2015 et 2016.
- En distribuant 12,2 milliards \$ aux actionnaires à travers les dividendes et les programmes d'achat d'actions de TELUS entre 2004 et octobre 2015, dont 7,4 milliards \$ en dividendes et 4,8 milliards en rachats d'actions, représentant 20 \$ par action.

Faits saillants des activités du troisième trimestre 2015

Services mobiles de TELUS

- Les produits tirés du réseau sans fil ont augmenté de 62 millions de \$, ou 4,0 pour cent, pour atteindre 1,6 milliard au troisième trimestre de 2015, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette croissance a été stimulée par une augmentation de 12 pour cent du produit des données, reflétant la croissance du nombre d'abonnés, une proportion accrue, mais modérée, des plans sur deux ans à tarif plus élevé dans la composition des revenus, une composition plus favorable des abonnés postpayés, l'expansion de la couverture du réseau LTE de TELUS au Canada et une augmentation de l'itinérance des données.
- Le PMAA combiné a augmenté de 1,1 pour cent pour atteindre 64,22 \$, reflétant ainsi le vingtième trimestre consécutif de croissance en cumul annuel du PMAA combiné de TELUS.
- Le taux de désabonnement mensuel des services postpayés de 0,97 pour cent, le neuvième trimestre consécutif en deçà de un pour cent, a augmenté de 7 points de base en cumul annuel. L'augmentation reflète l'intensité élevée de la concurrence alors que les contrats clients sur deux et trois ans ont commencé à expirer simultanément à partir de juin 2015, ainsi que les effets du ralentissement économique sur le marché professionnel. Malgré cet effet sur toute l'industrie de la mise en œuvre du Code sans-fil, le taux de désabonnement mensuel des services postpayés de TELUS continue d'illustrer la réussite de son approche différenciée axée sur le client avant tout. Le taux de désabonnement mensuel combiné a augmenté de 4 points de base à 1,28 pour cent.
- Le nombre total de nouveaux abonnés au service mobile est de 69 000, soit 38 000 abonnés de moins par rapport à la même période il y a un an. Le nombre total de nouveaux clients postpayés de 69 000 a chuté de 44 000, tandis que le nombre des nouveaux clients prépayés est resté le même. Le nombre de nouveaux clients postpayés était en baisse en cumul annuel en raison du nombre inférieur brut des nouveaux abonnés résultant principalement des prix d'appareils plus élevés, d'un marché professionnel plus lent et d'un taux de désabonnement plus important.
- Le BAIIA du secteur des services sans fil, frais de restructuration exclus, a augmenté de 11 millions \$ ou 1,4 pour cent au cours de l'année dernière pour atteindre 729 millions \$ parce que la croissance du produit du

réseau et les initiatives d'efficacité opérationnelle plus élevées ont été partiellement compensées par des dépenses de rétention accrues. Les coûts de rétention en pourcentage des revenus du réseau de 14,3 pour cent ont augmenté de 280 points de base par rapport à la même période il y a un an, découlant d'une hausse de 14 pour cent des volumes de rétention.

- Le BAIIA mobile, frais de restructuration exclus et moins les dépenses d'investissement, a affiché une augmentation de 53 millions \$ pour atteindre 520 millions \$ au quatrième trimestre, du fait de dépenses de capital moins élevées et d'un BAIIA plus élevé.

Services filaires de TELUS

- Les produits externes tirés des services filaires ont augmenté de 44 millions de \$, ou 3,3 pour cent, pour atteindre 1,4 milliard de \$ au troisième trimestre de 2015, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette croissance a été générée par un produit des transmissions de données en hausse, en partie compensée par une chute continue des produits des services de transmission de la voix traditionnels, ainsi que des activités d'exploitation en baisse.
- Les produits tirés des services de transmission de données ont progressé de 92 millions \$, ou 11 pour cent, du fait de la croissance continue du nombre d'abonnés aux services Internet haute vitesse et de chiffre d'affaires par client plus élevés, de l'augmentation des services externalisés des processus commerciaux, d'une hausse du chiffre d'affaires provenant de la croissance du nombre d'abonnés à TELUS TV, et du chiffre d'affaires accru de TELUS Santé.
- Il y a eu 24 000 ajouts nets d'abonnés au service Internet haute vitesse, soit une augmentation de 2 000 abonnés en glissement annuel, ce qui reflète l'expansion de la présence du service large bande haute vitesse de TELUS dans les communautés urbaines et rurales, y compris la fibre optique (FTTP), et l'effet de soutien de Télé OPTIK.
- Le total des ajouts nets de télévision de 26 000 était supérieur de 3 000 par rapport au même trimestre de l'année dernière, du fait de l'expansion de l'empreinte à large bande haute-vitesse adressable de TELUS, augmentant les vitesses de la bande large et diminuant le taux de désabonnement.
- Pour le trimestre, le nombre total de lignes d'accès au réseau (LAR) est en chute de 33 000 lignes par rapport aux 21 000 lignes de l'exercice précédent. Des pertes de 25 000 LAR résidentielles par rapport à une perte de 24 000 pour la même période l'an dernier, tandis que les pertes de LAR commerciales sont de 8 000 comparativement à un gain net de 3 000 l'an dernier. Les pertes relativement stables des LAR résidentielles reflètent le succès continu des initiatives de priorité accordée au client et de la stratégie de services groupés de TELUS, compensé par le remplacement et la concurrence continus, mais modérés, du mobile et d'Internet. Les pertes d'entreprises reflètent une concurrence accrue dans le secteur des affaires ainsi qu'un ralentissement dans le marché des affaires associé aux économies régionale et nationale. Les pertes des LAR commerciales reflètent également la conversion des lignes vocales vers des services sur IP plus efficaces, prolongeant ainsi le déclin des LAR, mais sans un déclin similaire en termes de revenus.
- Le BAIIA des services filaires hors coûts de restructuration et d'autres frais similaires de 390 millions \$ ont augmenté de 13 millions \$, ou 3,6 pour cent en cumul annuel. L'amélioration reflète l'amélioration des marges des produits de données, y compris dans Internet, TELUS Santé, du service TELUS TV, des services d'externalisation du processus commercial, ainsi que des initiatives d'efficacité d'exploitation continues.
- Le BAIIA du filaire, coûts de restructuration et autres coûts similaires exclus et moins les dépenses d'investissement, a augmenté de 5 millions \$ pour atteindre (24) millions \$ du fait principalement que le BAIIA plus élevé a été compensé par les dépenses d'investissement plus élevées qui soutiennent la croissance à long terme de TELUS. Les dépenses d'investissement ont augmenté au cours de la même période l'an dernier du fait des investissements stratégiques continus dans l'infrastructure du réseau à large bande, y compris en connectant davantage de foyers et d'entreprises directement au réseau de fibre optique de TELUS, et à l'investissement dans la résilience et la fiabilité du réseau.

Déclaration de dividende - a augmenté de 44 cents par trimestre, en hausse de 10,0 pour cent par rapport à l'exercice précédent.

Le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 44 cents (0,44 \$) canadiens par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la société. Ce dividende sera versé le 4 janvier 2016 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 11 décembre 2015.

Le montant du dividende de ce quatrième trimestre représente une hausse de 4 cents, soit 10,0 pour cent, par rapport au dividende trimestriel de 0,40 \$ versé le 2 janvier 2015.

À propos de TELUS

TELUS (TSX : T; NYSE : TU) est la société de télécommunication nationale connaissant la croissance la plus rapide au Canada, grâce à des produits d'exploitation annuels de 12,3 milliards de dollars et à 13,9 millions de connexions clients, dont 8,4 millions d'abonnés à des services mobiles, 3,1 millions de lignes d'accès au réseau filaire, 1,5 million d'abonnés à des services Internet et 954 000 clients de TELUS TV. TELUS offre une gamme complète de produits et de services de communication, notamment des services mobiles, des services de transmission de données et de la voix, des services IP, des services de télévision, de vidéo et de divertissement, en plus d'être le fournisseur informatique du domaine des soins de santé le plus important au Canada.

Fidèles à leur philosophie communautaire « Nous donnons où nous vivons », TELUS et les membres de son équipe, actuels et retraités, ont versé plus de 396 millions de dollars à des organismes caritatifs et sans but lucratif, et offert plus de 6 millions d'heures de bénévolat au service des communautés locales depuis 2000. Créés en 2005 par Darren Entwistle, président et chef de la direction, les onze comités d'investissement communautaire de TELUS au Canada et ses quatre comités à l'étranger dirigent les actions de soutien de l'entreprise envers les organismes de bienfaisance locaux. D'ici la fin de 2015, ils auront remis au-delà de 54 millions de dollars en appui à plus de 4 800 projets locaux contribuant à enrichir la vie de plus de 2,1 millions d'enfants et de jeunes. D'ailleurs, TELUS a eu l'insigne honneur d'être désignée l'entreprise philanthropique la plus remarquable au monde en 2010 par l'Association of Fundraising Professionals, devenant ainsi la première entreprise canadienne à recevoir cette prestigieuse marque de reconnaissance internationale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur TELUS, veuillez consulter le site telus.com.

Personne-ressource avec les médias :
Shawn Hall
(604) 619-7913
shawn.hall@telus.com

Personne-ressource pour les relations avec les investisseurs:
Paul Carpino
(647) 837-8100
ir@telus.com

Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la conférence téléphonique à l'intention des investisseurs, ainsi que les renseignements financiers supplémentaires et la version intégrale de notre rapport annuel 2014 sur notre site Web à telus.com/investors.

La conférence téléphonique de TELUS **sur les résultats du troisième trimestre de 2015 est fixée au 5 novembre 2015 à 11 h 00 HE (8 h 00 HP)** et comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à telus.com/investors. Un enregistrement sera accessible par téléphone du 5 novembre au 30 janvier 2016 en composant le 1-855-201-2300. Veuillez utiliser le numéro de réservation 1187283# et le code d'accès 93015#. La webdiffusion sera également archivée à telus.com/investors, et on pourra consulter la transcription de la conférence téléphonique sur le site Web après quelques jours ouvrables.

TELUS CORPORATION

Rapport de gestion

Troisième trimestre de 2015

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs portant sur des événements prévus ainsi que sur la performance financière et le rendement opérationnel de TELUS Corporation. Les termes *TELUS*, la *société*, *nous*, *notre*, *nos*, *nôtre* et *nous-mêmes* se rapportent à TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, à ses filiales. Les énoncés prospectifs incluent des énoncés concernant les objectifs, les perspectives et les indications pour l'exercice et les mises à jour qui y sont apportées, notre programme pluriannuel de croissance des dividendes, notre programme pluriannuel de rachat d'actions et les tendances. Les mots *hypothèse*, *but*, *indication*, *objectif*, *perspective*, *stratégie*, *cible* et autres expressions semblables ou l'emploi, au futur ou au conditionnel, de verbes tels que *avoir pour but*, *s'attendre à*, *croire*, *pouvoir*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *viser à*, *chercher à*, *devoir* et *s'efforcer de* dénotent généralement des énoncés prospectifs. Par leur nature, les énoncés prospectifs ne renvoient pas à des faits historiques, ils peuvent faire l'objet de risques et ils exigent que nous émettions des hypothèses. Il existe un risque considérable que les énoncés prospectifs se révèlent inexacts. En conséquence, les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés. Sauf dans les cas exigés par la loi, nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs. Une mise à jour de nos hypothèses pour l'exercice 2015 est présentée à la *rubrique 9*, « *Mise à jour des hypothèses* », du présent rapport de gestion.

Les facteurs pouvant faire en sorte que le rendement réel diffère considérablement des énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport et dans les autres documents déposés par TELUS incluent, sans toutefois s'y limiter, les facteurs suivants :

- **La concurrence**, y compris l'intense rivalité continue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications établies, les nouveaux venus, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, crée des pressions sur les produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA ») et sur les taux de désabonnement liés à tous les services; l'entrée possible sur le marché de nouveaux concurrents; la concurrence de la part de sociétés internationales concernant les services d'itinérance mondiale; notre capacité à continuer de fidéliser les clients en leur offrant une expérience client améliorée; les pressions sur les PMAA et le taux de désabonnement du secteur des services mobiles découlant des conditions du marché et des mesures prises par le gouvernement; les habitudes d'utilisation des clients; la tendance favorisant les tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données, y compris les forfaits interurbains liés aux services de transmission de la voix, et la disponibilité croissante des réseaux Wi-Fi permettant la transmission de données; les pressions sur les PMAA et les taux de désabonnement liés au service Internet haute vitesse et au service de télévision découlant des conditions du marché, des mesures prises par le gouvernement et des habitudes d'utilisation des clients; les pertes de lignes d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et les volumes de fidélisation des abonnés aux services mobiles, aux services de télévision et au service Internet haute vitesse ainsi que les coûts connexes; la concurrence concernant le spectre pour les services sans fil; ainsi que notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu de données en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable.
- **Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation**, y compris le fait que le gouvernement fédéral a laissé savoir qu'il a l'intention d'accroître davantage la concurrence dans le secteur des services mobiles, notamment par l'entremise d'un quatrième fournisseur de services mobiles au pays, et de réduire les tarifs liés aux services d'itinérance offerts sur les réseaux mobiles au Canada; l'examen des services mobiles de gros du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC »), dans le cadre duquel il a été déterminé que le CRTC réglementera les tarifs d'itinérance liés aux services de gros basés sur la technologie GSM au Canada; les futures enchères de spectre (y compris les limites visant les fournisseurs de services sans fil établis, le spectre réservé favorisant les nouvelles entreprises de télécommunications et les autres avantages dont bénéficient les nouveaux participants et les participants étrangers ainsi que la quantité de spectre acquis et les coûts engagés pour acquérir ce spectre); les restrictions concernant l'acquisition, la vente et le transfert de licences de spectre; l'incidence à long terme indéterminée de l'examen des services filaires de gros effectué par le CRTC, ce dernier ayant conclu que les concurrents sur le marché des services de gros ont droit à un accès réglementé aux installations à fibres optiques jusqu'aux locaux de l'abonné dont les fournisseurs de services Internet titulaires sont propriétaires; les exigences accrues en matière de financement concernant les installations de télécommunications au Yukon, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, de même que les modifications possibles de la portée et de la nature des obligations en matière de services de base, y compris des vitesses d'accès à Internet minimales plus élevées; le nouveau code de conduite pour les fournisseurs de services de télévision mis en place par le CRTC; l'intégration verticale des concurrents aux fins de la propriété du contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes; la surveillance continue des restrictions concernant la propriété d'actions ordinaires de TELUS par des non-Canadiens et la conformité à ces restrictions; la modification, l'interprétation et la mise en application des règles concernant le partage des pylônes d'antennes et les services d'itinérance; ainsi que la non-harmonisation des lois provinciales visant la protection des consommateurs, particulièrement à la lumière du Code sur les services sans fil du CRTC (le « Code »), qui est en vigueur depuis le 2 décembre 2013, et les pressions sur les frais de fidélisation de même que les autres défis opérationnels découlant du caractère rétroactif du Code, en raison duquel les contrats de clients d'une durée de deux ans et de trois ans arriveront à échéance simultanément à compter de juin 2015.
- **Le remplacement de la technologie**, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles, de même que la plus faible croissance générale du nombre d'abonnés dans le secteur des services filaires; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse continue des PMAA tirés des services mobiles de transmission de la voix, en raison notamment du remplacement de la technologie en faveur de la messagerie textuelle et des applications de services par contournement; le remplacement des services mobiles par les services Wi-Fi; ainsi que les services par contournement IP (protocole Internet) qui pourraient supplanter les services de télévision et de divertissement et se répercuter sur les produits.
- **La technologie**, y compris la demande des abonnés visant les services de transmission de données qui met à l'épreuve la capacité des réseaux mobiles et la capacité spectrale; notre recours à des systèmes existants et à la technologie de l'information; les options au chapitre de la technologie, les voies d'évolution des technologies et les plans de mise en œuvre des réseaux filaires et mobiles (y compris les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles); notre recours à des ententes de partage de réseau mobile; le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits; le taux de concentration et de pénétration sur le marché des fournisseurs d'équipement pour réseaux, de services TELUS TV et d'appareils mobiles; le rendement de la technologie LTE (d'après l'anglais *long-term evolution*); notre besoin prévu à long terme d'obtenir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de transmission de données; le déploiement et l'exploitation de nouveaux réseaux mobiles ainsi que le succès remporté par les nouveaux produits, de nouveaux services et systèmes de soutien; le déploiement et l'exploitation de nouveaux réseaux filaires à large bande à un coût raisonnable et d'une disponibilité raisonnable, ainsi que le succès remporté par les nouveaux produits et services lancés sur ces réseaux; la disponibilité de

ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande; la fiabilité du réseau et la gestion des changements (y compris les risques au chapitre de la technologie et de la fidélisation des abonnés liés à la migration vers de nouveaux centres de données Internet plus efficaces et la concrétisation des avantages prévus); le moment auquel auront lieu les mises hors service de certains réseaux, systèmes et services filaires existants afin de réduire les coûts d'exploitation; le moment auquel aura lieu la mise hors service des réseaux sans fil fondés sur les technologies iDEN et AMRC afin de redéployer du spectre et de réduire les coûts d'exploitation, ainsi que les coûts de migration connexes des abonnés et les risques liés à la fidélisation des abonnés; de même que la mise à niveau réussie et l'évolution de la technologie sur laquelle se fonde TELUS TV^{MD}, qui dépendent de tiers fournisseurs.

- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique à l'étranger; les taux d'intérêt futurs; l'inflation; l'incidence des faibles prix du pétrole; le rendement et la capitalisation des régimes de retraite de même que les taux d'actualisation; ainsi que les taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.
- Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre ou auprès de tiers, en raison de notre déploiement continu de la technologie LTE et de futures technologies mobiles, de l'utilisation du nouveau spectre acquis, de nos initiatives liées aux services à large bande filaires, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques, des investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau, de la demande des abonnés visant les services de transmission de données, des nouvelles initiatives liées aux centres de données Internet, des systèmes et des processus d'affaires en pleine évolution, de la mise en œuvre d'initiatives en matière d'efficacité, du soutien relatif aux contrats d'envergure et complexes, ainsi que des futures enchères concernant le spectre pour les services sans fil que doit tenir Industrie Canada.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris notre capacité d'effectuer des refinancements et de maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes.
- La capacité de maintenir notre programme de croissance des dividendes aux alentours de 10 % par année jusqu'en 2016 et la capacité de maintenir et d'exécuter notre programme pluriannuel de rachat d'actions jusqu'en 2016. Ces programmes pourraient être touchés par des facteurs comme les faits nouveaux et les décisions en matière de réglementation, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, l'environnement concurrentiel et la performance économique au Canada. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration (le « conseil ») en fonction de la situation financière et des perspectives de la société. Le programme de rachat d'actions pourrait être touché par tout changement quant à notre intention de racheter des actions, ainsi que par l'évaluation et la détermination de la situation financière par le conseil de temps à autre. En conséquence, il n'existe aucune certitude que ces programmes seront maintenus jusqu'en 2016 ni qu'ils seront renouvelés par la suite.
- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la fidélisation et la formation appropriée du personnel dans un secteur hautement concurrentiel; l'issue des futures négociations collectives visant la convention conclue avec le Syndicat des travailleurs(euses) en télécommunications (« STT ») et avec la section locale 1944 du Syndicat des Métallos, qui arrivera à échéance à la fin de 2015; le niveau de participation des employés.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts similaires, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Ces initiatives comprennent notre programme de bonification du bénéfice visant à soutenir une amélioration du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA »); l'intégration des activités; l'impartition des processus d'affaires, des activités internes de délocalisation et de réorganisation, y compris tous programmes de réduction du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP »); les activités d'approvisionnement; ainsi que le regroupement de biens immobiliers.
- Les risques liés aux processus, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités; la mise en œuvre d'ententes complexes avec de grandes entreprises qui pourraient être touchées de façon défavorable par les ressources disponibles, les limites des systèmes et le niveau de collaboration d'autres fournisseurs de services; notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; les menaces intentionnelles concernant notre infrastructure et nos activités, ainsi que les risques liés aux activités de réaménagement des coentreprises immobilières.
- Les questions fiscales, y compris les lois fiscales complexes susceptibles de faire l'objet d'interprétations par les administrations fiscales qui pourraient différer de nos interprétations; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que la complexité des lois fiscales internationales et la conformité à ces lois.
- Les événements touchant la poursuite des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter nos réseaux en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les attaques électroniques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les menaces de catastrophes naturelles, les épidémies et les pandémies; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à faire en sorte que notre défense dans le cadre des enquêtes, des réclamations et des poursuites, y compris les recours collectifs intentés contre nous, soit couronnée de succès, de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger.
- Les acquisitions ou les dessaisissements futurs, y compris notre capacité à faire en sorte que l'intégration de ces acquisitions ou les dessaisissements soient fructueux et effectués au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus.
- Les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports et dans les documents d'information que nous publions, y compris notre rapport annuel et notre notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation semblables au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse sedar.com) et auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») aux États-Unis, y compris sur formulaire 40-F (sur le site EDGAR à l'adresse sec.gov). La rubrique 10, « Risques et gestion des risques », de notre rapport de gestion annuel 2014 et de nos rapports de gestion intermédiaires de 2015, y compris le présent rapport de gestion concernant le troisième trimestre de 2015, est intégrée par renvoi dans la présente mise en garde concernant les énoncés prospectifs.

Rapport de gestion

Le 5 novembre 2015

Table des matières

Rubrique	Description
1. Introduction	1.1 Préparation du rapport de gestion 1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités 1.3 Faits saillants – données consolidées
2. Activités principales et stratégie	
3. Priorités de la société pour 2015	
4. Capacités	4.1 Principaux marchés et concurrents 4.2 Ressources opérationnelles 4.3 Situation de trésorerie et sources de financement 4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière
5. Analyse des résultats d'exploitation	5.1 Généralités 5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances 5.3 Résultats d'exploitation consolidés 5.4 Secteur des services mobiles 5.5 Secteur des services filaires
6. Évolution de la situation financière	
7. Situation de trésorerie et sources de financement	7.1 Aperçu 7.2 Entrées liées aux activités d'exploitation 7.3 Sorties liées aux activités d'investissement 7.4 Entrées (sorties) liées aux activités de financement 7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement 7.6 Facilités de crédit 7.7 Vente de créances clients 7.8 Notations du crédit 7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels 7.10 Information sur les actions en circulation 7.11 Transactions entre parties liées
8. Questions comptables	8.1 Estimations comptables critiques 8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables
9. Mise à jour des hypothèses	
10. Risques et gestion des risques	10.1 Questions de réglementation
11. Définitions et rapprochements	11.1 Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières 11.2 Indicateurs opérationnels – services mobiles

1. Introduction

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

1.1 Préparation du rapport de gestion

Les rubriques qui suivent constituent une analyse de la situation financière et de la performance financière consolidées de TELUS pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés de TELUS au 30 septembre 2015 (les « états financiers consolidés intermédiaires »). Les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Nos états financiers consolidés intermédiaires sont conformes aux IFRS de l'IASB et aux PCGR du Canada, et ils ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. L'utilisation du terme IFRS dans le présent rapport de gestion fait référence à ces normes. Dans notre analyse, nous utilisons également certaines mesures financières non définies par les PCGR, telles que le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA »), pour évaluer notre rendement, surveiller le respect des clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et gérer notre structure du capital. Ces mesures sont définies clairement et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables à la *rubrique 11.1*. Sauf indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que les décisions appropriées concernant les informations à fournir au public puissent être prises. Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été revus par le comité d'audit de TELUS, et notre conseil d'administration a autorisé leur publication le 5 novembre 2015.

1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités

Croissance de l'économie

Nous estimons que la croissance de l'économie au Canada s'élèvera à environ 1,0 % en 2015 et à environ 1,5 % en 2016, selon une combinaison d'estimations formulées par des banques canadiennes et d'autres sources. En ce qui concerne les provinces de l'Ouest canadien où nous sommes une entreprise de services locaux titulaire (« ESLT »), nous estimons que la croissance (le repli) de l'économie se situera entre 2,0 % et 2,5 % en Colombie-Britannique en 2015 et en 2016, et s'élèvera à environ (1,0) % en 2015 et se situera entre 0,5 % et 1,0 % en 2016 en Alberta. Dans son Rapport sur la politique monétaire d'octobre 2015, la Banque du Canada prévoit que la croissance estimative de l'économie canadienne s'élèvera à environ 1,1 % en 2015 et à environ 2,0 % en 2016. Selon l'Enquête sur la population active publiée par Statistique Canada pour le mois de septembre 2015, le taux de chômage au pays s'est élevé à 7,1 % (6,6 % en décembre 2014 et 6,8 % en septembre 2014).

Faits les plus récents en matière de réglementation

D'importants faits nouveaux en matière de réglementation se sont produits au troisième trimestre de 2015. Se reporter à la rubrique 10.1, « Questions de réglementation ».

1.3 Faits saillants – données consolidées

Changements au sein de la haute direction

En août 2015, nous avons annoncé des changements au sein de la haute direction, qui font suite à un examen approfondi effectué par notre conseil d'administration (le « conseil »). Avec prise d'effet le 10 août 2015, M. Joe Natale a démissionné du poste de président et chef de la direction, de même que de son poste de membre du conseil. Également avec prise d'effet le 10 août 2015, M. Darren Entwistle a repris ses fonctions de président et chef de la direction, et M. Dick Auchinleck a été nommé président indépendant du conseil d'administration de la société. MM. Entwistle et Auchinleck ont tous les deux convenu d'exercer ces fonctions à long terme.

Augmentation de notre charge de restructuration pour 2015

Nous avons augmenté notre charge de restructuration estimative pour 2015, la faisant passer d'environ 125 millions de dollars à environ 250 millions de dollars (se reporter à la rubrique 9, « Mise à jour des hypothèses »), en raison de nos initiatives d'efficacité opérationnelles continues et supplémentaires, lesquelles comprennent les coûts liés à l'effectif et la rationalisation des biens immobiliers. La nouvelle initiative d'efficacité opérationnelle comprendra une réduction nette d'environ 1 500 postes à temps plein au cours des prochains trimestres, parmi lesquels on retrouve un nombre important de départs volontaires et de retraites anticipées. L'initiative d'efficacité opérationnelle devrait générer des économies annuelles récurrentes allant de 100 millions de dollars à 125 millions de dollars, avec des économies débutant au quatrième trimestre. Nous investissons continuellement dans ces initiatives, de manière semblable à nos investissements continus dans nos produits, services et technologies, qui appuient dans tous les cas notre grande priorité visant à accorder la priorité aux clients tout en continuant de favoriser une structure de coûts plus efficace. L'augmentation de notre charge de restructuration pour 2015 continuera de positionner la société de manière à assurer une concurrence efficace au sein de notre industrie dynamique et de soutenir la croissance de nos priorités stratégiques de base. Ces mesures au chapitre de l'efficacité ne devraient pas se répercuter sur notre service à la clientèle ni sur nos importants investissements dans les infrastructures.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 14 septembre 2015, nous avons exécuté avec succès notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2015 et racheté environ 12,1 millions d'actions ordinaires pour 500 millions de dollars. Le prix d'achat moyen des actions s'est élevé à 41,25 \$. Les actions rachetées représentent 2,0 % des actions en circulation avant le début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2015. Depuis le début de notre programme pluriannuel de rachat d'actions, en mai 2013, et jusqu'à la fin de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2015, nous avons racheté 56,3 millions d'actions ordinaires pour 2,0 milliards de dollars, le prix d'achat moyen s'étant établi à 35,52 \$.

Le 11 septembre 2015, nous avons annoncé que nous avons reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») visant la nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016, aux fins du rachat et de l'annulation d'un nombre maximal de 16 millions d'actions ordinaires pour un prix d'achat total de

500 millions de dollars, sur une période de 12 mois débutant le 15 septembre 2015. Ce nombre d'actions représente une portion supplémentaire de 2,7 % des actions ordinaires en circulation de TELUS avant le début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016. Ces rachats peuvent être effectués par l'intermédiaire de la TSX, de la New York Stock Exchange (la « NYSE ») et d'autres types de plateformes de négociation, dans la mesure permise par les lois et règlements sur les valeurs mobilières applicables. Notre conseil est d'avis que ces rachats d'actions sont au mieux des intérêts de TELUS et qu'ils constituent une occasion de placement attrayante et une utilisation souhaitable des fonds de TELUS, qui devraient accroître la valeur des actions résiduelles.

Par ailleurs, nous avons mis en place un programme de rachat d'actions automatique avec un courtier, qui nous permet de racheter des actions ordinaires en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments auxquels nous ne serions pas autorisés à négocier nos actions pendant les périodes internes d'interdiction de transiger, y compris les périodes trimestrielles prévues à cet effet. Les rachats sont déterminés par le courtier à sa seule discrétion, selon les paramètres que nous avons établis avant toute période d'interdiction de transiger, conformément aux règles de la TSX et aux lois sur les valeurs mobilières applicables. Au cours du mois clos le 31 octobre 2015, nous avons racheté 0,3 million d'actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre du programme de rachat d'actions automatique, pour 11 millions de dollars.

Investissement de 1 milliard de dollars dans le déploiement de notre réseau à fibres optiques à Vancouver

Par suite de l'annonce, en juin 2015, d'un investissement de 1 milliard de dollars dans le déploiement de notre réseau à fibres optiques à Edmonton, nous avons annoncé, en octobre 2015, que nous comptons investir 1 milliard de dollars aux fins du déploiement à Vancouver de notre réseau à fibres optiques à la fine pointe de la technologie, au cours des cinq prochaines années. Lorsque ce déploiement sera terminé, plus de 400 000 foyers, entreprises, hôpitaux, centres communautaires et bureaux municipaux de Vancouver auront accès à notre réseau gigabit. Lorsque nous aurons lancé ce service dans certains quartiers de Vancouver l'an prochain, les résidents et les entreprises locaux pourront tirer avantage de vitesses Internet pouvant atteindre 150 mégabits par seconde (Mbps), leur fournissant ainsi un service plus rapide en raison du branchement direct entre le réseau à fibres optiques et les locaux de l'abonné. Au cours des prochaines années, nous avons l'intention d'offrir aux résidents et aux entreprises locaux situés dans les quartiers desservis par notre réseau à fibres optiques des vitesses de plus en plus élevées grâce à ce réseau gigabit. Cet investissement s'inscrit dans le cadre de notre plus vaste stratégie liée à la fibre optique, qui vise à assurer le déploiement de notre réseau de l'avenir dans les collectivités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'est du Québec. Le réseau à fibres optiques établira la pierre d'assise aux fins de l'accès à des solutions d'avenir telles que les foyers branchés, les villes intelligentes, l'Internet des objets et nos applications pour soins de santé, et il formera le pilier de notre réseau mobile. De plus, le déploiement accru de réseaux à fibres optiques devrait nous aider à réduire les coûts liés à la prestation de services avec le temps.

Faits saillants – données consolidées

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
Comptes consolidés de résultat						
Produits d'exploitation	3 155	3 028	4,2 %	9 285	8 874	4,6 %
Bénéfice d'exploitation	597	606	(1,5) %	1 893	1 849	2,4 %
Bénéfice avant impôt	491	482	1,9 %	1 560	1 508	3,4 %
Bénéfice net	365	355	2,8 %	1 121	1 113	0,7 %
Bénéfice par action (BPA) (en dollars)						
BPA de base	0,61	0,58	5,2 %	1,85	1,80	2,8 %
BPA de base ajusté ¹	0,66	0,64	3,1 %	2,03	1,88	8,0 %
BPA dilué	0,61	0,58	5,2 %	1,85	1,80	2,8 %
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,42	0,38	10,5 %	1,24	1,12	10,7 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de base (en millions)	601	613	(2,0) %	605	617	(1,9) %
Tableaux consolidés des flux de trésorerie						
Entrées liées aux activités d'exploitation	1 018	1 037	(1,8) %	2 679	2 490	7,6 %
Sorties liées aux activités d'investissement	(549)	(611)	10,1 %	(3 852)	(2 955)	(30,4) %
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre et les transactions non monétaires) ²	(623)	(657)	5,2 %	(1 922)	(1 789)	(7,4) %
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	(405)	(257)	(57,6) %	1 254	355	n.s.
Autres faits saillants						
Nombre de connexions d'abonnés ³ (en milliers)				14 027	13 730	2,2 %
BAIIA ¹	1 068	1 065	0,2 %	3 284	3 215	2,1 %
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA ¹	51	30	70,0 %	127	49	159,2 %
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires ¹	1 119	1 095	2,2 %	3 411	3 264	4,5 %
Marge du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires ⁴ (en %)	35,5	36,2	(0,7) pt	36,7	36,8	(0,1) pt
Flux de trésorerie disponibles ¹	310	219	41,6 %	881	720	22,4 %
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires ¹ (fois)				2,64	2,18	0,46

Abréviations utilisées dans le rapport de gestion : n.s. – non significatif; pts – points de pourcentage

- Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières. Se reporter à la rubrique 11.1.
- Les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre et les transactions non monétaires) comprennent les actifs acquis relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, compte non tenu des licences de spectre et des transactions non monétaires, présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie.
- Le total du nombre d'appareils d'abonnés actifs aux services mobiles, de lignes d'accès au réseau, d'abonnés à Internet haute vitesse et d'abonnés au service TELUS TV (abonnés au service Télé OPTIK^{MC} et au service TELUS TV Satellite^{MD}) à la fin des périodes respectives, calculé à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2014, le nombre de connexions d'abonnés a été retraité de manière à exclure 25 000 abonnés à Internet commuté et à tenir compte de 222 000 abonnés des services prépayés de Public Mobile dans le calcul des soldes d'ouverture relatifs au nombre d'abonnés. En novembre 2013, TELUS a acquis 100 % de Public Mobile, un exploitant canadien de téléphonie mobile dont les principaux marchés se trouvent à Toronto et à Montréal.
- BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires en pourcentage des produits d'exploitation.

Faits saillants de l'exploitation

- Les **produits d'exploitation consolidés** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 127 millions de dollars, ou 4,2 %, au troisième trimestre de 2015, et de 411 millions de dollars, ou 4,6 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. Les produits tirés des services de réseau mobile se sont accrus d'un exercice à l'autre de 62 millions de dollars, ou 4,0 %, au troisième trimestre de 2015, et de 244 millions de dollars, ou 5,5 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, et les produits tirés de l'équipement mobile et autres produits ont augmenté d'un exercice à l'autre de 21 millions de dollars, ou 14 %, au troisième trimestre de 2015, et de 74 millions de dollars, ou 19 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. L'augmentation des produits tirés des services de réseau mobile découle de la croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services mobiles de transmission de données, laquelle s'est élevée à 96 millions de dollars, ou 12 %, au troisième trimestre de 2015, et à 358 millions de dollars, ou 16 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, et tient en grande partie à la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, à la proportion accrue, quoique plus modérée, des forfaits de deux ans assortis de tarifs plus élevés dans la composition des produits, à l'utilisation accrue des services mobiles de transmission de données en raison de l'adoption continue de téléphones intelligents et d'autres appareils mobiles centrés sur les données, ainsi qu'à une plus grande utilisation des applications et à l'élargissement de notre réseau LTE de même qu'à l'accroissement des services de transmission de données en itinérance, facteurs neutralisés en partie par l'incidence du ralentissement économique sur le marché des affaires. Cette augmentation des produits tirés des services mobiles de transmission de données a été neutralisée en partie par la baisse d'un exercice à l'autre des produits tirés des services mobiles de transmission de la voix, laquelle s'est établie à 34 millions de dollars, ou 4,5 %, au troisième trimestre de 2015 et à 114 millions de dollars, ou 5,0 %, au cours des neuf premiers mois de 2015 et découle de l'adoption accrue de forfaits voix illimitée au pays et du remplacement continu, quoique plus modéré, des services de transmission de la voix par les services de transmission de données. Les produits tirés des services filaires de transmission de données se sont accrus d'un exercice à l'autre de 92 millions de dollars, ou 11 %, au troisième trimestre de 2015, et de 220 millions de dollars, ou 8,6 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, en raison de la croissance des produits tirés des services Internet et des services de transmission de données améliorés, de l'impartition des processus d'affaires, ainsi que des services TELUS TV et des services TELUS Santé, déduction faite de la diminution des ventes d'équipement. L'augmentation des produits tirés des services filaires de transmission de données a été neutralisée en partie par la diminution d'un exercice à l'autre des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants, des autres services et équipement et des autres produits d'exploitation, qui s'est établie à 48 millions de dollars, ou 9,9 %, au troisième trimestre de 2015 et à 127 millions de dollars, ou 8,6 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. Cette diminution reflète le remplacement continu de la technologie et l'intensification de la concurrence visant les services et l'équipement de transmission de la voix, ainsi que les profits découlant de la cession de certains biens immobiliers et d'autres placements au troisième trimestre de 2014.

Les produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA ») combinés tirés des services mobiles se sont établis à 64,22 \$ au troisième trimestre de 2015 et à 63,35 \$ au cours des neuf premiers mois de 2015, soit une hausse d'un exercice à l'autre de 0,70 \$, ou 1,1 %, pour le trimestre, et de 1,47 \$, ou 2,4 %, pour les neuf premiers mois. Ces augmentations découlent de l'incidence des forfaits de deux ans assortis de tarifs plus élevés, d'une composition plus favorable des abonnés des services postpayés, de l'utilisation accrue des services de transmission de données et de l'accroissement des services de transmission de données en itinérance, facteurs neutralisés en partie par la diminution des produits tirés des services de transmission de la voix. La plus faible croissance des PMAA au troisième trimestre de 2015 tient essentiellement à la plus faible proportion de clients ayant signé des contrats pour des forfaits de trois ans qui renouvellent leurs contrats pour des forfaits de deux ans assortis de tarifs plus élevés, lesquels ont été lancés en juillet 2013, ainsi qu'à la moins grande utilisation des services de transmission de données facturables découlant principalement de l'affectation de quantités de données plus importantes aux forfaits À la carte^{MC}, avec prise d'effet en juin 2015, aux réactions des abonnés concernant la fréquence accrue des avis d'utilisation de données en temps réel s'inscrivant dans le cadre de nos initiatives accordant la priorité aux clients, et au lancement de notre service Voyagez connecté É.-U.^{MC} en juillet 2015, qui s'adresse aux abonnés qui voyagent aux États-Unis. Ces initiatives visant l'utilisation de données s'alignent sur la priorité de la société, qui est d'accorder la priorité aux clients, et elles devraient se traduire par un accroissement des marges découlant de la satisfaction accrue de la clientèle. La croissance des PMAA ce trimestre a par ailleurs été atténuée par l'incidence du ralentissement économique sur le marché des affaires. Les abonnés des services postpayés représentent 86,6 % du total du nombre d'abonnés au 30 septembre 2015, par rapport à 85,3 % au 30 septembre 2014.

- Au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2015, le **nombre de connexions d'abonnés** a augmenté de 297 000, ou 2,2 %. Cela représente une hausse sur 12 mois de 2,8 % du nombre d'abonnés aux services mobiles, une croissance de 10 % du nombre d'abonnés au service TELUS TV et une croissance de 6,3 % du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse, résultats neutralisés en partie par la réduction de 3,5 % du total des lignes d'accès au réseau.

Les ajouts nets d'abonnés aux services mobiles postpayés se sont établis à 69 000 au troisième trimestre de 2015 et à 182 000 au cours des neuf premiers mois de 2015, en baisse de 44 000 et de 57 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2014. Les diminutions reflètent la baisse des ajouts bruts principalement attribuable à la hausse des prix des appareils et à un ralentissement du marché d'affaires, ainsi que la hausse du taux de désabonnement des abonnés aux services mobiles postpayés au cours du troisième trimestre de 2015. Le taux de désabonnement mensuel des abonnés aux services mobiles postpayés s'est établi à 0,97 % au troisième trimestre de 2015 et à 0,91 % au cours des neuf premiers mois de 2015, comparativement à 0,90 % au troisième trimestre de 2014 et à 0,93 % au cours des neuf premiers mois de 2014. Le taux de désabonnement aux services mobiles combiné s'est établi à 1,28 % au troisième trimestre de 2015 et à 1,24 % au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport à 1,32 % au troisième trimestre de 2014 et à 1,40 % au cours des neuf premiers mois de 2014. L'augmentation d'un exercice à l'autre du taux de désabonnement des abonnés aux services postpayés au cours du troisième trimestre tient en grande partie à la vive concurrence, les contrats d'une durée de deux ans et de trois ans ayant commencé à arriver à échéance simultanément en juin 2015, ainsi qu'à l'incidence du ralentissement économique sur le marché des affaires. L'amélioration d'un exercice à l'autre du taux de désabonnement des abonnés aux services postpayés au cours des neuf premiers mois et du taux de désabonnement combiné au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois tient à l'attention que nous continuons de prêter à nos initiatives accordant la priorité aux clients, à notre approche client transparente et à nos programmes de fidélisation, facteurs neutralisés en partie par l'incidence du Code sur les services sans fil et par le ralentissement économique ayant influé sur le marché des affaires, lesquels se sont répercutés sur le taux de désabonnement des abonnés aux services postpayés au cours du troisième trimestre de 2015, comme il est fait mention ci-dessus.

- Le **BAIIA** consolidé est demeuré relativement inchangé d'un exercice à l'autre au troisième trimestre de 2015 et a augmenté de 69 millions de dollars, ou 2,1 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, en raison principalement des facteurs positifs décrits ci-dessous, lesquels ont été neutralisés par la hausse des frais de fidélisation et des coûts de restructuration et autres coûts similaires du secteur des services mobiles. Le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires a augmenté d'un exercice à l'autre de 24 millions de dollars, ou 2,2 %, au troisième trimestre de 2015 et de 147 millions de dollars, ou 4,5 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. Ces augmentations reflètent la croissance des produits tirés du réseau mobile et des produits tirés des services filaires de transmission de données, l'amélioration des marges liées aux services Internet, TELUS Santé et TELUS TV ainsi qu'aux services d'impartition des processus d'affaires, de même que la mise en œuvre de nos initiatives d'efficacité opérationnelle. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la hausse des frais de fidélisation des abonnés des services mobiles découlant de l'accroissement des volumes de fidélisation (se reporter à la *rubrique 11.2*, « *Indicateurs opérationnels – services mobiles* ») tenant à l'incidence des contrats d'une durée de deux ans et de trois ans qui arriveront à échéance simultanément, par la hausse des coûts de financement par appareil, de même que par la baisse continue des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants.
- Le **bénéfice d'exploitation** a diminué d'un exercice à l'autre de 9 millions de dollars, ou 1,5 %, au troisième trimestre de 2015, et a augmenté d'un exercice à l'autre de 44 millions de dollars, ou 2,4 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. La croissance d'un exercice à l'autre du BAIIA au troisième trimestre est demeurée relativement inchangée, et le total de la dotation aux amortissements s'est accru d'un exercice à l'autre en raison de la croissance des immobilisations et des immobilisations incorporelles.
- Le **bénéfice avant impôt** a augmenté d'un exercice à l'autre de 9 millions de dollars, ou 1,9 %, au troisième trimestre de 2015 et de 52 millions de dollars, ou 3,4 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, résultats qui reflètent les variations du bénéfice d'exploitation dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que la diminution des coûts de financement. La diminution des coûts de financement s'explique par l'augmentation des produits d'intérêts tenant essentiellement au règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs, par l'accroissement des profits de change et par une prime au titre du remboursement par anticipation de la dette de 13 millions de dollars comptabilisée au troisième trimestre de 2014, facteurs neutralisés en partie par la hausse des intérêts sur la dette à long terme découlant de l'accroissement du solde moyen de la dette à long terme, déduction faite de la diminution du coût moyen pondéré de la dette à long terme (se reporter à la section « *Coûts de financement* », à la *rubrique 5.3*).

- L'**impôt sur le résultat** est demeuré relativement inchangé d'un exercice à l'autre au troisième trimestre de 2015, et il a augmenté d'un exercice à l'autre de 44 millions de dollars, ou 11 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. L'impôt sur le résultat au cours des neuf premiers mois de 2015 tient compte d'un ajustement hors trésorerie de 48 millions de dollars lié à la réévaluation des passifs d'impôt différé découlant de la hausse du taux d'imposition provincial des sociétés en Alberta, lequel est passé de 10 % à 12 % avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2015, facteur neutralisé en partie par une économie de 23 millions de dollars liée au règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs (compte non tenu des produits d'intérêts connexes).
- Le **bénéfice net** a augmenté d'un exercice à l'autre de 10 millions de dollars, ou 2,8 %, au troisième trimestre de 2015, et de 8 millions de dollars, ou 0,7 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, résultats qui tiennent aux facteurs décrits ci-dessus. En excluant l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts similaires, la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, les ajustements liés à l'impôt sur le résultat et la mise hors service d'immobilisations découlant de la fermeture des magasins Black's Photography, le bénéfice net s'est accru d'un exercice à l'autre de 11 millions de dollars, ou 2,8 %, au troisième trimestre de 2015 et de 73 millions de dollars, ou 6,3 %, au cours des neuf premiers mois de 2015.

Analyse du bénéfice net

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
Bénéfice net	365	355	10	1 121	1 113	8
Ajouter (déduire) :						
Coûts de restructuration et autres coûts similaires après impôt	38	22	16	93	36	57
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, après impôt	—	10	(10)	—	10	(10)
Ajustements défavorables (favorables) liés à l'impôt sur le résultat	(5)	—	(5)	10	(2)	12
Mise hors service d'immobilisations découlant de la fermeture des magasins Black's, après impôt sur le résultat	—	—	—	6	—	6
Bénéfice net ajusté	398	387	11	1 230	1 157	73

- Le **bénéfice par action (BPA) de base** a augmenté d'un exercice à l'autre de 0,03 \$, ou 5,2 %, au troisième trimestre de 2015, et de 0,05 \$, ou 2,8 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. Une tranche d'environ 0,01 \$ et 0,04 \$ d'un exercice à l'autre, respectivement, du résultat au titre du BPA de base au troisième trimestre de 2015 et au cours des neuf premiers mois de 2015 s'explique par la réduction du nombre d'actions en circulation découlant de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2015, déduction faite de l'exercice d'options d'achat. En excluant l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts similaires, la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, les ajustements liés à l'impôt sur le résultat et la mise hors service d'immobilisations découlant de la fermeture des magasins Black's Photography, le BPA de base s'est accru d'un exercice à l'autre de 0,02 \$, ou 3,1 %, au troisième trimestre de 2015, et de 0,15 \$, ou 8,0 %, au cours des neuf premiers mois de 2015.

Analyse du BPA de base

(en dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
BPA de base	0,61	0,58	0,03	1,85	1,80	0,05
Ajouter (déduire) :						
Coûts de restructuration et autres coûts similaires après impôt, par action	0,06	0,04	0,02	0,15	0,06	0,09
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme après impôt, par action	—	0,02	(0,02)	—	0,02	(0,02)
Ajustements défavorables (favorables) liés à l'impôt sur le résultat, par action	(0,01)	—	(0,01)	0,02	—	0,02
Mise hors service d'immobilisations découlant de la fermeture des magasins Black's, après impôt sur le résultat, par action	—	—	—	0,01	—	0,01
BPA de base ajusté	0,66	0,64	0,02	2,03	1,88	0,15

- Les **dividendes déclarés par action ordinaire** ont totalisé 0,42 \$ au troisième trimestre de 2015 et 1,24 \$ au cours des neuf premiers mois de 2015, en hausse de 11 % par rapport au troisième trimestre et aux neuf premiers mois de 2014, ce qui est conforme à notre programme pluriannuel de croissance des dividendes décrit à la *rubrique 4.3*. Le 4 novembre 2015, le conseil a déclaré un dividende pour le quatrième trimestre de 0,44 \$ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation, payable le 4 janvier 2016 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 11 décembre 2015. Le dividende déclaré pour le quatrième trimestre reflète une hausse cumulative de 0,04 \$ par action, ou 10 %, par rapport au dividende de 0,40 \$ par action déclaré à l'exercice précédent.

Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement

- Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires** au 30 septembre 2015 était de 2,64 fois, en hausse par rapport à 2,18 fois au 30 septembre 2014, l'augmentation de la dette nette découlant principalement de l'acquisition de licences de spectre ayant été neutralisée en partie seulement par la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires (se reporter à la *rubrique 7.5*, « *Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* »). Notre fourchette cible à long terme est de 2,00 à 2,50 fois pour ce ratio, ce qui est selon nous conforme au maintien de notations du crédit de première qualité de BBB+, ou de notations équivalentes, et nous donne un accès raisonnable à des capitaux. À la fin du troisième trimestre de 2015, ce ratio sortait de la fourchette cible à long terme en raison principalement de l'acquisition de licences de spectre effectuée dans le cadre d'un nombre inhabituellement élevé d'enchères concernant le spectre pour les services sans fil tenues par Industrie Canada en 2014 et en 2015. En raison des licences acquises, nous avons plus que doublé notre spectre à l'échelle nationale, le portant d'environ 75 MHz à environ 151 MHz, ce qui s'inscrit dans le cadre de notre principale priorité visant à accorder la priorité aux clients en leur offrant l'un des réseaux mobiles les plus rapides et les plus fiables du monde. Nous nous efforcerons de faire en sorte que ce ratio revienne dans la fourchette cible à moyen terme, car nous sommes d'avis que cette fourchette s'aligne sur notre stratégie à long terme. Bien que le ratio actuel sorte de notre fourchette cible à long terme, nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation n'est pas supérieur à 4,00:1,00 (se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* »).
- Les **entrées liées aux activités d'exploitation** ont diminué légèrement d'un exercice à l'autre de 19 millions de dollars, ou 1,8 %, au troisième trimestre de 2015, en raison essentiellement de la hausse des intérêts payés et de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation, facteurs neutralisés en partie par la diminution des paiements d'impôt sur le résultat. Pour les neuf premiers mois de 2015, les entrées liées aux activités d'exploitation se sont accrues d'un exercice à l'autre de 189 millions de dollars, ou 7,6 %, résultat qui reflète principalement la hausse du BAIIA consolidé, la diminution des paiements d'impôt sur le résultat et la réduction des coûts de restructuration déduction faite des décaissements, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation des intérêts payés et par la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation.

- Les **sorties liées aux activités d'investissement** ont diminué d'un exercice à l'autre de 62 millions de dollars, ou 10 %, au troisième trimestre de 2015, en raison essentiellement de la réduction des dépenses d'investissement et de l'augmentation des sommes reçues des coentreprises immobilières. Pour les neuf premiers mois de 2015, les sorties liées aux activités d'investissement ont augmenté d'un exercice à l'autre de 897 millions de dollars, ou 30 %, en raison principalement de la hausse des dépenses d'investissement et de l'accroissement des dépenses au titre des licences de spectre acquises dans le cadre des enchères. Les **dépenses d'investissement** (excluant les licences de spectre et les transactions non monétaires) ont diminué d'un exercice à l'autre de 34 millions de dollars au troisième trimestre de 2015, et ont augmenté d'un exercice à l'autre de 133 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015, en raison de nos investissements continus dans l'infrastructure à large bande pour les services mobiles et les services filaires, afin d'accroître la couverture, la vitesse et la capacité du réseau visant à soutenir la croissance des services mobiles et des services filaires de transmission de données. Ces investissements comprennent le déploiement continu du spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz, l'élargissement du réseau LTE et du réseau à fibres optiques, ainsi que la préparation du réseau et des systèmes pour la mise hors service future de technologies existantes.
- Les **sorties liées aux activités de financement** se sont élevées à 405 millions de dollars au troisième trimestre de 2015, en raison principalement du remboursement d'emprunts à court terme de 399 millions de dollars, ainsi que des dividendes versés et des rachats d'actions dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un montant total de 393 millions de dollars, facteurs neutralisés en partie par l'émission de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, de 387 millions de dollars. Les sorties liées aux activités de financement se sont établies à 257 millions de dollars au troisième trimestre de 2014, en raison essentiellement d'un montant de 398 millions de dollars au titre des dividendes versés et des rachats d'actions, facteur neutralisé en partie par l'émission de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, de 153 millions de dollars. Pour des renseignements supplémentaires sur notre programme pluriannuel de croissance des dividendes et sur notre programme de rachat d'actions, se reporter à la *rubrique 4.3* et à la *rubrique 7.4*.

Au cours des neuf premiers mois de 2015, les **entrées liées aux activités de financement** se sont élevées à 1,3 milliard de dollars, en raison en grande partie de l'émission de billets de premier rang non garantis d'un montant de 1,75 milliard de dollars en mars 2015 et de l'accroissement du papier commercial, facteur neutralisé en partie par un montant de 1,1 milliard de dollars au titre des dividendes versés et des rachats d'actions. Au cours des neuf premiers mois de 2014, les entrées liées aux activités de financement se sont établies à 0,4 milliard de dollars, en raison principalement de l'émission de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, de 1,8 milliard de dollars, facteur neutralisé en partie par un montant de 1,2 milliard de dollars au titre des dividendes versés et des rachats d'actions, ainsi que par une réduction des emprunts à court terme. Pour des renseignements supplémentaires sur nos activités de financement, se reporter à la *rubrique 7.4*.

- Les **flux de trésorerie disponibles** se sont établis à 310 millions de dollars au troisième trimestre de 2015, résultat qui reflète une augmentation d'un exercice à l'autre de 91 millions de dollars s'expliquant principalement par la diminution des paiements d'impôt sur le résultat et la réduction des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre et les transactions non monétaires), facteurs neutralisés en partie par la hausse des intérêts payés. Au cours des neuf premiers mois de 2015, les flux de trésorerie disponibles se sont élevés à 881 millions de dollars, résultat qui reflète une hausse d'un exercice à l'autre de 161 millions de dollars tenant essentiellement à la réduction des paiements d'impôt sur le résultat, à la croissance du BAIIA et à la baisse des coûts de restructuration déduction faite des décaissements, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre et les transactions non monétaires) et des intérêts payés.

2. Activités principales et stratégie

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

Nos activités principales sont décrites dans notre rapport de gestion annuel 2014. Nous présentons ci-après une mise à jour de nos activités en fonction de nos impératifs stratégiques.

Cibler inlassablement les marchés en croissance des services de transmission de données, IP et mobile

Les produits tirés des services mobiles externes et des services filaires de transmission de données ont totalisé 7,9 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015, soit une hausse de 538 millions de dollars, ou 7,3 %, par rapport à la période correspondante de 2014. Les produits tirés des services filaires de transmission

de la voix et autres produits ainsi que les autres produits d'exploitation du secteur des services filaires ont totalisé 1,3 milliard de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015, soit une baisse de 127 millions de dollars, ou 8,6 %, par rapport à la période correspondante de 2014. Ensemble, les produits tirés des services mobiles et des services filaires de transmission de données représentent 86 % des produits consolidés de TELUS pour les neuf premiers mois de 2015, par rapport à 83 % pour la période correspondante de 2014.

Offrir des solutions intégrées qui démarquent TELUS de ses concurrents

En juillet 2015, nous avons annoncé l'ajout de plus de 30 nouvelles solutions novatrices au Marché de l'Internet des objets (« IdO ») de TELUS, une plateforme en ligne comportant une suite de solutions IdO pour les entreprises canadiennes. De plus, en septembre 2015, nous avons lancé la Plateforme de connectivité mondiale IdO de TELUS, qui permet aux entreprises d'accroître leurs activités liées à IdO à l'échelle mondiale. Grâce à un réseau de plus de 70 fournisseurs, nous pouvons offrir une carte SIM mondiale permettant une connectivité transparente dans presque tous les pays du monde. Cette plateforme simplifie la gestion des appareils connectés à Internet à l'échelle mondiale en offrant des contrats et des factures simplifiés ainsi que des tarifs ne comportant aucun risque de change.

Se doter de moyens nationaux pour les services de données, IP, de voix et mobile

En août 2015, nous avons acquis, pour 58 millions de dollars, six licences de spectre pour les services sans fil, soit 30 MHz de spectre des SSFE-3 dans chacune des provinces suivantes : la Saskatchewan et le Manitoba. Ces licences ont été acquises dans le cadre des enchères visant le spectre résiduel dans la bande de fréquence de 700 MHz et le spectre des SSFE-3 tenues par Industrie Canada. Le spectre des SSFE-3 est propice à l'expansion de notre couverture et de notre capacité dans les milieux urbains et ruraux. Nous comptons l'incorporer à notre réseau existant au cours des trois prochaines années, lorsque les normes internationales concernant les fréquences de spectre auront été établies et que l'équipement connexe sera disponible.

En octobre 2015, nous avons annoncé que nous comptons investir 1 milliard de dollars à Vancouver afin de brancher directement la majorité des foyers et des entreprises à notre réseau à fibres optiques à la fine pointe de la technologie au cours des cinq prochaines années. Cette annonce fait suite à l'annonce faite plus tôt au cours de l'année et concernant notre décision d'investir 1 milliard de dollars aux fins du déploiement de notre réseau à fibres optiques à Edmonton au cours des six prochaines années. Lorsque nous aurons lancé ce service dans certains quartiers de Vancouver l'an prochain, les résidents et les entreprises locaux auront accès à des vitesses Internet plus rapides, qui peuvent atteindre 150 mégabits par seconde. Au cours des prochaines années, nous avons l'intention d'offrir aux résidents et aux entreprises locaux situés à Vancouver des vitesses de plus en plus élevées grâce à ce réseau gigabit.

Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de notre stratégie et concentrer nos ressources sur nos activités de base

En juillet 2015, nous avons annoncé que la coentreprise immobilière Jardin TELUS, dans laquelle TELUS détient une participation de 50 %, a émis des obligations vertes d'un montant de 225 millions de dollars portant intérêt à 3,4 %, lesquelles grèvent la tour de bureaux et arriveront à échéance en 2025. Il s'agit de la première fois en Amérique du Nord que des obligations hypothécaires vertes sont utilisées pour soutenir un financement immobilier. Le produit de l'émission a servi principalement à rembourser le financement à court terme aux fins des travaux de construction de la tour de bureaux. Le Jardin TELUS comprend une tour de bureaux de 24 étages construite conformément à la norme LEED (d'après l'anglais *Leadership in Energy and Environmental Design*) Platine, ainsi qu'une tour d'habitation construite conformément à la norme LLED Or. Cette émission d'obligations n'a pas servi à financer la tour d'habitation.

En septembre 2015, nous avons, en partenariat avec Westbank Projects Corp., annoncé l'ouverture officielle de la tour de bureaux Jardin TELUS au centre-ville de Vancouver. Jardin TELUS est l'une des premières tours de bureaux en Amérique du Nord construite conformément aux nouvelles normes LEED Platine, qui renforcent l'engagement de TELUS à l'égard de l'innovation technologique et de la gérance environnementale. Le complexe, dont la superficie totalise un million de pieds carrés, comprend des locaux pour bureaux de 450 000 pieds carrés, des locaux pour commerce de détail de 65 000 pieds carrés et une tour d'habitation de 53 étages dont l'ouverture est prévue pour 2016. La tour de bureaux abrite notre nouveau siège social mondial ainsi que d'autres locataires.

3. Priorités de la société pour 2015

Les priorités de la société pour 2015 sont présentées dans notre rapport de gestion annuel 2014.

4. Capacités

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

4.1 Principaux marchés et concurrents

Pour une analyse complète de nos principaux marchés, de même qu'un aperçu de la concurrence, se reporter à la *rubrique 4.1* de notre rapport de gestion annuel 2014.

4.2 Ressources opérationnelles

Pour une analyse de nos ressources opérationnelles, se reporter à la *rubrique 4.2* de notre rapport de gestion annuel 2014. L'analyse présentée ci-après reflète les changements survenus depuis la publication de notre rapport de gestion annuel 2014.

Secteur des services mobiles

En 2015, nous avons continué d'occuper une place dominante au chapitre des taux de désabonnement aux services postpayés à l'échelle nationale. Le troisième trimestre de 2015 constitue le neuvième trimestre consécutif au cours duquel notre taux de désabonnement mensuel des abonnés des services postpayés mobiles est en deçà de 1 %. Malgré l'intensification des pressions concurrentielles découlant des contrats d'une durée de deux ans et de trois ans qui ont commencé à arriver à échéance simultanément à compter de juin 2015, notre taux de désabonnement mensuel aux services postpayés constitue un autre exemple du succès découlant de la culture qui nous démarque et qui vise à accorder la priorité aux clients ainsi que de l'attention que nous continuons de porter à la prestation d'un service à la clientèle exceptionnel, de même que des produits et services attrayants que nous offrons.

Depuis le milieu de 2013, nous avons investi plus de 3,6 milliards de dollars pour acquérir des licences de spectre pour les services sans fil dans le cadre des enchères tenues par Industrie Canada et d'autres transactions, et nous avons ainsi plus que doublé le spectre que nous détenons à l'échelle nationale afin de soutenir notre objectif visant à accorder la priorité aux clients. Au cours des neuf premiers mois de 2015, nous avons acquis 21 licences concernant le spectre des SSFE-3 dans le cadre des enchères visant le spectre des SSFE-3 et le spectre résiduel tenues par Industrie Canada, ainsi que 122 licences de spectre pour les services sans fil dans le cadre des enchères concernant le spectre pour les services sans fil dans la bande de fréquence de 2 500 MHz tenues par Industrie Canada (se reporter à la *rubrique 7.3*, « *Sorties liées aux activités d'investissement* », pour des renseignements supplémentaires sur l'acquisition de licences de spectre pour les services sans fil). Nous prévoyons incorporer les licences de spectre pour les SSFE-3 à notre réseau existant au cours des trois prochaines années, lorsque les normes internationales concernant les fréquences de spectre auront été établies et que l'équipement connexe sera disponible; le déploiement général, dans notre réseau, des licences de spectre dans la bande de fréquence de 2 500 MHz devrait débiter dans un avenir rapproché. L'utilisation des services mobiles de transmission de données augmente rapidement, et nous avons en conséquence effectué des investissements afin d'accroître la capacité de notre réseau pour prendre en charge la plus importante consommation de données et la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles.

Au 30 septembre 2015, notre réseau 4G LTE couvrait 95 % de la population canadienne, soit une augmentation par rapport à plus de 85 % de la population que ce réseau rejoignait au 30 septembre 2014. À l'extérieur des zones de couverture du réseau LTE, les appareils fondés sur la technologie LTE que nous offrons fonctionnent également sur notre réseau HSPA+, qui couvrait 99 % de la population canadienne au 30 septembre 2015.

Secteur des services filaires

Nous continuons d'investir dans les collectivités urbaines et rurales et nous nous engageons à fournir des capacités en matière de réseau à large bande au plus grand nombre possible de Canadiens. Nous avons accru le déploiement de la fibre optique en branchant directement plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques. Nous analysons nos investissements dans la fibre optique en fonction de chaque collectivité, afin de nous assurer que chaque projet générera un rendement économique approprié. En conséquence, nous avons annoncé, en octobre 2015, un investissement de 1 milliard de dollars aux fins du déploiement de notre réseau à fibres optiques à Vancouver, qui fait suite à l'investissement à Edmonton que nous avons annoncé plus tôt au cours de l'année. Nous avons également accru les vitesses du service Internet à large bande de même que notre catalogue de vidéos sur demande et la programmation haute définition que nous offrons grâce aux services TV sur IP, et nous avons amélioré la commercialisation des produits et services groupés de transmission de données. Nous avons par ailleurs continué d'investir dans nos centres de données Internet de pointe et créé une infrastructure informatique évoluée et diversifiée dans les régions au Canada.

Au 30 septembre 2015, notre réseau à large bande haute vitesse couvrait environ 2,85 millions de foyers et d'entreprises en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec, y compris environ 0,64 million de foyers et d'entreprises couverts par notre réseau à fibres optiques, qui fournit à ces résidents et à ces entreprises un accès immédiat à notre réseau à fibres optiques gigabit.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

Politiques financières liées à la structure du capital

Nous gérons le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable.

Dans notre définition du capital et aux fins de la gestion du capital, nous incluons les actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé aux facilités de crédit à long terme et tous les actifs ou passifs de couverture connexes, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les créances clients titrisées.

Nous gérons notre structure du capital et ajustons celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des risques liés à notre infrastructure de télécommunications. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital, nous pouvons ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pouvons racheter des actions à des fins d'annulation dans le cadre de nos offres de rachat dans le cours normal des activités, pouvons émettre de nouvelles actions, pouvons émettre de nouveaux titres de créance, pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou pouvons accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Nous surveillons le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires, ainsi que les ratios de distribution. Se reporter aux définitions, à la rubrique 11.1.

Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires en vertu de notre programme pluriannuel de croissance des dividendes

- En mai 2013, nous avons annoncé que nous comptons effectuer des hausses de dividendes semestrielles continues, la hausse annuelle devant se situer aux alentours de 10 % jusqu'à la fin de 2016, prolongeant par le fait même la politique annoncée en mai 2011. Nonobstant ce qui précède, les décisions touchant les dividendes continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil ainsi qu'à la détermination de notre situation financière et de nos perspectives sur une base trimestrielle. Notre indication concernant le ratio de distribution à long terme est de 65 % à 75 % des bénéfices nets prévisibles, sur une base prospective. Il n'existe aucune certitude que nous maintiendrons un programme de croissance des dividendes jusqu'en 2016 ni que nous le renouvellerons par la suite. Se reporter à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs – La capacité de maintenir notre programme de croissance des dividendes aux alentours de 10 % par année jusqu'en 2016*.
- Le 4 novembre 2015, un dividende pour le quatrième trimestre de 0,44 \$ par action sur nos actions ordinaires émises et en circulation a été déclaré; ce dividende est payable le 4 janvier 2016 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 11 décembre 2015. Le dividende déclaré pour le quatrième trimestre de 2015 reflète une hausse cumulative de 0,04 \$ par action, ou 10 %, par rapport au dividende de 0,40 \$ par action versé en janvier 2015.

Racheter des actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de nos programmes pluriannuels de rachat d'actions

- Le 11 septembre 2015, nous avons annoncé que nous avons exécuté avec succès notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2015 et racheté environ 12,1 millions d'actions ordinaires, le montant revenant à nos actionnaires s'étant élevé à environ 500 millions de dollars. Le prix d'achat moyen des actions s'est élevé à 41,25 \$. Les actions rachetées représentent 2,0 % des actions en circulation avant le début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2015. Par ailleurs, nous avons reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») visant la nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016, aux fins du rachat et de l'annulation d'un nombre maximal de 16 millions de nos actions ordinaires d'une valeur maximale de 500 millions de dollars, sur une période de 12 mois débutant le 15 septembre 2015. Ce nombre d'actions représente une portion supplémentaire de 2,7 % des actions ordinaires de TELUS en circulation avant le début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016. Ces rachats peuvent être effectués par l'intermédiaire de la TSX, de la New York Stock Exchange (la « NYSE ») ou d'autres types de plateformes de négociation, dans la mesure permise par les lois et règlements sur les valeurs mobilières applicables. Les actions ordinaires seront rachetées seulement au moment souhaité et si nous le jugeons souhaitable. Depuis le début de notre programme pluriannuel de rachat d'actions, en mai 2013, et jusqu'à la fin de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2015, nous avons racheté 56,3 millions d'actions ordinaires pour un montant de 2,0 milliards de dollars, à un prix d'achat moyen de 35,52 \$.

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

- Nous avons également mis en place un programme de rachat d'actions automatique avec un courtier, qui nous permet de racheter nos actions ordinaires en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments auxquels nous ne serions pas autorisés à négocier nos actions pendant les périodes internes d'interdiction de transiger, y compris les périodes trimestrielles prévues à cet effet. Les rachats seront déterminés par le courtier à sa seule discrétion, selon les paramètres que nous avons établis avant toute période d'interdiction de transiger, conformément aux règles de la TSX et aux lois sur les valeurs mobilières applicables. Le programme de rachat d'actions automatique a été approuvé par la TSX et exécuté le 1^{er} octobre 2015; il pourrait être exécuté de temps à autre par la suite. Au cours du mois clos le 31 octobre 2015, nous avons racheté 0,3 million d'actions ordinaires dans le cadre de notre programme de rachat d'actions automatique, pour un coût de 11 millions de dollars. Tous les autres rachats d'actions en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016 seront effectués au gré de la société.
- L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016 constitue la dernière offre dans le cadre de notre programme de rachat d'actions d'une durée de trois ans, et rien ne garantit que nous exécuterons notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016 ni que nous renouvellerons le programme de rachat d'actions. Se reporter à « *La capacité de maintenir et d'exécuter notre programme pluriannuel de rachat d'actions jusqu'en 2016* », à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs*.

Utiliser le produit des créances clients titrisées (emprunts à court terme), les facilités bancaires, le papier commercial et la trésorerie conservée au moyen du réinvestissement des dividendes, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie

- Nous avons accru le papier commercial émis et en cours, le portant de 130 millions de dollars au 31 décembre 2014 à 787 millions de dollars au 30 septembre 2015, montant qui est intégralement libellé en dollars américains (589 millions de dollars US).
- Le produit des créances clients titrisées s'élevait à 100 millions de dollars au 30 septembre 2015, par rapport à 500 millions de dollars au 30 juin 2015 et à 100 millions de dollars au 31 mars 2015 et au 31 décembre 2014.

Maintenir la conformité aux objectifs sur le plan financier

Sauf en ce qui concerne le ratio dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires, nous respectons tous nos objectifs :

- Maintenir des notations du crédit de première qualité à long terme de BBB+ ou des notations équivalentes – Au 5 novembre 2015, les notations du crédit de première qualité attribuées par les quatre agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette visée.
- Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires de 2,00 à 2,50 fois – Au 30 septembre 2015, ce ratio sortait de la fourchette en raison principalement du financement des licences de spectre acquises dans le cadre des enchères tenues par Industrie Canada en 2014 et en 2015. Nous nous efforcerons de faire en sorte que ce ratio revienne dans la fourchette cible à moyen terme, car nous sommes d'avis que cette fourchette s'aligne sur notre stratégie à long terme. Se reporter à la *rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.
- Ratio de distribution de 65 % à 75 % des bénéfices nets prévisibles sur une base prospective – Se reporter à la *rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.
- Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars – Se reporter à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*.

4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il n'y a eu aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

5. Analyse des résultats d'exploitation

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

5.1 Généralités

Nos secteurs opérationnels constituant des secteurs à présenter sont les services mobiles et les services filaires. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction (le principal décideur opérationnel).

5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances

Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T3 2015	T2 2015	T1 2015	T4 2014	T3 2014	T2 2014	T1 2014	T4 2013
Produits d'exploitation	3 155	3 102	3 028	3 128	3 028	2 951	2 895	2 948
Charges d'exploitation								
Achat de biens et services ¹	1 394	1 372	1 284	1 476	1 333	1 268	1 222	1 349
Charge au titre des avantages du personnel ¹	693	649	609	651	630	610	596	648
Dotation aux amortissements	471	464	456	468	459	444	463	461
Total des charges d'exploitation	2 558	2 485	2 349	2 595	2 422	2 322	2 281	2 458
Bénéfice d'exploitation	597	617	679	533	606	629	614	490
Coûts de financement	106	110	117	115	124	115	102	110
Bénéfice avant impôt	491	507	562	418	482	514	512	380
Charge d'impôt sur le résultat	126	166	147	106	127	133	135	90
Bénéfice net et bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	365	341	415	312	355	381	377	290
Bénéfice net par action ordinaire :								
De base (BPA de base)	0,61	0,56	0,68	0,51	0,58	0,62	0,61	0,47
BPA de base ajusté ²	0,66	0,66	0,70	0,53	0,64	0,63	0,62	0,49
Dilué	0,61	0,56	0,68	0,51	0,58	0,62	0,60	0,46
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,42	0,42	0,40	0,40	0,38	0,38	0,36	0,36
Information supplémentaire :								
BAIIA ²	1 068	1 081	1 135	1 001	1 065	1 073	1 077	951
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA ²	51	59	17	26	30	11	8	33
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires ²	1 119	1 140	1 152	1 027	1 095	1 084	1 085	984
Entrées liées aux activités d'exploitation	1 018	943	718	917	1 037	855	598	726
Flux de trésorerie disponibles ²	310	300	271	337	219	210	291	136

1. L'achat de biens et services et la charge au titre des avantages du personnel comprennent les coûts de restructuration et autres coûts similaires.
2. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

Tendances

La tendance observée au chapitre des produits consolidés continue de refléter l'augmentation d'un exercice à l'autre i) des produits tirés du réseau mobile, en raison de l'accroissement du nombre d'abonnés et de la hausse, quoique plus modérée, des produits moyens par appareil d'abonné (les « PMAA ») découlant de la plus grande proportion de forfaits de deux ans assortis de tarifs plus élevés, d'une composition plus favorable des abonnés des services postpayés, de l'utilisation accrue des services de transmission de données et de l'accroissement des services de transmission de données en itinérance, facteurs neutralisés en partie par la diminution des produits tirés des services de transmission de la voix; ii) des produits tirés de l'équipement mobile qui se sont de façon générale accrus en raison de l'augmentation des ventes de téléphones intelligents dont le prix est plus élevé et de l'accroissement des volumes de fidélisation, particulièrement en 2015, les contrats de clients d'une durée de deux ans et de trois ans ayant commencé à arriver à échéance simultanément; iii) de la croissance des produits tirés des services filaires de transmission de données stimulés par le service Internet, par les services de transmission de données améliorés, par l'impartition des services d'affaires, et par les services TELUS TV et TELUS Santé. Cette croissance a été neutralisée en partie par la diminution continue des produits tirés des services mobiles de transmission de la voix, des produits tirés des services filaires de transmission de la voix et des produits tirés des autres services et de l'équipement, ainsi que des autres produits d'exploitation.

Les produits à la hausse tirés du réseau mobile reflètent la croissance du nombre d'abonnés, la proportion accrue, quoique plus modérée, de forfaits de deux ans assortis de tarifs plus élevés, l'utilisation accrue des services de transmission de données et la hausse des produits tirés des services de transmission de données en itinérance, facteurs neutralisés en partie par la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix. La croissance des produits tirés des services de transmission de données découle de la plus importante consommation de données en raison de l'adoption accrue des téléphones intelligents, des tablettes et des autres appareils mobiles, ainsi que de l'utilisation accrue d'applications et d'autres services mobiles de transmission de données, de même que de l'élargissement de notre réseau LTE. Par conséquent, les PMAA combinés mensuels se sont accrus d'un exercice à l'autre au cours de 20 trimestres consécutifs. La tendance au chapitre de la croissance des produits tirés des services de transmission de données est à la baisse et est touchée par les pressions concurrentielles qui entraînent l'affectation de quantités de données plus importantes aux forfaits, y compris le partage de données et les caractéristiques et forfaits concernant les services de transmission de données en itinérance internationale, les forfaits de messagerie textuelle illimitée, ainsi que le délestage du trafic

de données de notre réseau mobile vers les points d'accès Wi-Fi qui sont de plus en plus disponibles. En juillet 2013, les forfaits de deux ans pour les services mobiles que nous avons lancés ont eu une incidence sur les tendances au chapitre de l'acquisition et de la fidélisation des abonnés, ainsi que sur l'utilisation des services de transmission de données, les abonnés ayant optimisé leurs forfaits d'appels et de messagerie textuelle illimitée et leurs forfaits de partage de données, et nous estimons qu'ils feront augmenter la fréquence à laquelle les abonnés remplacent leurs appareils et mettent à niveau leurs services. Les PMAA devraient continuer d'augmenter au fil du temps, mais les taux de croissance seront cependant plus faibles, en raison de la plus faible proportion de clients ayant signé des contrats pour des forfaits de trois ans qui renouvellent leurs contrats pour des forfaits de deux ans assortis de tarifs plus élevés, de l'utilisation croissante, quoique plus modérée, des services de transmission de données, et de la variation continue de la composition de notre clientèle en faveur d'abonnés aux services postpayés à valeur plus élevée. Toutefois, le niveau des PMAA dépend fortement de la concurrence, du comportement des consommateurs, de la conjoncture économique, des décisions prises par le gouvernement, ainsi que du choix des appareils et d'autres facteurs. Ainsi, au troisième trimestre, la croissance des PMAA a été atténuée par l'incidence du ralentissement économique sur le marché des affaires. Ce facteur devrait continuer d'influer sur la croissance au quatrième trimestre de 2015 et en 2016. Le Code sur les services sans fil s'applique avec prise d'effet le 3 juin 2015 à tous les contrats visant des services mobiles, même si les contrats ont été signés avant la mise en œuvre du Code le 2 décembre 2013 (se reporter à la section « *Code sur les services sans fil du CRTC de portée nationale/Lois provinciales visant la protection des consommateurs* », à la rubrique 10.1, « *Questions de réglementation* »). Les frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau ont augmenté d'un exercice à l'autre, passant de 11,5 % au troisième trimestre de 2014 à 14,3 % au troisième trimestre de 2015. Il se pourrait que les résultats financiers de notre secteur des services mobiles continuent d'être touchés de façon défavorable, car nous nous attendons à ce que les volumes de fidélisation et, par conséquent, les coûts de financement des appareils connexes augmentent d'ici la fin de l'exercice en cours et en 2016. Il se pourrait également que nos résultats financiers soient touchés de façon défavorable, car certains clients ayant signé des contrats d'une durée de trois ans, lesquels sont assujettis au Code pour les services sans fil, pourraient mettre fin à leur contrat plus tôt que prévu. En conséquence, les résultats d'exploitation du secteur des services mobiles dans le passé et les tendances précédant l'arrivée à échéance simultanée des contrats d'une durée de deux ans et de trois ans à compter du 3 juin 2015 pourraient ne pas refléter les résultats et les tendances des périodes futures.

Les ajouts plus élevés d'abonnés des services mobiles, l'augmentation des frais d'acquisition connexes et des ventes d'équipement, de même que la hausse des frais de fidélisation découlant du renouvellement de contrats ont, dans le passé, revêtu un caractère saisonnier important aux troisième et quatrième trimestres. Ces facteurs peuvent habituellement avoir une plus grande incidence lorsque survient le lancement d'appareils populaires. Nous nous attendons à ce que ces répercussions s'intensifient au quatrième trimestre de 2015 en raison du Code sur les services sans fil, et nous nous attendons donc à ce que les frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau connaissent une croissance d'un exercice à l'autre similaire à celle enregistrée au troisième trimestre de 2015. Le BAIIA du secteur des services mobiles affiche habituellement une baisse séquentielle du troisième trimestre au quatrième trimestre, en raison du caractère saisonnier des volumes de mises en service. Les ajouts d'abonnés sont habituellement à leur plus faible niveau au premier trimestre. Dans le passé, les PMAA mensuels tirés des services mobiles ont enregistré des hausses séquentielles aux deuxième et troisième trimestres, en raison de l'utilisation accrue de ces services et du recours aux services d'itinérance au printemps et en été, et des baisses séquentielles saisonnières aux quatrième et premier trimestres. Cette incidence saisonnière sur les PMAA devrait diminuer dans l'avenir, au fur et à mesure que les forfaits voix illimitée au pays deviendront prépondérants et que les services utilisés pouvant être facturés et que les montées en flèche des services interurbains deviendront moins prononcés.

La tendance à la hausse au chapitre des produits tirés des services filaires de transmission de données reflète la croissance des services Internet haute vitesse et des services de transmission de données améliorés, y compris une hausse de l'utilisation et de l'adoption de services assortis de vitesses plus élevées, la croissance des services d'impartition des processus d'affaires, l'augmentation continue, quoique plus modérée, du nombre d'abonnés à TELUS TV (en hausse de 10 % au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2015), la croissance des solutions TELUS Santé et certaines hausses de tarifs. La croissance des produits tirés des services Internet tient à l'accroissement du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse (croissance de 6,3 % au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2015), ainsi qu'à l'offre de services groupés avec le service Télé OPTIK, au lancement de la facturation fondée sur l'utilisation et à certaines hausses de tarifs. La tendance à la baisse générale des produits tirés des services filaires de transmission de la voix et des lignes d'accès au réseau découle de la concurrence exercée par des fournisseurs offrant des services VoIP (y compris des câblodistributeurs concurrents), des revendeurs et des entreprises propriétaires d'installations, ainsi que du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services et applications IP. Le nombre de

lignes d'affaires d'accès au réseau a continué de diminuer, en raison de l'intensification de la concurrence sur le marché des petites et moyennes entreprises, de l'incidence du ralentissement économique sur le marché des affaires et du rajustement connexe des services effectué par les clients, ainsi que de la conversion des lignes utilisées pour les services de transmission de la voix qui sont maintenant utilisées aux fins de la prestation de services IP plus efficaces. Cette conversion a donné lieu à une augmentation des pertes de lignes d'accès au réseau sans qu'aucune baisse similaire des produits ne se produise. En conséquence, la pertinence des lignes d'affaires d'accès au réseau existantes en tant qu'indicateur du rendement au chapitre des produits actuels et futurs a diminué.

La tendance au chapitre des charges liées à l'achat de biens et services reflète l'augmentation des charges au titre de l'équipement mobile liées aux téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus et l'accroissement des volumes de fidélisation, la hausse des coûts liés au contenu découlant de l'accroissement du nombre d'abonnés aux services filaires TELUS TV, la hausse des charges du secteur des services mobiles liées au service à la clientèle et aux canaux de distribution, ainsi que l'accroissement des coûts de restructuration et autres coûts similaires non liés à la main-d'œuvre, facteurs neutralisés en partie par la diminution des charges d'exploitation au titre du réseau mobile découlant des initiatives d'efficacité opérationnelle.

La tendance au chapitre de la charge au titre des avantages du personnel reflète l'augmentation des charges de rémunération et des coûts de restructuration liés à l'effectif, ainsi que l'accroissement du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP ») afin de prendre en charge la croissance des produits tirés de l'impartition des processus d'affaires, facteurs neutralisés en partie par la réduction du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP ») du secteur des services mobiles et par la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre inscrits à l'actif qui sont associés à l'accroissement des dépenses d'investissement, comme il est décrit à la *rubrique 7.3*.

La tendance générale au chapitre de la dotation aux amortissements reflète une légère augmentation en raison de la croissance des immobilisations afin de prendre en charge l'élargissement de notre infrastructure à large bande et l'élargissement de la couverture du réseau LTE, facteurs qui ont été neutralisés en partie par des ajustements découlant de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs.

La tendance générale au chapitre des coûts de financement reflète l'augmentation de l'encours de la dette à long terme liée aux investissements importants relatifs aux licences de spectre acquises dans le cadre des enchères tenues par Industrie Canada en 2014 et en 2015. Les coûts de financement comprennent des primes au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme d'environ 13 millions de dollars au troisième trimestre de 2014. Les coûts de financement comprennent également le montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel qui a augmenté en 2015, en raison principalement de l'accroissement du déficit au titre de ces régimes au 31 décembre 2014, un excédent au titre des régimes à prestations définies du personnel ayant été comptabilisé au 31 décembre 2013. Le montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel a diminué en 2014, par rapport à 2013, en raison de la réduction du taux d'actualisation lié aux régimes de retraite à prestations définies du personnel, et du fait que le déficit au titre de ces régimes à la fin de 2012 a été remplacé par un excédent nominal à la fin de 2013. Par ailleurs, les coûts de financement sont comptabilisés déduction faite des intérêts capitalisés au titre des licences de spectre acquises dans le cadre des enchères tenues par Industrie Canada, ce spectre devant être incorporé à notre réseau existant au cours des périodes ultérieures (les intérêts capitalisés sur la dette à long terme s'établissent à 27 millions de dollars depuis le début du deuxième trimestre de 2015). Les coûts de financement pour les huit périodes présentées comprennent divers profits ou pertes de change et des montants variables de produits d'intérêts, y compris des produits d'intérêts de 20 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre de 2015 au titre du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.

La tendance observée au chapitre du bénéfice net reflète les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les ajustements hors trésorerie liés aux variations de l'impôt sur le résultat, et les ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures, y compris les intérêts connexes après impôt sur les redressements. La tendance au chapitre du bénéfice par action (le « BPA ») de base reflète également l'incidence des rachats d'actions en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

La tendance au chapitre des entrées liées aux activités d'exploitation reflète la croissance du BAIIA consolidé et la diminution des paiements d'impôt sur le résultat en 2015, déduction faite de la hausse des charges d'intérêts découlant de nos activités de financement. La tendance au chapitre des flux de trésorerie disponibles reflète les facteurs relatifs aux entrées liées aux activités d'exploitation ainsi que l'accroissement des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre et les transactions non monétaires), mais ne tient pas compte de l'incidence de certaines variations du fonds de roulement, notamment les créances clients et les dettes fournisseurs.

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

L'analyse qui suit porte sur notre performance financière consolidée. L'information sectorielle présentée à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction (le principal décideur opérationnel). Une analyse du rendement de nos secteurs opérationnels est présentée à la rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles » et à la rubrique 5.5, « Secteur des services filaires », et une analyse des dépenses d'investissement est présentée à la rubrique 7.3, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
Services	2 934	2 801	4,7 %	8 647	8 252	4,8 %
Équipement	207	199	4,0 %	597	560	6,6 %
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	3 141	3 000	4,7 %	9 244	8 812	4,9 %
Autres produits d'exploitation	14	28	(50,0) %	41	62	(33,9) %
	3 155	3 028	4,2 %	9 285	8 874	4,6 %

Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 127 millions de dollars, ou 4,2 %, au troisième trimestre de 2015, par rapport au troisième trimestre de 2014, et de 411 millions de dollars, ou 4,6 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport aux neuf premiers mois de 2014.

- Les **produits tirés des services** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 133 millions de dollars, ou 4,7 %, au troisième trimestre de 2015, et de 395 millions de dollars, ou 4,8 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. Les augmentations reflètent la croissance du nombre d'abonnés des services mobiles; l'augmentation, quoique modérée, des PMAA combinés mensuels du secteur des services mobiles découlant de la plus grande proportion de forfaits de deux ans assortis de tarifs plus élevés dans la composition des produits tirés du réseau mobile; la composition plus favorable d'abonnés aux services postpayés; l'utilisation accrue des services mobiles de transmission de données découlant de l'adoption continue de téléphones intelligents et d'autres appareils mobiles centrés sur les données; l'augmentation des produits tirés des services filaires Internet et des services de transmission de données améliorés tenant à la croissance du nombre d'abonnés et à certaines hausses de tarifs; ainsi que l'accroissement des produits du secteur des services filaires tirés des services d'impartition des processus d'affaires et des produits tirés des services TELUS TV et des services TELUS Santé. Ces facteurs ont tous été neutralisés en partie par la réduction continue des produits tirés des services mobiles et filaires de transmission de la voix, ainsi que par l'incidence du ralentissement économique sur le marché des affaires.
- Les **produits tirés de l'équipement** se sont accrus d'un exercice à l'autre de 8 millions de dollars, ou 4,0 %, au troisième trimestre de 2015, et de 37 millions de dollars, ou 6,6 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. Les produits tirés de l'équipement mobile ont augmenté de 20 millions de dollars au troisième trimestre et de 77 millions de dollars au cours des neuf premiers mois, résultats qui reflètent l'accroissement des volumes de fidélisation tenant en partie à l'incidence des contrats d'une durée de deux ans et de trois ans arrivant à échéance simultanément en 2015, ainsi que la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus, facteurs neutralisés en partie par la diminution des ajouts bruts et des produits tirés du remplacement des appareils. Les produits tirés de l'équipement filaire de transmission de données et de la voix ont diminué de 12 millions de dollars au troisième trimestre et de 40 millions de dollars au cours de la période de neuf mois, en raison de la réduction des activités des entreprises et des gouvernements.
- Les **autres produits d'exploitation** ont diminué d'un exercice à l'autre de 14 millions de dollars, ou 50 %, au troisième trimestre de 2015, et de 21 millions de dollars, ou 34 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, en raison essentiellement des profits découlant de la cession de biens immobiliers et d'autres placements au troisième trimestre de 2014, ainsi que de la réduction, au cours de la période considérée, de l'amortissement des produits différés au titre du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix aux fins de la prestation de services Internet à large bande dans les collectivités rurales et éloignées admissibles.

Charges d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
Achat de biens et services	1 394	1 333	4,6 %	4 050	3 823	5,9 %
Charge au titre des avantages du personnel	693	630	10,0 %	1 951	1 836	6,3 %
Amortissement des immobilisations corporelles	361	363	(0,6) %	1 069	1 057	1,1 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	110	96	14,6 %	322	309	4,2 %
	2 558	2 422	5,6 %	7 392	7 025	5,2 %

Les charges d'exploitation consolidées ont augmenté de 136 millions de dollars, ou 5,6 %, au troisième trimestre de 2015, par rapport au troisième trimestre de 2014, et de 367 millions de dollars, ou 5,2 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport aux neuf premiers mois de 2014.

- Les charges liées à l'**achat de biens et services** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 61 millions de dollars, ou 4,6 %, au troisième trimestre de 2015, et de 227 millions de dollars, ou 5,9 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. Ces augmentations reflètent la hausse des frais de fidélisation des abonnés des services mobiles, qui représentent 14,3 % des produits tirés du réseau mobile au troisième trimestre et 12,8 % au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport à 11,5 % au troisième trimestre et à 11,0 % au cours des neuf premiers mois de 2014. L'augmentation de l'achat de biens et services reflète également l'accroissement des charges du secteur des services mobiles liées au service à la clientèle et aux canaux de distribution, la hausse des coûts liés au contenu pour les services TELUS TV et, pour la période de neuf mois, l'augmentation des coûts de restructuration et autres coûts similaires non liés à la main-d'œuvre découlant de la fermeture de tous les magasins de détail Black's Photography, la rationalisation des biens immobiliers et les autres initiatives en matière d'efficacité. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la baisse des coûts relatifs à l'équipement filaire découlant de la réduction des produits tirés de l'équipement, par un montant de 15 millions de dollars découlant d'une évaluation rétroactive relativement à la charge liée à l'apport supplémentaire au titre des produits tirés des services de télévision, qui est affecté à nos exigences de financement de la programmation canadienne, au troisième trimestre de 2014 et, pour la période de neuf mois, par la diminution des coûts d'exploitation liés au réseau mobile.
- La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté d'un exercice à l'autre de 63 millions de dollars, ou 10 %, au troisième trimestre de 2015, et de 115 millions de dollars, ou 6,3 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, en raison de l'accroissement des salaires, des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre, des charges au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel et des charges au titre de la rémunération fondée sur des actions, facteurs neutralisés en partie par la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre inscrits à l'actif. Les salaires ont augmenté d'un exercice à l'autre de 39 millions de dollars au troisième trimestre et de 74 millions de dollars au cours de la période de neuf mois, en raison principalement de l'augmentation du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP ») du secteur des services filaires visant à soutenir l'accroissement des produits tirés de l'impartition des processus d'affaires, facteur neutralisé en partie par la réduction du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP ») du secteur des services mobiles découlant de nos initiatives continues d'efficacité opérationnelle, y compris l'intégration de Public Mobile et la fermeture de tous les magasins de détail Black's Photography. Les coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre se sont accrus d'un exercice à l'autre de 18 millions de dollars au troisième trimestre et de 34 millions de dollars au cours de la période de neuf mois, en raison des initiatives en matière d'efficacité. Les charges au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel ont augmenté d'un exercice à l'autre de 6 millions de dollars au troisième trimestre et de 16 millions de dollars au cours de la période de neuf mois. Les charges au titre de la rémunération fondée sur des actions, en excluant les montants compris dans les coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre, se sont accrues d'un exercice à l'autre de 6 millions de dollars au troisième trimestre et de 13 millions de dollars au cours de la période de neuf mois. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par une hausse d'un exercice à l'autre des coûts liés à la main-d'œuvre inscrits à l'actif de 10 millions de dollars pour le troisième trimestre et de 29 millions de dollars pour la période de neuf mois.
- L'**amortissement des immobilisations corporelles** est demeuré relativement inchangé au troisième trimestre de 2015, et a augmenté d'un exercice à l'autre de 12 millions de dollars, ou 1,1 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, ce qui tient au fait que la croissance au titre des immobilisations (telles que les actifs liés au réseau à large bande et aux services TELUS TV et le réseau LTE mobile) a été neutralisée en partie seulement par l'incidence de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs et par la réduction des mises hors service d'immobilisations au cours des neuf premiers mois de 2015.

- **L'amortissement des immobilisations incorporelles** a augmenté d'un exercice à l'autre de 14 millions de dollars, ou 15 %, au troisième trimestre de 2015, et de 13 millions de dollars, ou 4,2 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. L'augmentation pour le trimestre et la période de neuf mois tient principalement à la croissance des immobilisations incorporelles, facteur neutralisé en partie par les ajustements relatifs à la durée d'utilité des logiciels effectués dans le cadre de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
	597	606	(1,5) %	1 893	1 849	2,4 %

Le bénéfice d'exploitation a diminué d'un exercice à l'autre de 9 millions de dollars, ou 1,5 %, au troisième trimestre de 2015, résultat qui reflète la croissance de 15 millions de dollars du BAIIA des services mobiles pour le trimestre (se reporter à la *rubrique 5.4*), facteur neutralisé par la diminution de 12 millions de dollars du BAIIA du secteur des services filaires (se reporter à la *rubrique 5.5*), ainsi que par la hausse de 12 millions de dollars de la dotation aux amortissements pour le trimestre dont il est fait mention ci-dessus. Le bénéfice d'exploitation s'est accru d'un exercice à l'autre de 44 millions de dollars, ou 2,4 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, en raison de la croissance de 80 millions de dollars du BAIIA du secteur des services mobiles, facteur neutralisé en partie par la baisse de 11 millions de dollars du BAIIA du secteur des services filaires et par la hausse de 25 millions de dollars du total de la dotation aux amortissements dont il est fait mention ci-dessus.

Coûts de financement

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
Montant brut des charges d'intérêts	133	114	16,7 %	382	329	16,1 %
Intérêts capitalisés sur la dette à long terme	(18)	—	n.s.	(27)	—	n.s.
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	—	13	(100,0) %	—	13	(100,0) %
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	7	1	n.s.	20	2	n.s.
Produits d'intérêts et profits de change	(16)	(4)	n.s.	(42)	(3)	n.s.
	106	124	(14,5) %	333	341	(2,3) %

Les coûts de financement ont diminué de 18 millions de dollars, ou 15 %, au troisième trimestre de 2015, et de 8 millions de dollars, ou 2,3 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport aux périodes correspondantes de 2014.

- Le **montant brut des charges d'intérêts**, en excluant les intérêts capitalisés sur la dette à long terme et la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, a augmenté d'un exercice à l'autre de 19 millions de dollars, ou 17 %, au troisième trimestre de 2015, et de 53 millions de dollars, ou 16 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, en raison de l'augmentation du solde moyen de la dette à long terme tenant en grande partie à l'acquisition de licences de spectre, facteur neutralisé en partie par la réduction du taux d'intérêt effectif.
- Les **intérêts capitalisés sur la dette à long terme** ont trait à la dette contractée aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre tenues par Industrie Canada, ce spectre devant être incorporé à notre réseau existant au cours des périodes ultérieures. Nous continuerons de capitaliser les intérêts sur la dette à long terme tant que ce spectre n'aura pas été déployé et incorporé à notre réseau.
- La **prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme** s'est élevée à environ 13 millions de dollars et a trait au remboursement par anticipation d'une tranche de 500 millions de dollars des billets de série CE à 5,95 % effectué en septembre 2014.
- Le **montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel** est calculé pour chaque exercice en fonction du montant net de l'excédent (du déficit) au titre des prestations définies au 31 décembre de l'exercice précédent. Le montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel a augmenté d'un exercice à l'autre de 6 millions de dollars au troisième trimestre de 2015 et de 18 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015, en raison principalement de la hausse du déficit au titre des régimes à prestations définies du personnel au 31 décembre 2014, un excédent au titre de ces régimes ayant été comptabilisé au 31 décembre 2013.

- Les **produits d'intérêts et profits de change** fluctuent d'une période à l'autre. Les produits d'intérêts se sont élevés à néant au troisième trimestre et à 21 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015, en raison essentiellement du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs, comparativement à néant au troisième trimestre de 2014 et à 1 million de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. La tranche résiduelle des montants comptabilisés a trait à des profits de change.

En raison des activités de financement au cours des 12 derniers mois, le taux d'intérêt moyen pondéré de la dette à long terme (excluant le papier commercial) s'élevait à 4,42 % au 30 septembre 2015, par rapport à 4,72 % à l'exercice précédent. Pour des renseignements supplémentaires sur nos activités de financement, se reporter à « Émission et remboursement de titres de créance à long terme », à la rubrique 7.4.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
Impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés	130	126	3,2 %	412	395	4,3 %
Réévaluation du passif d'impôt différé pour tenir compte des taux d'imposition prévus par la loi futurs	—	—	—	48	—	n.s.
Ajustements comptabilisés dans la période considérée pour l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	(4)	—	n.s.	(23)	(2)	n.s.
Autres	—	1	(100,0)	2	2	— %
Impôt sur le résultat	126	127	(0,8) %	439	395	11,1 %
Taux d'imposition fédéral et provinciaux et taux pour résidents non canadiens moyens pondérés combinés prévus par la loi (en %)	26,5	26,1	0,4 pt	26,4	26,2	0,2 pt
Taux d'imposition effectif (en %)	25,7	26,3	(0,6) pt	28,1	26,2	1,9 pt

Le total de la charge d'impôt sur le résultat est demeuré relativement inchangé d'un exercice à l'autre au troisième trimestre de 2015, résultat qui tient principalement au fait que la hausse du bénéfice avant impôt a été neutralisée par l'augmentation des économies découlant du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs. Au cours des neuf premiers mois de 2015, la charge d'impôt sur le résultat a augmenté d'un exercice à l'autre de 44 millions de dollars, ou 11 %, en raison essentiellement d'un ajustement hors trésorerie de 48 millions de dollars comptabilisé au deuxième trimestre de 2015 au titre de la réévaluation des passifs d'impôt différé découlant de la hausse du taux d'imposition provincial des sociétés en Alberta, lequel est passé de 10 % à 12 % avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2015, ainsi que de la hausse du bénéfice avant impôt, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation des économies découlant du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.

Bénéfice global

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
Bénéfice net	365	355	2,8 %	1 121	1 113	0,7 %
Autres éléments du résultat global (déduction faite de l'impôt sur le résultat) :						
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat	14	1	n.s.	14	(2)	n.s.
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat – réévaluation des régimes à prestations définies du personnel	(156)	(14)	n.s.	(41)	207	(119,8) %
Bénéfice global	223	342	(34,8) %	1 094	1 318	(17,0) %

Le bénéfice global a diminué de 119 millions de dollars, ou 35 %, au troisième trimestre de 2015, et de 224 millions de dollars, ou 17 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport aux périodes correspondantes de 2014. Ces résultats s'expliquent principalement par la diminution de la réévaluation des régimes à prestations définies du personnel. Les éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat comprennent les variations de la juste valeur latente des dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, ainsi que les variations de la juste valeur latente de placements disponibles à la vente.

5.4 Secteur des services mobiles

Indicateurs opérationnels – secteur des services mobiles

Aux 30 septembre	2015		2014 ¹		Variation	
Abonnés (en milliers) :						
Postpayés	7 290	6 990			4,3 %	
Prépayés	1 131	1 205			(6,1) %	
Total	8 421	8 195			2,8 %	
Proportion du nombre d'abonnés qui sont des abonnés des services postpayés (en %)	86,6	85,3			1,3 pt	
Population couverte par le réseau HSPA+ ² (en millions)	35,7	35,2			1,4 %	
Population couverte par le réseau LTE ² (en millions)	34,3	30,2			13,6 %	
	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014 ¹	Variation	2015	2014 ¹	Variation
Ajouts bruts d'abonnés (en milliers) :						
Postpayés	269	286	(5,9) %	741	767	(3,4) %
Prépayés	121	144	(16,0) %	331	414	(20,0) %
Total	390	430	(9,3) %	1 072	1 181	(9,2) %
Ajouts nets d'abonnés (en milliers) :						
Postpayés	69	113	(38,9) %	182	239	(23,8) %
Prépayés	—	(6)	n.s.	(42)	(73)	42,5 %
Total	69	107	(35,5) %	140	166	(15,7) %
PMAA combinés, par mois³ (en dollars)	64,22	63,52	1,1 %	63,35	61,88	2,4 %
Taux de désabonnement, par mois³ (en %)						
Combinés	1,28	1,32	(0,04) pt	1,24	1,40	(0,16) pt
Services postpayés	0,97	0,90	0,07 pt	0,91	0,93	(0,02) pt
Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ³ (en dollars)	400	380	5,3 %	399	367	8,7 %
Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau ³ (en %)	14,3	11,5	2,8 pts	12,8	11,0	1,8 pt
Volumes de fidélisation ³ (en milliers)	569	499	14,0 %	1 560	1 393	12,0 %

1. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2014, le nombre d'abonnés des services prépayés, le total des abonnés et les statistiques opérationnelles connexes (ajouts bruts, ajouts nets, PMAA combinés, taux de désabonnement combinés et frais d'acquisition par ajout brut d'abonné) ont été ajustés de manière à tenir compte des 222 000 abonnés des services prépayés de Public Mobile aux fins du calcul des soldes d'ouverture relatifs au nombre d'abonnés, ainsi que des variations subséquentes des abonnés de Public Mobile.
2. Y compris les ententes de partage de réseau conclues avec d'autres entreprises de télécommunications canadiennes.
3. Se reporter à la rubrique 11.2, « Indicateurs opérationnels – services mobiles ». Ces mesures ne sont pas définies par les IFRS de l'IASB. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une société de services mobiles.

Produits d'exploitation – secteur des services mobiles

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
Produits tirés des services de réseau	1 600	1 538	4,0 %	4 703	4 459	5,5 %
Équipement et autres produits	167	146	14,4 %	458	384	19,3 %
Produits d'exploitation externes	1 767	1 684	4,9 %	5 161	4 843	6,6 %
Produits tirés des services de réseau liés aux activités intersectorielles	16	13	23,1 %	44	39	12,8 %
Total des produits d'exploitation	1 783	1 697	5,1 %	5 205	4 882	6,6 %
Produits tirés des services de transmission de données par rapport aux produits tirés des services de réseau (en %)	55	51	4 pts	54	49	5 pts

Le total des produits du secteur des services mobiles a augmenté de 86 millions de dollars, ou 5,1 %, au troisième trimestre de 2015, et de 323 millions de dollars, ou 6,6 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport aux périodes correspondantes de 2014. Les augmentations reflètent la croissance des produits tirés des services de réseau et de l'équipement.

Les **produits tirés des services de réseau** provenant de clients externes se sont accrus d'un exercice à l'autre de 62 millions de dollars, ou 4,0 %, au troisième trimestre de 2015, et de 244 millions de dollars, ou 5,5 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté d'un exercice à l'autre de 12 % au troisième trimestre de 2015, et de 16 % au cours des neuf premiers mois de 2015, résultats qui reflètent la croissance du nombre d'abonnés, la proportion accrue, quoique plus modérée, des forfaits de deux ans assortis de tarifs plus élevés dans la composition des produits, la composition plus favorable des abonnés des services postpayés, l'utilisation accrue des services de transmission de données découlant de l'adoption continue de téléphones intelligents et d'autres appareils mobiles centrés sur les données, de même que l'utilisation accrue des applications et l'élargissement de notre réseau LTE, ainsi que l'accroissement des services de transmission de données en itinérance, facteurs neutralisés en partie par l'incidence du ralentissement économique sur le marché des affaires. Les produits tirés des services de transmission de la voix ont diminué d'un exercice à l'autre de 4,5 % au troisième trimestre de 2015 et de 5,0 % au cours des neuf premiers mois de 2015, en raison de l'adoption accrue de forfaits voix illimitée au pays, ainsi que de l'adoption continue, mais plus modérée, des services de transmission de données.

- Les **PMAA combinés mensuels** se sont établis à 64,22 \$ au troisième trimestre de 2015 et à 63,35 \$ au cours des neuf premiers mois de 2015, ce qui reflète une hausse d'un exercice à l'autre de 0,70 \$, ou 1,1 %, pour le trimestre, et de 1,47 \$, ou 2,4 %, pour la période de neuf mois. La croissance continue, quoique plus modérée, est attribuable à l'incidence des forfaits de deux ans assortis de tarifs plus élevés, à une composition plus favorable des abonnés des services postpayés, à l'utilisation accrue des services de transmission de données et à l'accroissement des produits tirés des services de transmission de données en itinérance, facteurs neutralisés en partie par la diminution des produits tirés des services de transmission de la voix découlant de l'adoption accrue de forfaits voix illimitée au pays, ainsi que par la suppression des frais pour les factures papier. La croissance des PMAA a ralenti au troisième trimestre de 2015, en raison essentiellement de la plus faible proportion d'abonnés ayant signé des contrats pour des forfaits de trois ans qui renouvellent leurs contrats pour des forfaits de deux ans assortis de tarifs plus élevés qui est prise en compte dans la composition des produits tirés du réseau mobile, ainsi que de la moins grande utilisation des services de transmission de données facturables découlant principalement de l'affectation de quantités de données plus importantes aux forfaits À la carte, avec prise d'effet en juin 2015, des réactions des abonnés concernant la fréquence accrue des avis d'utilisation de données en temps réel s'inscrivant dans le cadre de nos initiatives accordant la priorité aux clients, et du lancement de notre service Voyagez connecté É.-U. en juillet 2015, qui s'adresse aux abonnés qui voyagent aux États-Unis. Ces initiatives visant l'utilisation de données s'alignent sur la priorité de la société, qui est d'accorder la priorité aux clients, et elles devraient se traduire par un accroissement des marges découlant de la satisfaction accrue de la clientèle. Le ralentissement de la croissance des PMAA au cours du trimestre tient par ailleurs à l'incidence du ralentissement économique sur le marché des affaires.
- Les **ajouts bruts d'abonnés** se sont élevés à 390 000 au troisième trimestre de 2015 et à 1 072 000 au cours des neuf premiers mois de 2015, ce qui reflète une diminution d'un exercice à l'autre de 40 000 pour le trimestre et de 109 000 pour la période de neuf mois. Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés se sont établis à 269 000 au troisième trimestre de 2015 et à 741 000 au cours des neuf premiers mois de 2015, ce qui reflète une diminution d'un exercice à l'autre de 17 000 pour le trimestre et de 26 000 pour la période de neuf mois. Ces diminutions découlent principalement de l'augmentation du prix des appareils et du ralentissement du marché des affaires. Les ajouts bruts d'abonnés des services prépayés se sont établis à 121 000 au troisième trimestre de 2015 et à 331 000 au cours des neuf premiers mois de 2015, ce qui reflète une diminution d'un exercice à l'autre de 23 000 pour le trimestre et de 83 000 pour la période de neuf mois, en raison essentiellement de l'augmentation des ajouts bruts d'abonnés de Public Mobile au cours des périodes correspondantes de 2014.
- Les **ajouts nets d'abonnés** se sont établis à 69 000 au troisième trimestre de 2015 et à 140 000 au cours des neuf premiers mois de 2015, ce qui reflète une diminution d'un exercice à l'autre de 38 000 pour le trimestre et de 26 000 pour la période de neuf mois, qui tient à la réduction des ajouts bruts d'abonnés, facteur neutralisé en partie par l'amélioration de notre taux de désabonnement mensuel combiné. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont établis à 69 000 au troisième trimestre de 2015 et à 182 000 au cours des neuf premiers mois de 2015, en baisse d'un exercice à l'autre de 44 000 pour le trimestre et de 57 000 pour la période de neuf mois, en raison des facteurs décrits ci-dessus ayant influé sur les ajouts bruts d'abonnés, ainsi que des variations du taux de désabonnement mensuel des abonnés des services postpayés (se reporter au prochain paragraphe). Le nombre d'abonnés des services prépayés est demeuré inchangé au troisième trimestre de 2015 et a diminué de 42 000 au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport à une baisse de 6 000 au troisième trimestre de 2014 et de 73 000 au cours des neuf premiers mois de 2014. Les pertes d'abonnés des services prépayés reflètent les conversions aux services postpayés, ainsi que la saturation du marché en ce qui a trait aux services prépayés.

- Le **taux de désabonnement mensuel moyen des abonnés des services postpayés** s'est établi à 0,97 % au troisième trimestre de 2015 et à 0,91 % au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport à 0,90 % au troisième trimestre de 2014 et à 0,93 % au cours des neuf premiers mois de 2014. Le taux de désabonnement mensuel combiné des abonnés s'est élevé à 1,28 % au troisième trimestre de 2015 et à 1,24 % au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport à 1,32 % au troisième trimestre de 2014 et à 1,40 % au cours des neuf premiers mois de 2014. L'augmentation d'un exercice à l'autre du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés au troisième trimestre tient principalement à l'intensité de la concurrence, les contrats d'une durée de deux ans et de trois ans ayant commencé à arriver à échéance simultanément à compter de juin 2015, ainsi qu'à l'incidence du ralentissement économique sur le marché des affaires. Nous nous attendons au maintien de ces répercussions au quatrième trimestre de 2015 et, en conséquence, nous nous attendons à ce que le taux de désabonnement des abonnés des services postpayés subisse une hausse d'un exercice à l'autre semblable à celle enregistrée au troisième trimestre de 2015. L'amélioration d'un exercice à l'autre du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés au cours des neuf premiers mois et l'amélioration des taux de désabonnement combinés au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois découlent de l'attention que nous continuons de prêter à nos initiatives accordant la priorité aux clients, à notre approche client transparente et à nos programmes de fidélisation, facteur neutralisé en partie par l'intensité de la concurrence et par le ralentissement économique ayant influé sur le taux de désabonnement des abonnés des services postpayés au cours du troisième trimestre de 2015, comme il est fait mention ci-dessus.

Les **produits tirés de l'équipement et autres produits** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 21 millions de dollars, ou 14 %, au troisième trimestre de 2015, et de 74 millions de dollars, ou 19 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, en raison principalement de l'accroissement des volumes de fidélisation tenant en partie aux contrats de deux ans et de trois ans arrivant à échéance simultanément, ainsi que de la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur et un prix plus élevé vendus, facteurs neutralisés en partie par la diminution des ajouts bruts.

Les **produits tirés des services de réseau liés aux activités intersectorielles** représentent les services de réseau fournis au secteur des services filaires. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes.

Charges d'exploitation – secteur des services mobiles

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
Achat de biens et services :						
Charges liées aux ventes d'équipement	425	362	17,4 %	1 143	971	17,7 %
Charges d'exploitation des services de réseau	197	194	1,5 %	569	582	(2,2) %
Frais de marketing	113	109	3,7 %	307	288	6,6 %
Autres ¹	151	158	(4,4) %	487	437	11,4 %
Charge au titre des avantages du personnel ¹	182	174	4,6 %	521	506	3,0 %
Total des charges d'exploitation	1 068	997	7,1 %	3 027	2 784	8,7 %

1. Comprend les coûts de restructuration et autres coûts similaires. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

Les charges du secteur des services mobiles ont augmenté de 71 millions de dollars, ou 7,1 %, au troisième trimestre de 2015, et de 243 millions de dollars, ou 8,7 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport aux périodes correspondantes de 2014.

Les **charges liées aux ventes d'équipement** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 63 millions de dollars, ou 17 %, au troisième trimestre de 2015, et de 172 millions de dollars, ou 18 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, résultats qui reflètent l'accroissement des volumes de fidélisation et la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus, facteurs neutralisés en partie par la diminution des ajouts bruts.

- Les **frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau** se sont établis à 14,3 % au troisième trimestre et à 12,8 % au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport à 11,5 % au troisième trimestre de 2014 et à 11,0 % au cours des neuf premiers mois de 2014. Les augmentations tiennent à l'accroissement des volumes de fidélisation et à la hausse des commissions connexes, ainsi qu'à l'accroissement des coûts de financement par appareil découlant de l'adoption continue de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur et de la réduction des frais d'échange d'appareils. L'accroissement des volumes de fidélisation tient compte des renouvellements et des échanges d'appareils avant la date prévue, qui découlent en partie du fait que les contrats d'une durée de deux ans et de trois ans arriveront à échéance simultanément à compter de juin 2015.

- Les **frais d'acquisition par ajout brut d'abonné** se sont élevés à 400 \$ au troisième trimestre de 2015 et à 399 \$ au cours des neuf premiers mois de 2015, en hausse d'un exercice à l'autre de 20 \$, ou 5,3 %, pour le trimestre et de 32 \$, ou 8,7 %, pour la période de neuf mois. Les augmentations s'expliquent essentiellement par la hausse des coûts de financement par appareil reflétant la plus grande proportion d'ajouts bruts d'abonnés des services postpayés et la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus.

Les **charges d'exploitation des services de réseau** ont augmenté légèrement d'un exercice à l'autre de 3 millions de dollars, ou 1,5 %, au troisième trimestre de 2015, en raison principalement de l'accroissement des coûts liés aux services d'itinérance découlant des hausses de volumes, facteur neutralisé en partie par la diminution des frais liés au partage du contenu de données. Au cours des neuf premiers mois de 2015, les charges d'exploitation des services de réseau ont diminué d'un exercice à l'autre de 13 millions de dollars, ou 2,2 %, en raison de la réduction des coûts d'entretien et de soutien du réseau découlant de la mise hors service du réseau AMRC de Public Mobile au troisième trimestre de 2014, ainsi que de la diminution des frais liés au partage du contenu de données, facteurs neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux services d'itinérance découlant des hausses de volumes.

Les **frais de marketing** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 4 millions de dollars, ou 3,7 %, au troisième trimestre de 2015, et de 19 millions de dollars, ou 6,6 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. Les augmentations s'expliquent essentiellement par la hausse des charges au titre des commissions tenant à l'accroissement des volumes de fidélisation et, pour la période de neuf mois, par l'accroissement des frais de publicité et de promotion.

Les **autres charges au titre de l'achat de biens et services** ont diminué d'un exercice à l'autre de 7 millions de dollars, ou 4,4 %, au troisième trimestre de 2015, en raison principalement de la diminution des coûts de restructuration et autres coûts similaires non liés à la main-d'œuvre, et ont augmenté d'un exercice à l'autre de 50 millions de dollars, ou 11 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, en raison en grande partie de la hausse des coûts de restructuration et autres coûts similaires non liés à la main-d'œuvre découlant principalement de la fermeture de tous les magasins de détail Black's Photography, ainsi que de l'augmentation de la provision pour créances douteuses afin de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés, de l'accroissement de nos canaux de distribution, de même que de l'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre externe et des frais d'administration.

La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté d'un exercice à l'autre de 8 millions de dollars, ou 4,6 %, au troisième trimestre de 2015, ce qui reflète la hausse des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre découlant des initiatives en matière d'efficacité, l'accroissement des salaires et la baisse des coûts liés à la main-d'œuvre inscrits à l'actif. La charge au titre des avantages du personnel a augmenté de 15 millions de dollars, ou 3,0 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, ce qui reflète la hausse des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre découlant de la fermeture de tous les magasins de détail Black's Photography et des autres initiatives en matière d'efficacité, facteur neutralisé en partie par la diminution des salaires reflétant la réduction du nombre d'employés équivalents temps plein. L'augmentation de la charge au titre des avantages du personnel au cours des neuf premiers mois de 2015 tient également à la hausse de la rémunération fondée sur des actions et à la diminution des coûts liés à la main-d'œuvre inscrits à l'actif.

BAIIA – secteur des services mobiles

(en millions de dollars, sauf les marges)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
BAIIA	715	700	2,0 %	2 178	2 098	3,8 %
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA	14	18	(22,2) %	56	24	133,3 %
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	729	718	1,4 %	2 234	2 122	5,2 %
Marge du BAIIA (en %)	40,1	41,2	(1,1) pt	41,8	43,0	(1,2) pt
Marge du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires (en %)	40,9	42,3	(1,4) pt	42,9	43,5	(0,6) pt

Le BAIIA du secteur des services mobiles a augmenté de 15 millions de dollars, ou 2,0 %, au troisième trimestre de 2015, et de 80 millions de dollars, ou 3,8 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport aux périodes correspondantes de 2014. Le BAIIA du secteur des services mobiles excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires s'est accru d'un exercice à l'autre de 11 millions de dollars, ou 1,4 %, au troisième trimestre, et de 112 millions de dollars, ou 5,2 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. La hausse du BAIIA reflète la croissance des produits d'exploitation découlant de l'accroissement du nombre d'abonnés et de la hausse continue, quoique plus modérée, des PMAA, ainsi que les initiatives continues d'efficacité opérationnelle, y compris l'intégration de Public Mobile, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation des frais de fidélisation, par la hausse des charges liées au service à la clientèle et des charges liées aux canaux de distribution ainsi que, pour la période de neuf mois, par l'accroissement des coûts de restructuration et autres coûts similaires.

5.5 Secteur des services filaires

Produits d'exploitation – secteur des services

Aux 30 septembre (en milliers)	2015	2014	Variation			
Abonnés à Internet haute vitesse	1 544	1 453	6,3 %			
Abonnés à TELUS TV	980	888	10,4 %			
Lignes d'accès au réseau :						
Lignes résidentielles	1 491	1 576	(5,4) %			
Lignes d'affaires	1 591	1 618	(1,7) %			
Total des lignes d'accès au réseau	3 082	3 194	(3,5) %			
Nombre total d'abonnés aux services filaires	5 606	5 535	1,3 %			
	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	24	22	9,1 %	69	58	19,0 %
Ajouts nets d'abonnés à TELUS TV	26	23	13,0 %	64	73	(12,3) %
Ajouts nets (pertes nettes) de lignes d'accès au réseau :						
Lignes résidentielles	(25)	(24)	(4,2) %	(65)	(67)	3,0 %
Lignes d'affaires	(8)	3	n.s.	(22)	7	n.s.
Total des pertes de lignes d'accès au réseau	(33)	(21)	(57,1) %	(87)	(60)	(45,0) %
Ajouts nets au nombre total d'abonnés aux services filaires	17	24	(29,2) %	46	71	(35,2) %

Produits d'exploitation – secteur des services filaires

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
Services et équipement de transmission de données	950	858	10,7 %	2 781	2 561	8,6 %
Services de transmission de la voix	373	399	(6,5) %	1 138	1 222	(6,9) %
Autres services et équipement	53	58	(8,6) %	166	188	(11,7) %
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	1 376	1 315	4,6 %	4 085	3 971	2,9 %
Autres produits d'exploitation	12	29	(58,6) %	39	60	(35,0) %
Produits d'exploitation externes	1 388	1 344	3,3 %	4 124	4 031	2,3 %
Produits tirés d'activités intersectorielles	44	46	(4,3) %	130	131	(0,8) %
Total des produits d'exploitation	1 432	1 390	3,0 %	4 254	4 162	2,2 %

Le total des produits d'exploitation du secteur des services filaires a augmenté de 42 millions de dollars, ou 3,0 %, au troisième trimestre de 2015, et de 92 millions de dollars, ou 2,2 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport aux périodes correspondantes de 2014. Les augmentations reflètent la croissance continue des produits tirés des services de transmission de données découlant de l'accroissement du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse, la croissance des services d'impartition des processus d'affaires, l'augmentation continue, quoique plus modérée, du nombre d'abonnés à TELUS TV et la croissance des services TELUS Santé, facteurs

qui ont été neutralisés en partie par la baisse continue des produits tirés des services de transmission de la voix existants et des produits tirés des autres services et de l'équipement, ainsi que par le maintien des pressions concurrentielles liées au secteur des entreprises et aux services par contournement, et par l'incidence du ralentissement économique sur le marché des affaires.

Les **produits tirés de contrats conclus avec des clients** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 61 millions de dollars, ou 4,6 %, au troisième trimestre de 2015, et de 114 millions de dollars, ou 2,9 %, au cours des neuf premiers mois de 2015.

- Les **produits tirés des services et de l'équipement de transmission de données** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 92 millions de dollars, ou 11 %, au troisième trimestre de 2015, et de 220 millions de dollars, ou 8,6 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. Ces augmentations sont principalement attribuables i) à l'accroissement des produits tirés des services Internet et des services de transmission de données améliorés reflétant la croissance de 6,3 % du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse sur 12 mois, l'augmentation des produits d'exploitation par client découlant des mises à niveau pour des vitesses Internet plus élevées et des forfaits permettant une plus grande utilisation des services de transmission de données, les abonnements auxquels les offres promotionnelles ne s'appliquent plus, la mise en œuvre de la facturation fondée sur l'utilisation de même que certaines hausses de tarifs à la fin de 2014; ii) à la croissance des produits tirés de l'impartition des processus d'affaires; iii) à l'augmentation des produits tirés de TELUS TV découlant de la croissance de 10 % du nombre d'abonnés sur 12 mois et de certaines hausses de tarifs en 2015; iv) à l'augmentation des produits tirés de TELUS Santé. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la réduction des produits tirés des services gérés et des services de vidéoconférence et par la diminution des ventes d'équipement, lesquelles reflètent essentiellement le ralentissement économique du marché des affaires.
- Les **produits tirés des services de transmission de la voix** ont reculé d'un exercice à l'autre de 26 millions de dollars, ou 6,5 %, au troisième trimestre de 2015, et de 84 millions de dollars, ou 6,9 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. Ces diminutions reflètent la réduction continue des produits tirés des services existants découlant du remplacement de la technologie, de l'intensification de la concurrence, de l'utilisation accrue de forfaits interurbains et de la baisse au chapitre du nombre de minutes par abonné des services interurbains, facteurs neutralisés en partie par certaines hausses de tarifs. Nous avons enregistré une réduction de 3,5 % des lignes d'accès au réseau au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2015.
- Les **ajouts nets au nombre d'abonnés aux services filaires** se sont établis à 17 000 au troisième trimestre de 2015 et à 46 000 au cours des neuf premiers mois de 2015, en baisse d'un exercice à l'autre de 7 000, ou 29 %, pour le trimestre et de 25 000, ou 35 %, pour la période de neuf mois.
 - Les **ajouts nets** d'abonnés à Internet haute vitesse se sont élevés à 24 000 au troisième trimestre de 2015 et à 69 000 au cours des neuf premiers mois de 2015, en hausse d'un exercice à l'autre de 2 000 pour le trimestre et de 11 000 pour la période de neuf mois. Ces augmentations découlent de l'élargissement de notre couverture à large bande haute vitesse dans les collectivités urbaines et rurales, ainsi que de l'incidence favorable de l'offre continue de services groupés avec Télé OPTIK, facteurs neutralisés en partie par une hausse du taux de désabonnement. Les ajouts nets d'abonnés à TELUS TV se sont élevés à 26 000 au troisième trimestre, ce qui reflète une hausse d'un exercice à l'autre de 3 000 tenant principalement à l'élargissement de l'accessibilité de notre couverture à large bande haute vitesse, à l'accroissement des vitesses de téléchargement à large bande et à l'amélioration de notre taux de désabonnement, facteurs qui ont été neutralisés en partie par l'incidence du ralentissement de la croissance du nombre d'abonnés aux services de télévision payés, ainsi que par l'intensification de la concurrence liée aux services par contournement. Les ajouts nets d'abonnés à TELUS TV se sont élevés à 64 000 au cours des neuf premiers mois de 2015, en baisse d'un exercice à l'autre de 9 000, l'incidence du ralentissement de la croissance du nombre d'abonnés aux services de télévision payés et le remplacement de la technologie ayant plus que compensé les améliorations dont il est fait mention ci-dessus. La priorité que nous continuons d'accorder à l'élargissement de l'accessibilité de nos services Télé OPTIK et Internet haute vitesse, au branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques et au groupement de ces services s'est traduite par une croissance du nombre combiné d'abonnés aux services Internet et de télévision de 183 000, ou 7,8 %, au cours des 12 derniers mois.
 - Les **pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau** se chiffrent à 25 000 au troisième trimestre de 2015 et à 65 000 au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport à 24 000 au troisième trimestre de 2014 et à 67 000 au cours des neuf premiers mois de 2014. Les pertes de lignes résidentielles d'accès

au réseau continuent de refléter la tendance continue, quoique modérée, au chapitre du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet, y compris les pertes au profit de concurrents, facteurs atténués en partie par le succès remporté par l'offre de services groupés.

- Les **pertes de lignes d'affaires d'accès au réseau** se chiffrent à 8 000 au troisième trimestre de 2015 et à 22 000 au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport à un gain net de 3 000 au troisième trimestre et de 7 000 au cours des neuf premiers mois de 2014. Ces résultats continuent de refléter l'intensification de la concurrence dans le secteur des entreprises, ainsi que l'incidence du ralentissement économique dans le marché d'affaires. Les pertes de lignes d'accès au réseau reflètent également le remplacement des lignes aux fins des services de transmission de la voix par des services IP plus efficaces, lequel a donné lieu à une augmentation des pertes de lignes d'accès au réseau sans qu'aucune baisse similaire des produits ne survienne. En conséquence, la corrélation entre les lignes d'affaires d'accès au réseau existantes et les produits actuels et futurs s'est affaiblie, et nous avons donc décidé de réexaminer la comptabilisation future des lignes d'affaires d'accès au réseau.

- Les **produits tirés des autres services et de l'équipement** ont diminué d'un exercice à l'autre de 5 millions de dollars, ou 8,6 %, au troisième trimestre de 2015, et de 22 millions de dollars, ou 12 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. Ces diminutions reflètent principalement la suppression des frais pour les factures papier et la diminution des ventes d'équipement de transmission de la voix.

Les **autres produits d'exploitation** ont diminué d'un exercice à l'autre de 17 millions de dollars, ou 59 %, au troisième trimestre de 2015, et de 21 millions de dollars, ou 35 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. Ces diminutions tiennent essentiellement aux profits découlant de la cession de certains biens immobiliers et d'autres placements au troisième trimestre de 2014, ainsi qu'à la réduction, au cours de la période considérée, de l'amortissement des produits différés au titre du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix aux fins de la prestation de services Internet à large bande dans les collectivités rurales et éloignées admissibles.

Les **produits tirés des activités intersectorielles** représentent les services fournis au secteur des services mobiles. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes.

Charges d'exploitation – secteur des services filaires

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
Achat de biens et services ¹	568	569	(0,2) %	1 718	1 715	0,2 %
Charges au titre des avantages du personnel ¹	511	456	12,1 %	1 430	1 330	7,5 %
Total des charges d'exploitation	1 079	1 025	5,3 %	3 148	3 045	3,4 %

1. Comprend les coûts de restructuration et autres coûts similaires. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

Le total des charges d'exploitation du secteur des services filaires a augmenté de 54 millions de dollars, ou 5,3 %, au troisième trimestre de 2015, et de 103 millions de dollars, ou 3,4 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport aux périodes correspondantes de 2014.

- Les **charges au titre de l'achat de biens et services** sont demeurées relativement inchangées d'un exercice à l'autre au troisième trimestre de 2015 et au cours des neuf premiers mois de 2015, en raison principalement de l'augmentation des coûts de restructuration et autres coûts similaires non liés à la main-d'œuvre, et de la hausse des coûts d'exploitation liés au réseau et des frais d'administration afin de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés, facteurs neutralisés par la réduction du coût des ventes d'équipement liée à la diminution des produits tirés de l'équipement, par un montant de 15 millions de dollars découlant d'une évaluation rétroactive, au troisième trimestre de 2014, relativement à la charge liée à l'apport supplémentaire au titre des produits tirés des services de télévision, qui est affecté à nos exigences de financement de la programmation canadienne, ainsi que par la diminution des frais de publicité et de promotion.
- La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté d'un exercice à l'autre de 55 millions de dollars, ou 12 %, au troisième trimestre de 2015, et de 100 millions de dollars, ou 7,5 %, au cours des neuf premiers mois, en raison essentiellement de la hausse d'un exercice à l'autre des salaires, principalement afin de soutenir la croissance des produits tirés des services d'impartition des processus d'affaires, de l'augmentation des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre découlant des initiatives en matière d'efficacité, ainsi que de l'accroissement des charges au titre de la rémunération fondée sur des actions et des charges au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre inscrits à l'actif.

BAIIA – secteur des services filaires

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
BAIIA	353	365	(3,2) %	1 106	1 117	(0,9) %
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA	37	12	n.s.	71	25	184,0 %
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	390	377	3,6 %	1 177	1 142	3,1 %
Marge du BAIIA (en %)	24,7	26,3	(1,6) pt	26,0	26,8	(0,8) pt
Marge du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires (en %)	27,3	27,2	0,1 pt	27,7	27,4	0,3 pt

Le BAIIA du secteur des services filaires a diminué de 12 millions de dollars, ou 3,2 %, au troisième trimestre de 2015, et de 11 millions de dollars, ou 0,9 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport aux périodes correspondantes de 2014. La diminution est imputable à l'accroissement des coûts de restructuration et autres coûts similaires, à la hausse des salaires et à la diminution des autres produits d'exploitation au titre de profits découlant de la cession de certains biens immobiliers et d'autres placements au troisième trimestre de 2014, facteurs neutralisés en partie par la croissance des produits tirés des services et de l'équipement de transmission de données et par la baisse des coûts de programmation liés aux services de télévision découlant de l'évaluation rétroactive, au troisième trimestre de 2014, de la charge liée à l'apport supplémentaire au titre des produits tirés des services de télévision. Le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires s'est accru d'un exercice à l'autre de 3,6 % au troisième trimestre de 2015 et de 3,1 % au cours des neuf premiers mois de 2015, comparativement à une hausse d'un exercice à l'autre des produits de 3,0 % pour le trimestre et de 2,2 % pour la période de neuf mois, résultats qui reflètent l'amélioration des marges liées aux services de transmission de données, y compris les services Internet, TELUS Santé, TELUS TV et les services d'impartition des processus d'affaires.

6. Évolution de la situation financière

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 sept. 2015	Au 31 déc. 2014	Variation		Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs courants					
Trésorerie et placements temporaires, montant net	141	60	81	135 %	Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Débiteurs	1 430	1 483	(53)	(4) %	Réception de crédits de fournisseurs, neutralisée en partie par une augmentation des produits d'exploitation.
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir	17	97	(80)	(82) %	Remboursement reçu et impôt sur le résultat et autres impôts à payer pour l'exercice considéré qui neutralisent largement l'impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir pour les exercices antérieurs.
Stocks	407	320	87	27 %	Augmentation du coût moyen par appareil découlant du nombre de téléphones intelligents à valeur plus élevée, et augmentation du nombre d'appareils mobiles.
Charges payées d'avance	331	199	132	66 %	Paiement anticipé des avantages du personnel prévus par la loi, des impôts fonciers, des droits de licence de spectre pour les services mobiles et des contrats d'entretien, déduction faite de l'amortissement.
Avances au titre des coentreprises immobilières	57	—	57	n.s.	Montants reclassés du poste Actifs non courants.
Actifs dérivés	40	27	13	48 %	Augmentation des éléments de couverture du dollar américain, neutralisée en partie par la diminution découlant de l'arrivée à échéance d'unités d'actions restreintes.
Passifs courants					
Emprunts à court terme	101	100	1	1 %	Se reporter à la rubrique 7.7, « Vente de créances clients ».
Créditeurs et charges à payer	2 100	2 019	81	4 %	Moment auquel les créditeurs et les paiements d'intérêts ont lieu, et augmentation des charges salariales et autres obligations liées au personnel, neutralisés en partie par la diminution du passif au titre des unités d'actions restreintes.
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer	11	2	9	n.s.	Augmentation tenant à l'excédent de la charge d'impôt exigible sur les acomptes provisionnels.
Dividendes à payer	252	244	8	3 %	Augmentation du taux de dividendes, neutralisée en partie par la réduction du nombre d'actions en circulation découlant de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	753	753	—	— %	Augmentation de la facturation par anticipation aux détaillants de services mobiles, neutralisée par une diminution des dépôts de clients.
Provisions	133	126	7	6 %	Principalement l'excédent des charges de restructuration non liées à l'effectif sur les décaissements connexes.
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 512	255	1 257	n.s.	Augmentation du papier commercial et des montants reclassés du poste Dette à long terme, imputable à l'arrivée à échéance en mai 2016 de billets de série CI à 3,65 % d'un montant de 600 \$.
Passifs dérivés courants	1	—	1	n.s.	Augmentation des éléments de couverture du dollar américain.
Fonds de roulement (actifs courants moins les passifs courants)					
	(2 440)	(1 313)	(1 127)	(86) %	Diminution du fonds de roulement tenant à l'augmentation de la tranche à court terme de la dette à long terme, diminution de l'impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir/à payer, hausse des créditeurs et charges à payer, et diminution des débiteurs, neutralisées en partie par une augmentation des charges payées d'avance, par une augmentation des stocks et par les avances au titre des coentreprises immobilières reclassées dans les actifs courants.

Situation financière : (en millions de dollars)	<u>Au 30 sept.</u> 2015	<u>Au 31 déc.</u> 2014	Variation		Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs non courants					
Immobilisations corporelles, montant net	9 592	9 123	469	5 %	Se reporter à <i>Dépenses d'investissement</i> à la rubrique 7.3, « <i>Sorties liées aux activités d'investissement</i> » ainsi qu'à <i>Amortissement des immobilisations corporelles</i> à la rubrique 5.3, « <i>Résultats d'exploitation consolidés</i> ».
Immobilisations incorporelles, montant net	9 873	7 797	2 076	27 %	Se reporter à <i>Dépenses d'investissement</i> à la rubrique 7.3, « <i>Sorties liées aux activités d'investissement</i> » ainsi qu'à <i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i> à la rubrique 5.3, « <i>Résultats d'exploitation consolidés</i> ».
Goodwill, montant net	3 761	3 757	4	— %	Augmentation découlant de l'acquisition d'un fournisseur de dossiers médicaux électroniques (« DME »).
Avances au titre des coentreprises immobilières	—	120	(120)	(100) %	Reclassement des avances au titre des coentreprises immobilières dans les actifs courants.
Coentreprises immobilières	25	21	4	19 %	Se reporter à la rubrique 7.11, « <i>Transactions entre parties liées</i> ».
Autres actifs à long terme	262	213	49	23 %	Augmentation des ajouts nets au titre des investissements et dépôt au titre des licences de spectre acquises dans le cadre des enchères concernant le spectre résiduel tenues par Industrie Canada.
Passifs non courants					
Provisions	384	342	42	12 %	Augmentation tenant aux coûts de restructuration passés en charges dans la période et classés dans les passifs non courants, et augmentation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations découlant de la désactualisation.
Dette à long terme	10 200	9 055	1 145	13 %	Se reporter à la rubrique 7.4, « <i>Entrées (sorties) liées aux activités de financement</i> », pour une analyse de nos activités de financement.
Autres passifs à long terme	1 081	931	150	16 %	Principalement une augmentation des déficits au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi découlant du rendement des actifs des régimes qui est inférieur au taux d'actualisation, et augmentation de la charge à payer au titre de la rémunération fondée sur des actions.
Impôt sur le résultat différé	1 988	1 936	52	3 %	Principalement une réévaluation du passif d'impôt différé au titre de la hausse du taux d'imposition des sociétés en Alberta.
Capitaux propres					
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	7 420	7 454	(34)	— %	Bénéfice net de 1 121 \$, déduction faite des autres éléments du résultat global de 27 \$, des dividendes de 748 \$ déclarés et du rachat d'actions pour un montant de 381 \$ en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

7.1 Aperçu

Au cours des neuf premiers mois de 2015, nous avons versé un montant de 1,5 milliard de dollars relativement aux licences de spectre pour les services sans fil acquises dans le cadre des enchères concernant le spectre des SSFE-3 ayant eu lieu au premier trimestre de 2015, ainsi qu'un montant de 479 millions de dollars relativement aux licences de spectre pour les services sans fil acquises dans le cadre des enchères concernant le spectre dans la bande de fréquence de 2 500 MHz ayant eu lieu au deuxième trimestre de 2015; nous avons également versé un dépôt de 12 millions de dollars au titre des licences de spectre pour les services sans fil acquises dans le cadre des enchères concernant le spectre résiduel (bande de fréquence de 700 MHz et spectre des SSFE-3) ayant eu lieu au

cours du troisième trimestre de 2015, le solde de 46 millions de dollars étant exigible au quatrième trimestre de 2015. En mars 2015, nous avons, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, émis des billets de premier rang non garantis d'un montant de 1,75 milliard de dollars en trois séries; nous avons principalement utilisé le produit pour financer l'acquisition des licences de spectre dans le cadre des enchères pour les SSFE-3. Nous avons utilisé des emprunts à court terme et des facilités de crédit à long terme existants pour financer les licences de spectre acquises dans le cadre des enchères concernant la bande de fréquence de 2 500 MHz et le spectre résiduel.

Par ailleurs, nous avons versé des dividendes de 740 millions de dollars aux détenteurs d'actions ordinaires, et un montant en trésorerie de 402 millions de dollars revenant aux actionnaires, par l'entremise de rachats d'actions dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Le 1^{er} octobre 2015, nous avons versé des dividendes de 252 millions de dollars aux détenteurs d'actions ordinaires et, au cours du mois d'octobre 2015, nous avons racheté 0,3 million d'actions ordinaires dans le cadre de notre programme de rachat d'actions automatique, pour un coût de 11 millions de dollars.

Les politiques financières liées à notre structure du capital, notre plan financier et notre compte rendu du plan financier et du plan de gestion de la structure du capital sont décrits à la *rubrique 4.3*.

Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
Entrées liées aux activités d'exploitation	1 018	1 037	(1,8) %	2 679	2 490	7,6 %
Sorties liées aux activités d'investissement	(549)	(611)	10,1 %	(3 852)	(2 955)	(30,4) %
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	(405)	(257)	(57,6) %	1 254	355	n.s.
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	64	169	(62,1) %	81	(110)	173,6 %
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	77	57	35,1 %	60	336	(82,1) %
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	141	226	(37,6) %	141	226	(37,6) %

7.2 Entrées liées aux activités d'exploitation

Les entrées liées aux activités d'exploitation ont diminué légèrement d'un exercice à l'autre de 19 millions de dollars, ou 1,8 %, au troisième trimestre de 2015, et ont augmenté d'un exercice à l'autre de 189 millions de dollars, ou 7,6 %, au cours des neuf premiers mois de 2015.

Analyse des variations des entrées liées aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisième trimestre	Période de neuf mois
Entrées liées aux activités d'exploitation pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2014	1 037	2 490
Variations d'un exercice à l'autre :		
Augmentation du BAIIA (se reporter à la <i>rubrique 5.4</i> , « Secteur des services mobiles », et à la <i>rubrique 5.5</i> , « Secteur des services filaires »)	3	69
Diminution (augmentation) des décaissements au titre de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des charges	18	(19)
Diminution des cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies, déduction faite des charges	8	21
Diminution des décaissements au titre de la restructuration, déduction faite des charges de restructuration	(3)	51
Augmentation des intérêts payés	(17)	(46)
Augmentation des intérêts reçus	—	2
Diminution des paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues	48	216
Autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	(76)	(105)
Entrées liées aux activités d'exploitation pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015	1 018	2 679

- Les intérêts payés ont augmenté d'un exercice à l'autre, en raison principalement de l'augmentation du solde moyen de la dette à long terme, facteur neutralisé en partie par la diminution du coût moyen pondéré de la dette à long terme.
- Les paiements d'impôt, déduction faite des économies reçues, ont diminué au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2015. La diminution pour le trimestre reflète la réduction des acomptes provisionnels requis. La diminution pour la période de neuf mois tient également compte de la hausse des remboursements reçus, ainsi que d'un paiement d'impôt final moins élevé pour l'année d'imposition 2014 que celui qui avait été requis au cours de la période correspondante de 2014 pour l'année d'imposition 2013.

- Les autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation tiennent compte de l'augmentation des débiteurs, des stocks et de la diminution des créditeurs et charges à payer au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport aux périodes correspondantes de 2014.

7.3 Sorties liées aux activités d'investissement

Les sorties liées aux activités d'investissement ont diminué d'un exercice à l'autre de 62 millions de dollars, ou 10 %, au troisième trimestre de 2015, et ont augmenté d'un exercice à l'autre de 897 millions de dollars, ou 30 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. Les variations tiennent notamment à ce qui suit :

- L'augmentation d'un exercice à l'autre des paiements en trésorerie au titre des immobilisations (excluant les licences de spectre) de 29 millions de dollars au troisième trimestre de 2015 et de 184 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015. Ces augmentations se composent de ce qui suit :
 - la diminution d'un exercice à l'autre des dépenses d'investissement de 34 millions de dollars au troisième trimestre de 2015 et l'augmentation d'un exercice à l'autre de 133 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015 (se reporter au tableau et à l'analyse ci-dessous);
 - l'augmentation des paiements relatifs aux dépenses d'investissement tenant au moment auquel les paiements ont été effectués, les créditeurs et charges à payer ayant diminué d'un exercice à l'autre de 63 millions de dollars au troisième trimestre de 2015 et de 51 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015.
- Les paiements au titre des licences de spectre pour les services sans fil effectués au cours des neuf premiers mois de 2015 ont trait aux enchères concernant le spectre des SSFE-3 et aux enchères concernant le spectre dans la bande de fréquence de 2 500 MHz, ainsi qu'aux enchères concernant le spectre résiduel (se reporter au tableau ci-dessous pour des renseignements supplémentaires). En 2014, nous avons effectué des paiements au titre des licences de spectre pour les services sans fil dans le cadre des enchères de spectre concernant la bande de fréquence de 700 MHz. Cela reflète le nombre inhabituellement élevé d'enchères concernant le spectre pour les services sans fil tenues au cours d'une période de 20 mois, par suite desquelles nous avons plus que doublé notre spectre à l'échelle nationale.

Paiements relatifs aux licences de spectre pour les services sans fil

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos		Périodes de neuf mois closes	
	les 30 septembre		les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Enchères d'Industrie Canada concernant le spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz	—	—	—	1 143
Enchères d'Industrie Canada concernant le spectre des SSFE-3	—	—	1 511	—
Enchères d'Industrie Canada concernant le spectre dans la bande de fréquence de 2 500 MHz	—	—	479	—
Enchères concernant le spectre résiduel (bande de fréquence de 700 MHz et spectre des SSFE-3) ¹	12	—	12	—
Total	12	—	2 002	1 143

1. Représente 20 % du prix d'acquisition total de 58 millions de dollars, le solde de 46 millions de dollars étant exigible au quatrième trimestre de 2015.

- Des paiements au titre des acquisitions d'entreprises et des investissements connexes totalisant 5 millions de dollars au troisième trimestre de 2015 (6 millions de dollars au troisième trimestre de 2014) et 10 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015 (46 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014), qui complètent nos secteurs d'activité existants.
- Des sommes reçues des coentreprises immobilières, déduction faite des avances et des apports, d'un montant de 81 millions de dollars au troisième trimestre de 2015 et de 59 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015, qui reflètent principalement le remboursement de 95 millions de dollars au titre du financement des travaux de construction effectué par la coentreprise immobilière Jardin TELUS en vertu de son émission d'obligations liée à la tour de bureaux en juillet 2015 (se reporter à la rubrique 2, « Activités principales et stratégies »). Pour les périodes correspondantes de 2014, les avances et les apports des coentreprises immobilières, déduction faite des sommes reçues, se sont élevés à 13 millions de dollars et à 37 millions de dollars, respectivement, ce qui reflète principalement les avances en vertu des facilités de crédit aux fins des travaux de construction, qui correspondent aux progrès accomplis dans le cadre de ces travaux.

Mesures des dépenses d'investissement

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre et les transactions non monétaires)¹						
Secteur des services mobiles	209	251	(16,7) %	684	644	6,2 %
Secteur des services filaires	414	406	2,0 %	1 238	1 145	8,1 %
Données consolidées	623	657	(5,2) %	1 922	1 789	7,4 %
BAIIA, déduction faite des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre et les transactions non monétaires) ²	445	408	9,1 %	1 362	1 426	(4,5) %
Intensité du capital du secteur des services mobiles (en %)	12	15	(3) pts	13	13	— pt
Intensité du capital du secteur des services filaires (en %)	29	29	— pt	29	28	1 pt
Intensité du capital consolidé ² (en %)	20	22	(2) pts	21	20	1 pt

1. Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie. Se reporter à la note 25 b) des états financiers consolidés intermédiaires.

2. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières », pour les calculs et pour une description.

Les **dépenses d'investissement du secteur des services mobiles** ont diminué d'un exercice à l'autre de 42 millions de dollars, ou 17 %, au troisième trimestre de 2015, en raison principalement de la réduction des dépenses au titre du déploiement du spectre. Les dépenses d'investissement du secteur des services mobiles ont augmenté d'un exercice à l'autre de 40 millions de dollars, ou 6,2 %, au cours des neuf premiers mois de 2015, en raison essentiellement de l'augmentation des investissements dans l'infrastructure à large bande afin d'accroître la couverture, la vitesse et la capacité du réseau, y compris le déploiement continu du spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz, lequel a débuté au deuxième trimestre de 2014. Nous continuons également d'investir dans les initiatives visant la résilience et la fiabilité du réseau et des systèmes afin de soutenir nos activités accordant la priorité aux clients, ainsi que dans la préparation du réseau et des systèmes pour la mise hors service future d'actifs existants. Le BAIIA du secteur des services mobiles, déduction faite des dépenses d'investissement, s'est élevé à 1 494 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015, en hausse d'un exercice à l'autre de 40 millions de dollars, en raison du fait que la croissance du BAIIA a largement neutralisé l'accroissement des dépenses d'investissement.

Les **dépenses d'investissement du secteur des services filaires** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 8 millions de dollars, ou 2,0 %, au troisième trimestre de 2015, et de 93 millions de dollars, ou 8,1 %, au cours des neuf premiers mois de 2015. Les augmentations tiennent principalement aux investissements continus dans l'infrastructure à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises à notre réseau à fibres optiques. Cet investissement soutient la croissance du nombre d'abonnés aux services Internet haute vitesse et aux services Télé OPTIK, ainsi que la demande de nos clients concernant des vitesses des services Internet plus élevées, et il accroît le champ d'application et la fonctionnalité de nos solutions en santé. Nous avons également poursuivi nos investissements dans les initiatives visant à assurer la résilience et la fiabilité du réseau et des systèmes. Le BAIIA du secteur des services filaires, déduction faite des dépenses d'investissement, s'est établi à (132) millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015, soit une baisse d'un exercice à l'autre de 104 millions de dollars, qui tient au fait que l'accroissement de nos dépenses stratégiques au titre de l'infrastructure à large bande a excédé la croissance du BAIIA.

7.4 Entrées (sorties) liées aux activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont augmenté d'un exercice à l'autre de 148 millions de dollars au troisième trimestre de 2015. Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont augmenté d'un exercice à l'autre de 899 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015. Les activités de financement ont trait à ce qui suit :

Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires

Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires se sont élevés à 253 millions de dollars au troisième trimestre de 2015, en hausse de 19 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de 2014. Les dividendes versés au cours des neuf premiers mois de 2015 se sont élevés à 740 millions de dollars, en hausse de

60 millions de dollars par rapport aux neuf premiers mois de 2014. Les augmentations reflètent la hausse des taux de dividende en vertu de notre programme de croissance des dividendes (se reporter à la *rubrique 4.3*), facteur neutralisé par la diminution du nombre d'actions en circulation découlant du rachat et de l'annulation d'actions dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2015.

Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation

Dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2015, nous avons racheté environ 2,2 millions d'actions au troisième trimestre de 2015, pour un montant de 94 millions de dollars, et environ 9,3 millions d'actions au cours des neuf premiers mois de 2015, pour un montant de 385 millions de dollars, et nous avons atteint le montant maximal de 500 millions de dollars en vertu de l'offre le 14 septembre 2015. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016, qui a débuté le 15 septembre 2015, nous avons racheté environ 0,4 million d'actions pour un montant de 16 millions de dollars au cours du reste du troisième trimestre de 2015. De plus, au cours du mois clos le 31 octobre 2015, nous avons racheté environ 0,3 million d'actions pour un montant de 11 millions de dollars, en vertu de notre programme de rachat d'actions automatique. En 2014, nous avons racheté environ 3,9 millions d'actions au troisième trimestre, pour un montant de 151 millions de dollars, et environ 13 millions d'actions au cours des neuf premiers mois, pour un montant de 500 millions de dollars, dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014. Se reporter à la *rubrique 4.3* pour une analyse détaillée des rachats prévus jusqu'en 2016 en vertu de notre programme de rachat d'actions pluriannuel.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2015

Période	Actions ordinaires rachetées et annulées	Prix d'achat moyen par action (en dollars)	Coûts d'achat (en millions de dollars)	Augmentation (diminution) des créditeurs (en millions de dollars)	Décaissements (en millions de dollars)
Premier trimestre	3 793 200	41,06	156	—	156
Deuxième trimestre	3 322 600	40,74	135	29	106
Troisième trimestre	2 531 862	43,43	110	(30)	140
Octobre	251 600	42,92	11	—	11
Total	9 899 262	41,61	412	(1)	413

Emprunts à court terme

Les emprunts à court terme comprennent principalement les sommes qui nous sont avancées par une fiducie de titrisation sans lien de dépendance à la suite de la vente de créances clients dans le cadre des opérations de titrisation (se reporter à la *rubrique 7.7*, « *Vente de créances clients* »). Le produit s'est établi à 100 millions de dollars au premier trimestre de 2015, il a augmenté pour s'établir à 500 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015, et il a diminué pour s'établir à 100 millions de dollars au troisième trimestre de 2015.

Émission et remboursement de titres de créance à long terme

Les émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, se sont établies à 387 millions de dollars au troisième trimestre de 2015 et à 2,4 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015, et se composent de ce qui suit :

- Le 24 mars 2015, nous avons, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, émis des billets de premier rang non garantis d'un montant de 1,75 milliard de dollars, en trois séries, soit des billets à 1,50 % d'un montant de 250 millions de dollars échéant le 27 mars 2018, des billets à 2,35 % d'un montant de 1,0 milliard de dollars échéant le 28 mars 2022, et des billets à 4,40 % d'un montant de 500 millions de dollars échéant le 29 janvier 2046. Le produit net a servi à financer une portion du prix d'achat de 1,5 milliard de dollars des licences de spectre pour les services sans fil acquises dans le cadre des enchères concernant le spectre des SSFE-3 tenues par Industrie Canada au cours du premier trimestre de 2015, et la tranche résiduelle a été utilisée aux fins générales de la société.
- Une augmentation du papier commercial au troisième trimestre de 2015, qui est passé de néant au 30 juin 2015 à 787 millions de dollars au 30 septembre 2015, montant libellé intégralement en dollars américains (589 millions de dollars US). L'augmentation nette du papier commercial au cours des neuf premiers mois de 2015 s'est établie à 657 millions de dollars.
- Une diminution des montants prélevés sur notre facilité de crédit renouvelable d'une durée de cinq ans au troisième trimestre de 2015, qui ont été ramenés de 400 millions de dollars au 30 juin 2015 à néant au 30 septembre 2015 (néant au 30 septembre 2014 et au 31 décembre 2014). Se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* ».

En comparaison, les émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, se sont établies à 153 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et à 1,8 milliard de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, et se composent de ce qui suit :

- Le 4 avril 2014, nous avons émis des billets de premier rang non garantis d'un montant de 1,0 milliard de dollars, en deux séries, soit des billets à 3,20 % d'un montant de 500 millions de dollars échéant le 5 avril 2021, et des billets à 4,85 % d'un montant de 500 millions de dollars échéant le 5 avril 2044. Le produit net a servi à rembourser l'emprunt d'environ 914 millions de dollars contracté pour financer une portion du prix d'achat des licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz, et la tranche résiduelle a été utilisée aux fins générales de la société.
- Le 10 septembre 2014, nous avons émis des billets de premier rang non garantis d'un montant de 1,2 milliard de dollars en deux séries, soit des billets à 3,75 % d'un montant de 800 millions de dollars échéant le 17 janvier 2025, et des billets à 4,75 % d'un montant de 400 millions de dollars échéant le 17 janvier 2045. Le produit net a servi à rembourser les montants prélevés sur notre facilité de crédit et le programme de papier commercial aux fins du remboursement par anticipation, le 8 septembre 2014, d'une tranche de 500 millions de dollars des billets de série CE à 5,95 %; la tranche résiduelle a été utilisée pour rembourser le papier commercial utilisé aux fins générales de la société.
- Une réduction du papier commercial au troisième trimestre de 2014, qui a été ramené de 697 millions de dollars au 30 juin 2014 à 155 millions de dollars au 30 septembre 2014, et une augmentation du papier commercial de 155 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014.

La durée moyenne à l'échéance de la dette à long terme (excluant le papier commercial) a diminué et s'élevait à environ 10,6 ans au 30 septembre 2015, par rapport à environ 11,2 ans au 30 septembre 2014. De plus, le coût moyen pondéré de la dette à long terme (excluant le papier commercial) était de 4,42 % au 30 septembre 2015, par rapport à 4,72 % au 30 septembre 2014, en raison de nos activités de financement en 2015.

7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

La dette nette au 30 septembre 2015 s'est établie à 11,7 milliards de dollars, soit une hausse de 2,5 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, découlant de l'émission de titres de créance supplémentaires (principalement aux fins de l'acquisition des licences de spectre pour les SSFE-3 et des licences de spectre dans la bande de fréquence de 2 500 MHz) dont il est fait mention ci-dessus.

La **dette à taux fixe en proportion du total de la dette** s'est établie à 92 % au 30 septembre 2015, soit une baisse par rapport à 97 % à l'exercice précédent, qui est attribuable à l'augmentation du papier commercial, qui imite la dette à taux variable, facteur neutralisé en partie par le financement des licences de spectre pour les SSFE-3 au moyen de la dette à taux fixe.

Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires** s'est établi à 2,64 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2015, en hausse par rapport à 2,18 fois à l'exercice précédent. Notre objectif à long terme relatif à cette mesure est de 2,00 à 2,50 fois, ce qui est selon nous conforme au maintien de notations de crédit de première qualité de BBB+, ou de notations équivalentes, et nous donne un accès raisonnable à des capitaux. À la fin du troisième trimestre de 2015, ce ratio sortait de la fourchette cible à long terme en raison de l'émission de titres de créance supplémentaires, principalement aux fins de l'acquisition de licences de spectre effectuée dans le cadre d'un nombre inhabituellement élevé d'enchères concernant le spectre pour les services sans fil en 2014 et en 2015, laquelle a été neutralisée en partie par la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires. En raison des licences acquises, nous avons plus que doublé notre spectre à l'échelle nationale, et ces licences représentent un investissement qui nous permettra d'accroître la capacité de notre réseau afin de continuer à soutenir l'utilisation croissante des services de transmission de données, ainsi que la croissance des abonnés aux services mobiles. Nous nous efforcerons de faire en sorte que ce ratio revienne dans la fourchette cible à moyen terme, car nous sommes d'avis que cette fourchette s'aligne sur notre stratégie à long terme. Bien que le ratio actuel sorte de notre fourchette cible à long terme, nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation n'est pas supérieur à 4,00:1,00 (se reporter à la rubrique 7.6, « *Facilités de crédit* »).

Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Aux 30 septembre ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates	2015	2014	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture¹ (en millions de dollars)			
Dette nette	11 713	9 253	2 460
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	4 438	4 248	190
Coûts financiers, montant net ²	454	435	19
Ratios d'endettement			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	92	97	(5) pts
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme (excluant le papier commercial) (en années)	10,6	11,2	(0,6)
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires ¹ (fois)	2,64	2,18	0,46
Ratios de couverture¹ (fois)			
Couverture par le bénéfice	5,1	5,4	(0,3)
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires ²	9,8	9,8	—
Autres mesures (en %)			
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté ¹	71	67	4 pts
Ratio de distribution ¹	71	67	4 pts

1. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

2. Les chiffres pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2014 ont été retraités.

Le **ratio de couverture par le bénéfice** s'est établi à 5,1 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2015, soit une baisse comparativement à 5,4 fois à l'exercice précédent. L'augmentation des coûts d'emprunt s'est traduite par une baisse de 0,5 du ratio, et la croissance du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une hausse de 0,2 du ratio.

Le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires** s'est établi à 9,8 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2015, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent. La hausse du montant net des charges d'intérêts a donné lieu à une diminution de 0,4 du ratio, et l'augmentation du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires a donné lieu à une augmentation de 0,4 du ratio. Se reporter à la rubrique 7.6, « Facilités de crédit ».

Ratios de distribution : L'objectif sur le plan financier est de 65 % à 75 % des bénéfices nets prévisibles, sur une base prospective. Les ratios de distribution de base et ajustés pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre 2015 et 2014 sont conformes à la fourchette visée.

7.6 Facilités de crédit

Au 30 septembre 2015, nous avons des liquidités disponibles de 1,5 milliard de dollars en vertu des facilités de crédit inutilisées, et nous disposons d'un montant de 400 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la rubrique 7.7), ce qui est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars.

Facilité de crédit renouvelable

Nous disposons d'une facilité de crédit renouvelable de 2,25 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) conclue avec un consortium se composant de 15 institutions financières. Cette facilité de crédit a été renouvelée au deuxième trimestre de 2014 et arrivera à échéance le 31 mai 2019. La facilité de crédit renouvelable est utilisée aux fins générales de la société, notamment à titre de sûreté pour le papier commercial, le cas échéant.

Facilités de crédit et autres facilités de crédit bancaire de TELUS au 30 septembre 2015

(en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Sûreté pour le programme de papier commercial	Liquidités disponibles
Facilité renouvelable de cinq ans ¹	31 mai 2019	2 250	—	—	787	1 463

1. Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

Notre facilité de crédit renouvelable comporte les clauses restrictives habituelles. Celles-ci nous interdisent notamment de laisser notre ratio de levier financier consolidé dépasser 4,00:1,00 (ratio d'environ 2,64:1,00 au 30 septembre 2015) et de laisser notre ratio de couverture consolidé (BAIIA sur charges d'intérêts sur 12 mois) être inférieur à 2,00:1,00 (ratio d'environ 9,8:1,00 au 30 septembre 2015, qui devrait demeurer de loin supérieur à la clause restrictive) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de

levier financier et du ratio de couverture en vertu de la facilité de crédit renouvelable et le calcul de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu à nos facilités de crédit n'est pas assujéti au maintien d'une notation en particulier.

Papier commercial

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit renouvelable, qui nous permet d'émettre du papier commercial d'un montant maximal de 1,4 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 31 décembre 2014), y compris un programme de papier commercial libellé en dollars américains d'un montant maximal de 1,0 milliard de dollars faisant partie de ce montant maximal total. Le programme de papier commercial doit être utilisé aux fins générales de la société, notamment pour les dépenses d'investissement et les placements. Notre capacité à avoir un accès raisonnable au marché du papier commercial au Canada et aux États-Unis dépend de nos notations du crédit (se reporter à la *rubrique 7.8*, « *Notations du crédit* »).

Autres facilités sous forme de lettres de crédit

Au 30 septembre 2015, nous disposions de lettres de crédit en cours de 204 millions de dollars (164 millions de dollars au 31 décembre 2014), ainsi que de liquidités disponibles d'un montant de 133 millions de dollars aux termes de diverses facilités non consenties sous forme de lettres de crédit. Nous pouvons également fournir des lettres de crédit conformément à notre facilité de crédit bancaire consentie.

7.7 Vente de créances clients

TELUS Communications Inc., filiale en propriété exclusive de TELUS, est partie à une convention conclue avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque canadienne de l'annexe I, aux termes de laquelle elle est en mesure de vendre une participation dans certaines créances, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 500 millions de dollars. La convention a prise d'effet jusqu'au 31 décembre 2016, et le montant des liquidités disponibles s'élevait à 400 millions de dollars au 30 septembre 2015 (se reporter à la *note 19* des états financiers consolidés intermédiaires). Les cessions de créances clients effectuées dans le cadre de transactions de titrisation sont comptabilisées à titre d'emprunts à court terme garantis et, par conséquent, ne se traduisent pas par une décomptabilisation des créances clients cédées.

TELUS Communications Inc. doit maintenir une notation de DBRS Ltd. d'au moins BB, sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger la dissolution du programme de vente avant la fin de la durée. Au 5 novembre 2015, la notation était plus élevée que la notation devant être maintenue.

7.8 Notations du crédit

Au cours du deuxième trimestre de 2015, DBRS Ltd. a annoncé une révision à la baisse de la notation à long terme attribuée à TELUS, mais cette notation révisée demeure conforme à notre objectif qui vise à maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes. DBRS a également révisé à la baisse la notation relative au crédit à court terme attribuée à TELUS, ce qui limite notre capacité à avoir accès aux marchés du papier commercial au Canada. Nous prévoyons être en mesure de continuer à avoir accès à du financement à court terme au moyen d'autres sources disponibles, y compris le marché du papier commercial aux États-Unis. Aucun autre changement n'a été apporté à nos notations du crédit de première qualité au 5 novembre 2015.

7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers

Nos instruments financiers ainsi que la nature de certains risques auxquels ils pourraient être assujettis sont décrits à la *rubrique 7.9* de notre rapport de gestion annuel 2014. L'analyse présentée ci-après reflète les mises à jour apportées à la *rubrique 7.9* de notre rapport de gestion annuel 2014.

Risque de liquidité

À la date du présent rapport de gestion, nous pouvons émettre un montant de 1,25 milliard de dollars de titres de créance ou de participation en vertu d'un prospectus préalable de base qui demeurera en vigueur jusqu'en décembre 2016.

Au 30 septembre 2015, nous disposions de liquidités d'un montant de 1,46 milliard de dollars aux termes des facilités de crédit inutilisées (se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* »), ainsi que d'un montant de 400 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la *rubrique 7.7*, « *Vente de créances clients* »). De plus, la trésorerie et les placements temporaires s'élevaient à 141 millions de dollars au 30 septembre 2015. Nous estimons que nos notations du crédit de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

Engagements et passifs éventuels

Obligations d'achat

Au 30 septembre 2015, nos engagements contractuels liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élevaient à 391 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2017, comparativement à des engagements de 321 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2015 présentés dans notre rapport annuel 2014, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des engagements liés à l'élargissement de notre réseau à large bande.

Obligations en matière d'indemnisation

Au 30 septembre 2015, nous n'avons constaté aucun passif en ce qui a trait à nos engagements d'indemnisation.

Réclamations et poursuites

Nous faisons l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. Aussi, nous avons reçu ou sommes au courant de certaines réclamations possibles (incluant des réclamations en matière de propriété intellectuelle) à notre égard et, dans certains cas, à l'égard de nombreuses autres entreprises de services mobiles et des fournisseurs de services de télécommunications.

La direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, à l'exception des éléments décrits à la *note 23* des états financiers consolidés intermédiaires.

7.10 Information sur les actions en circulation

Actions en circulation (en millions)	Au 30 septembre 2015	Au 31 octobre 2015
Actions ordinaires	600	600
Options d'achat d'actions ordinaires pouvant être exercées	3	3

7.11 Transactions entre parties liées

Placements dans des entités contrôlées importantes

Au 30 septembre 2015, TELUS Corporation contrôlait 100 % des participations dans TELUS Communications Inc., laquelle contrôlait pour sa part 100 % des participations dans Société TELUS Communications et dans SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE, soit un pourcentage inchangé par rapport au 31 décembre 2014.

Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la surveillance, à la planification, à la direction et au contrôle de nos activités. Il s'agit des membres de notre conseil d'administration et de notre équipe de la haute direction. Le total de la rémunération versée aux principaux dirigeants s'établit à 32 millions de dollars et à 56 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport à 8 millions de dollars et à 31 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2014. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 24 b)* des états financiers consolidés intermédiaires.

Transactions impliquant des régimes de retraite à prestations définies

Nous avons versé des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies, comme il est illustré dans le tableau présenté à la *rubrique 7.2*. Nous avons également fourni des services de gestion et d'administration relativement à nos régimes de retraite à prestations définies. Les charges liées à ces services ont été comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts et elles sont non significatives.

Transactions avec des coentreprises immobilières

Au cours des neuf premiers mois de 2015, nous avons effectué des transactions avec des coentreprises immobilières, qui sont des parties liées, comme il est décrit à la *note 18* des états financiers consolidés intermédiaires. Au 30 septembre 2015, les engagements et les passifs éventuels liés à la coentreprise immobilière

Jardin TELUS comprennent des engagements contractuels jusqu'en 2016 au titre des travaux de construction (environ 65 millions de dollars), et des facilités de crédit aux fins des travaux de construction (financement de 136 millions de dollars conclu avec deux institutions financières canadiennes en leur qualité de coprêteur à 50 % et avec TELUS en sa qualité de coprêteur à 50 %). Par ailleurs, des contrats de vente ont été signés relativement à la quasi-totalité des unités de la tour d'habitation de la coentreprise Jardin TELUS et, au 30 septembre 2015, environ 93 % des locaux de la tour de bureaux étaient loués.

Au 30 septembre 2015, les engagements et les passifs éventuels liés à la coentreprise immobilière TELUS Sky comprennent des engagements contractuels jusqu'en 2018 au titre des travaux de construction (environ 130 millions de dollars), et des facilités de crédit aux fins des travaux de construction (financement de 342 millions de dollars conclu avec trois institutions financières canadiennes en leur qualité de coprêteur à 66⅓ % et avec TELUS en sa qualité de coprêteur à 33⅓ %). Par ailleurs, au troisième trimestre de 2015, la société a conclu un contrat de location simple d'une durée de 20 ans relativement à la location des locaux pour bureaux de la coentreprise immobilière TELUS Sky aux taux du marché. Les paiements minimaux futurs aux termes du contrat de location simple totalisent environ 138 millions de dollars sur la durée du contrat, dont une tranche de 46 millions de dollars est attribuée à notre participation économique de 33⅓ % dans la coentreprise immobilière, et ils devraient débuter en 2018.

8. Questions comptables

8.1 Estimations comptables critiques

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la *note 1* des états financiers consolidés datés du 31 décembre 2014. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants sont décrits à la *rubrique 8.1* de notre rapport de gestion annuel 2014. La préparation d'états financiers conformément aux IFRS de l'IASB exige que nous ayons recours à des estimations, des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants font l'objet de discussions entre les membres du comité d'audit chaque trimestre.

8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables

L'analyse présentée ci-après reflète les mises à jour apportées à la *rubrique 8.2*, « *Faits nouveaux concernant les méthodes comptables* », de notre rapport de gestion annuel 2014.

Produits tirés de contrats conclus avec des clients : IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, date qui reflète le report de un an approuvé par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») le 22 juillet 2015. L'IASB et le Financial Accounting Standards Board des États-Unis ont collaboré à ce projet conjoint ayant pour objectif de clarifier les principes relatifs à la comptabilisation des produits et d'élaborer une norme commune. La nouvelle norme a été publiée en mai 2014 et remplace les normes et interprétations existantes, y compris IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. Nous évaluons actuellement l'incidence et les dispositions transitoires de la nouvelle norme.

Nous nous attendons à devoir consacrer, au moins jusqu'au premier semestre de 2017, le temps et les efforts nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des méthodes comptables, des estimations, des jugements et des processus (y compris les exigences supplémentaires liées à nos systèmes informatiques) nécessaires pour assurer la conformité à la nouvelle norme. En conséquence, il nous est actuellement impossible d'effectuer des estimations quantitatives raisonnables de l'incidence de la nouvelle norme.

9. Mise à jour des hypothèses

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

Les hypothèses relatives à nos perspectives pour 2015, telles qu'elles sont décrites à la *rubrique 9*, « *Tendances générales, perspectives et hypothèses* », de notre rapport de gestion annuel 2014, et mises à jour à la *rubrique 9*, « *Mise à jour des hypothèses* », de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2015, demeurent inchangées, sauf en ce qui trait à ce qui suit.

- Les coûts de restructuration et autres coûts similaires ont été révisés et portés d'environ 125 millions de dollars à environ 250 millions de dollars afin de prendre en charge les initiatives d'efficacité opérationnelle

continues et supplémentaires, y compris les coûts liés à l'effectif et la rationalisation des biens immobiliers. La nouvelle initiative d'efficacité opérationnelle comprendra une réduction nette d'environ 1 500 postes à temps plein au cours des prochains trimestres, parmi lesquels on retrouve un nombre important de départs volontaires et de retraites anticipées. L'initiative d'efficacité opérationnelle devrait générer des économies annuelles récurrentes allant de 100 millions de dollars à 125 millions de dollars, avec des économies débutant au quatrième trimestre. Nous investissons continuellement dans ces initiatives, de manière semblable à nos investissements continus dans nos produits, services et technologies, qui appuient dans tous les cas notre objectif principal visant à accorder la priorité aux clients tout en continuant de favoriser une structure de coûts plus efficace. L'augmentation de notre charge de restructuration pour 2015 continuera de positionner la société de manière à assurer une concurrence efficace au sein de notre industrie dynamique et de soutenir la croissance de nos priorités stratégiques de base. Ces mesures au chapitre de l'efficacité ne devraient pas se répercuter sur notre service à la clientèle ni sur nos importants investissements dans les infrastructures.

10. Risques et gestion des risques

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion. Nos risques principaux et nos incertitudes susceptibles d'influer sur nos résultats dans l'avenir, ainsi que nos activités connexes visant à atténuer les risques, sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2014. Certaines mises à jour sont présentées ci-après.

10.1 Questions de réglementation

L'information qui suit constitue une mise à jour de la *rubrique 10.4, « Questions de réglementation »*, de notre rapport de gestion annuel 2014.

Nos services de télécommunications, de diffusion et de radiocommunication sont réglementés par la législation fédérale par le truchement du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC »), du ministre de l'Industrie et du ministre du Patrimoine canadien. Cette législation et les règlements connexes concernent notamment les tarifs, les modalités visant la prestation de services de télécommunications, la concession de licences pour les services de diffusion, la concession de licences de spectre et de licences pour appareils radio, ainsi que les restrictions à la propriété et le contrôle par des non-Canadiens. L'issue des instances réglementaires, des procédures, des appels, des annonces en matière de politiques, des procédures judiciaires et des autres faits nouveaux pourrait se répercuter sensiblement sur nos procédures opérationnelles et sur notre rentabilité.

Récentes décisions judiciaires

White c. Châteauguay (Ville de)

Le 30 mai 2014, la Cour d'appel du Québec (la « Cour ») a énoncé qu'une municipalité peut déterminer l'emplacement d'un système de radiocommunication (y compris une antenne de communication). La Cour a également énoncé qu'aucune autorité judiciaire n'établit que la détermination, par une municipalité, de l'emplacement d'un système de radiocommunication va à l'encontre des compétences fédérales en matière de radiocommunications et de télécommunications. Cette décision pourrait avoir une incidence sur la capacité d'une entreprise de services de télécommunications mobiles de déterminer l'emplacement et d'installer des pylônes et d'exploiter son réseau dans la province de Québec et ailleurs. Une demande d'autorisation d'interjeter appel de cette décision a été accueillie par la Cour suprême du Canada le 29 janvier 2015, et la Cour suprême a instruit l'appel le 9 octobre 2015. Nous ne nous attendons pas à ce qu'une décision soit rendue avant le milieu de 2016.

Licences de radiocommunication et exigences relatives aux services d'itinérance mobile et au partage des pylônes d'antennes

Intensification de la concurrence touchant les services mobiles

La concurrence sur le marché des services mobiles s'est intensifiée au cours des neuf premiers mois de 2015 et cette tendance devrait se poursuivre. Les résultats des récentes enchères de spectre pour les services sans fil tenues en 2014 et en 2015, l'approbation d'Industrie Canada à l'égard de certaines demandes de transfert des licences de spectre, ainsi que d'autres faits nouveaux dans le secteur, pourraient contribuer à cette intensification de la concurrence, y compris à l'arrivée possible d'un quatrième fournisseur de services mobiles. Nous sommes d'avis que nous sommes bien positionnés pour faire face à cette concurrence grâce à nos réseaux 4G mobiles, notre service à la clientèle exceptionnel et nos produits et services mobiles innovateurs et distinctifs. Il n'existe aucune certitude que les préparatifs et les mesures prises par la société donneront les résultats escomptés.

Publication de la Décision sur la réattribution de la bande de 600 MHz

Le 14 août 2015, Industrie Canada a publié la Décision sur la réattribution de la bande de 600 MHz, avis SLPB-004-15. Dans cette décision, Industrie Canada a annoncé qu'elle a l'intention de participer à un processus conjoint de réattribution de la bande de fréquence de 600 MHz avec les États-Unis, et d'adopter la structure de répartition des bandes mobiles qui découlera de la mise aux enchères incitatives de la Commission fédérale des communications (FCC) au début de 2016.

Licences de spectre pour les services mobiles additionnelles acquises en août 2015

Le 14 août 2015, le ministre de l'Industrie a tenu des enchères selon le principe des offres scellées au deuxième prix relativement aux licences qui n'ont pas été attribuées dans le cadre des récentes enchères concernant le spectre dans la bande de fréquence 700 MHz et le spectre des SSFE-3. TELUS a acquis une tranche supplémentaire de 30 MHz du spectre des SSFE-3 en Saskatchewan et au Manitoba, pour un montant d'environ 58 millions de dollars. Le paiement final au titre de ces licences a été effectué le 9 octobre 2015.

Conformité aux conditions relatives aux licences d'autorisation de radiocommunication et à la réglementation sur les télécommunications

Industrie Canada réglemente, en autres choses, l'attribution et l'utilisation de spectre des radiofréquences au Canada et l'octroi des licences pour appareils radio et des licences pour l'utilisation des bandes de fréquence ou de voies radio à l'intérieur de différentes bandes de fréquence aux fournisseurs de services et aux utilisateurs privés. Industrie Canada établit également les conditions de licence d'autorisation de radiocommunication, y compris les restrictions portant sur le transfert des licences de spectre mobile, les obligations concernant la couverture, les obligations concernant la recherche et développement, la communication de l'information annuelle et les obligations concernant le partage obligatoire avec les concurrents des services d'itinérance et des emplacements d'antennes.

Bien que nous estimions satisfaire dans l'ensemble aux conditions relatives à nos licences d'autorisation de radiocommunication, rien ne garantit que les autorités considéreront que nous les avons toutes respectées ou qu'en cas de défaut de notre part, une exemption nous sera accordée ou encore que les coûts nécessaires à l'atteinte de la conformité ne seront pas importants. Tout défaut de nous conformer aux conditions relatives aux licences d'autorisation de radiocommunication pourrait entraîner la révocation de nos licences et/ou des pénalités.

Le 18 décembre 2013, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il compte apporter des modifications à la *Loi sur les télécommunications* et à la *Loi sur la radiocommunication* afin de donner au CRTC et à Industrie Canada l'option d'imposer des sanctions administratives pécuniaires. Les modifications générales portant sur les sanctions administratives pécuniaires qui ont été apportées à la *Loi sur les télécommunications* s'appliquent aux contraventions aux dispositions de la loi ou à toute décision ou tout règlement du CRTC en vertu de la loi. En vertu des modifications, le CRTC sera en mesure d'imposer à une société des sanctions administratives pécuniaires d'un montant maximal de 10 millions de dollars pour la première infraction, et d'un montant maximal de 15 millions de dollars pour chaque infraction subséquente. Les modifications portant sur les sanctions administratives pécuniaires apportées à la *Loi sur la radiocommunication* sont plus ciblées et s'appliquent à l'utilisation non autorisée d'appareils radio, aux contraventions aux nouvelles exigences visant les brouilleurs, ainsi qu'aux contraventions aux règles, normes et procédures relatives aux enchères. Le 16 décembre 2014, le projet de loi C-43, *Loi n° 2 sur le plan d'action économique de 2014*, a reçu la sanction royale, et les dispositions régissant les sanctions administratives pécuniaires ont maintenant prise d'effet. Le 27 mars 2015, le CRTC a publié le Bulletin d'information de Conformité et Enquêtes de Télécom CRTC 2015-111, « Lignes directrices relatives au régime général de sanctions administratives pécuniaires en vertu de la *Loi sur les télécommunications* », dans lequel il énonce son approche à l'égard de la conformité et de l'application de la loi, ainsi que la manière dont il entend utiliser ses nouveaux pouvoirs pour imposer des sanctions administratives pécuniaires.

Atténuation des risques : Nous continuons à nous efforcer de nous conformer à l'ensemble des conditions de licence et de renouvellement, et nous prévoyons participer aux futures enchères de spectre pour les services sans fil. Nous avons fait valoir au gouvernement fédéral que l'application des règles relatives aux enchères de spectre devrait se faire de manière équitable, afin que les entreprises de services mobiles établies telles que TELUS puissent présenter leurs soumissions sur un même pied d'égalité que les autres entreprises, en ce qui a trait aux blocs de spectre pouvant être acquis dans le cadre des enchères, ou qu'elles puissent acquérir des licences de spectre disponibles à la vente auprès de nouveaux venus.

Nous examinons et améliorons actuellement nos programmes, pratiques et procédures en matière de conformité compte tenu du régime de sanctions administratives pécuniaires ayant une portée plus étendue en vertu de la *Loi sur les télécommunications* et de la *Loi sur la radiocommunication*, qui ont maintenant prise d'effet.

Examens réglementaires et examens par le gouvernement fédéral

Le CRTC a tenu des instances publiques ayant notamment pour objet l'examen des services filaires de gros (y compris le bien-fondé de rendre obligatoire l'accès par les concurrents aux installations de fibres optiques jusqu'aux locaux de l'abonné), des services mobiles de gros et du cadre réglementaire relatif aux entreprises de télédiffusion. Il a également amorcé une instance sur les services de télécommunications de base (y compris le mécanisme national de contribution).

Examen des services filaires de gros

Le 22 juillet 2015, le CRTC a publié la Politique réglementaire de télécom CRTC 2015-326, « Examen du cadre des services filaires de gros et des politiques connexes ». Cette décision constitue une mise à jour du cadre du Conseil relatif à la prestation de services filaires de gros réglementés, et ce cadre demeurera en place pendant au moins cinq ans. Sauf en ce qui a trait à deux exceptions principales, la décision maintient en grande partie le *statu quo* établi dans le cadre relatif aux services filaires de gros publié par le Conseil en 2008. Premièrement, le Conseil a ordonné la mise en place de services d'accès à Internet haute vitesse de gros dégroupés pour les fournisseurs de services Internet (« FSI ») concurrents. Ces services comprendront l'accès aux installations à fibres optiques jusqu'aux locaux de l'abonné. Cette exigence sera mise en place graduellement dans les diverses zones géographiques, en débutant par les principaux marchés de l'Ontario et du Québec, à savoir les territoires de desserte de Bell Aliant, de Bell Canada, de Cogeco, de Rogers et de Vidéotron. Le Conseil n'a pas établi de calendrier relativement à la mise en place des nouvelles exigences dans les territoires de desserte traditionnels de TELUS en Alberta, en Colombie-Britannique ou au Québec. La mise en place de ce nouveau service dépendra en fin de compte de la demande pour ce service à divers endroits. De plus, le Conseil a déterminé que la fourniture de lignes locales dégroupées aux concurrents ne sera plus obligatoire et sera progressivement éliminée sur une période de transition de trois ans. Les lignes locales dégroupées sont les lignes en cuivre qui permettent le raccordement des foyers et des entreprises aux centraux du réseau de TELUS. Les concurrents utilisent les lignes pour fournir des services de transmission de la voix ou des services Internet à faibles vitesses à leur clientèle de détail. TELUS ne s'attend pas à ce que la décision du CRTC ait une incidence défavorable significative à court terme. En raison de la mise en place graduelle de certains éléments de la décision (y compris la mise en place de services d'accès à Internet haute vitesse de gros dégroupés pour les concurrents), il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence à long terme de cette décision sur TELUS.

Examen des services mobiles de gros

Le 19 juin 2014, la section 27.1 de la *Loi sur les télécommunications* qui est entrée en vigueur a eu pour effet de plafonner les tarifs d'itinérance liés aux services mobiles de gros qui sont facturés aux entreprises de télécommunications canadiennes pour les services voix, données et textos en itinérance. Le 5 mai 2015, le CRTC a rendu sa décision lors de son examen des services mobiles de gros. Il a été principalement décidé que le CRTC réglementerait les tarifs d'itinérance liés aux services de gros basés sur la technologie GSM au pays que TELUS, Rogers et Bell facturent aux nouveaux fournisseurs de services mobiles. Des propositions de tarifs provisoires ont été déposées par TELUS, Rogers et Bell le 4 juin 2015, en fonction du tarif maximal que chacun de ces fournisseurs facturait à cette date pour des services d'itinérance de gros basés sur la technologie GSM au pays. TELUS déposera des propositions de tarifs définitifs basés sur la méthode d'établissement des coûts de la phase II du CRTC d'ici le 23 novembre 2015. Le CRTC amorcera une procédure de révision des tarifs dans le cadre de laquelle il examinera les propositions de tarifs, et on s'attend à ce que les tarifs définitifs soient établis au milieu de 2016. Bien que TELUS ne s'attende actuellement pas à ce que la décision ait une incidence importante sur ses activités, elle évaluera cette incidence lorsque les tarifs d'itinérance définitifs liés aux services de gros auront été approuvés.

En août 2015, le Consortium des Opérateurs de Réseaux Canadiens inc. (le « CORC ») a déposé une demande auprès du CRTC, dans laquelle il demande à ce dernier de réglementer les services de gros des opérateurs de réseaux virtuels mobiles, et de réglementer les tarifs liés au partage des pylônes d'antennes. TELUS et les autres parties intéressées ont déposé une réponse relativement à cette demande. On s'attend à ce qu'une décision concernant la demande déposée par le CORC soit rendue au premier semestre de 2016.

Services de télécommunications de base

Le 9 avril 2015, le CRTC a publié l'Avis de consultation de télécom CRTC 2015-134, dans lequel il annonce qu'il compte procéder à un examen en deux phases afin de déterminer les services de télécommunications (p. ex., voix et large bande) dont tous les Canadiens ont besoin pour participer à l'économie numérique. La première phase constitue une phase de collecte d'information dans le cadre de laquelle le CRTC examinera ses politiques en matière de services de télécommunications de base et recueillera de l'information afin de mieux comprendre quels services de télécommunications sont offerts à l'échelle du Canada et de déterminer si des régions sont mal desservies ou non desservies. La première phase a pris fin le 14 juillet 2015, par suite du dépôt des premières interventions concernant les questions présentées et des réponses aux questions du CRTC. La deuxième phase de l'examen commencera à l'automne 2015, moment auquel le CRTC consultera les Canadiens pour leur demander de fournir des commentaires

sur les questions mises en évidence. Les détails concernant cette phase seront publiés à une date ultérieure. À la suite de la deuxième phase, le CRTC tiendra une audience publique à compter du 11 avril 2016. L'examen effectué par le CRTC consistera notamment à déterminer si le service Internet à large bande devrait constituer un service de télécommunications de base et si des changements doivent être apportés au Fonds de contribution national, en vertu duquel les services de transmission de la voix dans les zones de desserte à coût élevé et le service de relais vidéo sont subventionnés. Il est trop tôt pour déterminer l'incidence de l'issue de cette instance sur TELUS.

Réseaux 9-1-1

Le 9 juillet 2015, le CRTC a publié l'Avis de consultation de télécom CRTC 2015-305, « Questions ayant trait à la fiabilité et à la résilience des réseaux 9-1-1 ». Le CRTC a annoncé que cette instance constitue une mesure préventive et qu'il procédera à un examen de la fiabilité et de la résilience des réseaux 9-1-1, des normes de qualité pour les réseaux et d'autres questions, afin de déterminer s'il est nécessaire de mettre en place de nouvelles mesures réglementaires. TELUS a présenté ses observations concernant cette instance. Nous ne nous attendons pas à ce que l'examen du CRTC ait une incidence significative sur les activités de TELUS.

Consultation publique sur les services de télédiffusion et de distribution (examen lié à la conversation Parlons télé)

En septembre 2014, le CRTC a terminé l'examen du cadre réglementaire relatif aux services de télédiffusion. Un certain nombre de questions ont été analysées dans le cadre de cette instance, y compris la proposition du CRTC visant à accroître la capacité des consommateurs à pouvoir s'abonner à des services de programmation à la carte, la nécessité d'exiger des paiements de contribution des fournisseurs de contenu qui en sont actuellement exemptés et les façons d'établir des tarifs de gros pour les services de programmation dans un contexte qui offre plus de choix aux consommateurs. Le CRTC a maintenant publié toutes les décisions de politique importantes liées à cette consultation, soit la Politique réglementaire de radiodiffusion et de télécom CRTC 2014-576, « Interdiction des politiques d'annulation de 30 jours », et, en janvier, il a publié la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-24, « Transmission en direct des signaux de télévision et programmation locale », et la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-25, « Mesures visant à traiter des problèmes de substitution simultanée ». En mars 2015, le CRTC a publié la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-86, qui s'intéresse aux moyens de promouvoir la création d'un contenu canadien, la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-96, qui établit un nouveau cadre réglementaire afin de donner aux consommateurs plus de choix dans la sélection de leurs services de télévision, ainsi que la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-104, qui annonce la mise en place d'un nouveau code des fournisseurs de services de télévision pour lequel le Commissaire aux plaintes relatives aux services de télécommunications (le « CPRST ») agira à titre d'ombudsman. TELUS est d'avis que son approche en matière de services de télévision est très semblable à celle décrite dans ces décisions de politique, et elle ne s'attend pas à ce que ces décisions aient une incidence significative sur nos activités. Le nouveau Code sur la vente de gros annoncé par le Conseil dans la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-438 devrait aider TELUS à s'assurer que les coûts liés au contenu cadrent avec la demande des consommateurs. Dans le cadre d'un événement connexe, le CRTC a publié l'Avis de consultation de radiodiffusion et de télécom CRTC 2015-239 le 4 juin 2015. Cet avis porte sur l'examen du mandat du CPRST, y compris toute modification concernant la gouvernance et les procédures du CPRST qui pourrait s'avérer nécessaire aux fins de l'examen des plaintes concernant les services de télévision présentées en vertu d'un code pour les consommateurs. Dans le cadre d'un autre événement connexe, le CRTC a publié l'Avis de consultation de radiodiffusion CRTC-2015-421 le 14 septembre 2015, qui prévoit la révision du cadre politique relatif à la programmation télévisuelle locale et communautaire. Ni l'une ni l'autre de ces instances ne devrait avoir une incidence importante sur les activités de TELUS.

Atténuation des risques : Nous participerons aux instances de suivi du CRTC concernant la mise en place des nouveaux services d'accès à Internet haute vitesse de gros dégroupés pour les FSI concurrents en Ontario et au Québec, y compris en ce qui a trait à la configuration des services et aux coûts relatifs aux tarifs, aux questions liées aux suppléments et au recouvrement des coûts, de manière à influencer sur la mise en place des services dans nos territoires de desserte, si la mise en place progressive de ces services a lieu.

Nous avons participé à l'instance concernant les services mobiles de gros afin de démontrer que le marché des services mobiles est concurrentiel et qu'il n'y a pas lieu d'ajouter d'autres règles du CRTC en ce qui a trait aux services mobiles de gros, y compris les tarifs d'itinérance et les tarifs liés à l'accès aux pylônes et aux emplacements aux fins des services mobiles. Nous préparons des études de coûts concernant la phase II, qui soutiennent une proposition de tarifs comprenant des tarifs définitifs pour les services d'itinérance mobiles qui s'appliqueraient aux nouveaux venus offrant des services mobiles.

Nous participons à l'examen des services de télécommunications de base, et nous nous opposons à toute nouvelle subvention financée par l'industrie en ce qui a trait aux services à large bande ou aux autres services dans d'autres régions du Canada.

Nous participons à l'examen des réseaux 9-1-1 afin d'assurer un accès efficace aux services d'urgence essentiels pour garantir la santé et la sécurité de la population canadienne.

Nous avons participé à la consultation du CRTC concernant la modification du cadre réglementaire qui s'applique aux services de télévision, et nous avons soutenu le CRTC relativement à son objectif qui vise à faire en sorte que nos abonnés des services de télévision bénéficient d'un plus grand choix. Nous nous sommes concentrés sur les modifications qui doivent être apportées au cadre réglementaire afin de résoudre les questions liées à l'intégration verticale du secteur de la radiodiffusion et aux tarifs de gros artificiellement élevés pour des services de programmation maintenus par l'intermédiaire de la vente de services au moyen de gros forfaits (ne reflétant pas la demande des consommateurs à l'égard d'un service donné dans le cadre du forfait). Notre approche en matière de services de télévision cadre en grande partie avec les décisions de politique que le CRTC a publiées récemment et qui sont décrites ci-dessus. Ces décisions nous aident à composer avec les préoccupations que soulève l'intégration verticale dans l'industrie de la radiodiffusion.

Code sur les services sans fil du CRTC de portée nationale/Lois provinciales visant la protection des consommateurs

Le 3 juin 2013, le CRTC a publié la Politique réglementaire de télécom CRTC 2013-271, « Le Code sur les services sans fil », qui met en place un code de conduite obligatoire visant les fournisseurs qui offrent des services vocaux et de données sans fil mobiles de détail aux particuliers et aux petites entreprises. Le Code sur les services sans fil est applicable à l'échelle du Canada et établit les exigences de base en ce qui a trait aux droits des consommateurs, ainsi que les responsabilités des fournisseurs de services. Il traite de questions telles que la clarté et le contenu des contrats de services sans fil mobiles, l'application de frais de résiliation anticipée et les plafonds obligatoires concernant les frais d'utilisation de données et les frais d'itinérance, ainsi que l'élimination des frais de résiliation après une période de deux ans.

Bien que le Code sur les services sans fil soit entré en vigueur le 2 décembre 2013 et qu'il s'applique aux contrats de services sans fil mobiles signés, modifiés, renouvelés ou prolongés après cette date, le CRTC a également indiqué que le Code sur les services sans fil s'appliquera à tous les contrats de services sans fil à compter du 3 juin 2015, peu importe la date à laquelle ils ont été conclus. Cela veut dire qu'avec prise d'effet le 3 juin 2015, le Code sur les services sans fil s'applique de manière rétrospective à tous les contrats de services sans fil mobiles de détail conclus avec des particuliers et des petites entreprises, y compris les contrats en vigueur avant le 2 décembre 2013. Les contrats prévoyant un solde pour l'appareil qui est réduit sur une période supérieure à 24 mois, ce qui est le cas pour tous les contrats de services sans fil mobiles d'une durée de trois ans qui n'avaient pas encore pris fin le 3 juin 2015, ne sont pas conformes au Code sur les services sans fil. En conséquence, nous avons supprimé le solde pour l'appareil en ce qui a trait aux contrats d'une durée de trois ans conclus avant le 3 juin 2013.

Le 19 mai 2015, la Cour d'appel fédérale a déterminé que le CRTC est habilité à imposer l'application du Code à tous les contrats visant des services mobiles avec prise d'effet le 3 juin 2015, même si les contrats ont été conclus avant la mise en œuvre du Code le 2 décembre 2013. Il se pourrait également que nos résultats financiers soient touchés de façon défavorable à court terme, car certains clients ayant signé des contrats d'une durée de trois ans, lesquels sont assujettis au Code sur les services sans fil, pourraient mettre fin à leur contrat avant l'échéance. Étant donné que nous avons cessé d'offrir des contrats d'une durée de trois ans à nos clients le 30 juillet 2013, cette situation pourrait possiblement s'appliquer aux contrats de clients d'une durée de trois ans existants qui ont été conclus avant cette date, ainsi qu'aux contrats de clients d'une durée de trois ans conclus avant le 2 décembre 2013, lesquels sont assujettis au Code sur les services sans fil. Il se pourrait également que nos résultats financiers soient touchés de façon défavorable à court terme en raison de la réduction des frais d'annulation qui pourraient être recouverts au titre de ces contrats si ceux-ci sont résiliés avant la fin de la période de deux ans, situation qui tient à la baisse mensuelle plus rapide des frais d'annulation aux termes du Code sur les services sans fil, lequel prévoit une période d'amortissement de deux ans.

Plusieurs provinces, y compris l'Ontario et le Québec, ont promulgué une loi visant la protection des consommateurs ayant une incidence sur les services mobiles. Il y a lieu de noter que la Nouvelle-Écosse a abrogé sa loi sur les contrats visant les services mobiles au milieu de 2015, au motif que le Code sur les services sans fil du CRTC s'applique à tous les contrats visant des services mobiles signés par des consommateurs. Étant donné que les règles fédérales et provinciales ne sont pas entièrement harmonisées, il pourrait s'avérer difficile, voire complexe, de nous conformer aux règles dans tous les ressorts territoriaux, et rien ne garantit que les autorités considéreront que nous respectons toutes les règles. Il se pourrait que nous, et d'autres fournisseurs de services mobiles, devions engager d'importants coûts de conformité, particulièrement en raison des règles fédérales et provinciales qui ne sont pas entièrement harmonisées.

Atténuation des risques : Nous favorisons les exigences prescrites dans le Code sur les services sans fil du CRTC pour normaliser les conditions liées à la prestation de services et pour réduire les coûts de conformité. Le Code est entré en vigueur le 2 décembre 2013, et nous avons ajusté nos pratiques comme il se devait afin d'assurer la conformité aux exigences du Code au plus tard à la date de son entrée en vigueur. De plus, nous avons lancé de nouveaux forfaits d'une durée de deux ans le 30 juillet 2013, soit avant la date obligatoire de mise en place des contrats donnant le droit à leurs détenteurs d'annuler leur contrat après une période de deux ans, sans aucune pénalité. Étant donné que nous sommes assujettis aux lois et règlements fédéraux tels que le Code sur les services sans fil, il se pourrait dans certains cas que nous ne soyons pas tenus de nous conformer à des lois provinciales. Pour gérer nos coûts de conformité dans de tels cas, nous déterminons avec le plus grand soin si la conformité aux lois provinciales encourage notre philosophie selon laquelle nous accordons la priorité aux clients et s'aligne sur les normes fédérales auxquelles nous sommes assujettis.

Entreprises de distribution de radiodiffusion

Le CRTC nous a octroyé des licences aux fins de l'exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion par la voie terrestre pour desservir plusieurs localités de la Colombie-Britannique et de l'Alberta (licences renouvelées en 2009 pour une deuxième période complète de sept ans) et de l'est du Québec (licence renouvelée en 2011 pour une deuxième période complète de sept ans). Nous détenons également une licence aux fins de l'exploitation d'un service national de vidéo sur demande (licence renouvelée jusqu'au 31 août 2016). En juillet 2014, le CRTC a approuvé notre demande de licence d'exploitation d'un service télé à la carte national (dont l'échéance prévue est le 31 août 2020).

Application du cadre de réglementation de l'intégration verticale

En septembre 2011, le CRTC a annoncé l'élaboration d'un cadre réglementaire pour répondre aux préoccupations soulevées par l'incitation potentielle à un comportement anticoncurrentiel par les entreprises qui sont à la fois propriétaires de services de programmation et de réseaux de distribution (entreprises de radiodiffusion intégrées verticalement). Le CRTC a ultérieurement mis en place un nouveau code de conduite par l'entremise de modifications apportées à divers règlements relatifs à la radiodiffusion et diverses ordonnances d'exemption de radiodiffusion. Le 22 octobre 2015, Bell a sollicité une demande d'interjeter appel des décisions et de l'ordonnance du CRTC relativement au nouveau code sur la vente en gros auprès de la Cour d'appel fédérale.

Par suite de l'instance liée à la conversation *Parlons télé* pour laquelle une analyse est présentée ci-dessus, le CRTC a accru sa capacité à composer avec les pratiques anticoncurrentielles en remplaçant le code de conduite par un nouveau code sur la vente en gros qui aura force de loi. Ce nouveau code sur la vente en gros comprend de nombreuses nouvelles dispositions concernant les pratiques abusives qu'utilisent les sociétés de radiodiffusion intégrées verticalement relativement à la fourniture de leurs services de programmation. Dans la Décision de radiodiffusion et de télécom CRTC 2015-26, « Plainte contre Bell Mobilité inc. et Québecor Média inc., Vidéotron ltée et Vidéotron s.e.n.c. alléguant une préférence et un désavantage indus et déraisonnables concernant les pratiques en matière de facturation de leurs services de télé mobile Télé mobile de Bell et illico.tv », le CRTC a ordonné à Bell Mobilité et à Vidéotron de cesser d'accorder un avantage injuste à leurs services de télé mobile sur le marché au détriment d'autre contenu Internet, en exemptant leurs propres services de télé mobile des frais d'utilisation de données mensuels standards. Bell Mobilité a sollicité et s'est vu accorder une autorisation d'interjeter appel de cette décision auprès de la Cour d'appel fédérale.

Si les balises concernant l'intégration verticale ne sont pas appliquées de manière stricte au moment opportun, il existe un risque que des concurrents intégrés verticalement haussent injustement les coûts de programmation que des entreprises non intégrées verticalement telles que TELUS doivent payer, ou tentent d'empêcher l'accès à du contenu sur les plateformes numériques telles que les plateformes Internet et mobiles, ou nuisent autrement à notre capacité à attirer et à fidéliser des abonnés de nos services mobiles ou de notre service Télé OPTIK.

Atténuation des risques : Notre stratégie consiste à grouper et à intégrer du contenu et des applications et à les rendre accessibles de manière à ce que nos abonnés puissent en profiter. Nous croyons qu'il n'est pas nécessaire d'être propriétaire du contenu pour pouvoir l'offrir aux abonnés d'une manière attrayante sur le plan économique, pour autant que les balises réglementaires concernant l'intégration verticale établies par le CRTC soient appliquées rigoureusement et au moment opportun, afin d'éviter que les entreprises concurrentes intégrées verticalement ne bénéficient d'une préférence indue.

Nous favorisons l'application d'un régime en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui permet de s'assurer que tous les consommateurs canadiens continuent de bénéficier d'un accès équitable au contenu de radiodiffusion, quel que soit le distributeur ou la plateforme de leur choix. Nous continuons de préconiser la mise en œuvre rigoureuse et au moment opportun des balises réglementaires concernant l'intégration verticale établies par le CRTC, et l'application judicieuse d'autres balises, au besoin.

11. Définitions et rapprochements

11.1 Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières

Nous présentons certaines mesures non définies par les PCGR et fournissons des indications à ce sujet. Nous avons recours à ces mesures pour évaluer le rendement de TELUS et de ses secteurs opérationnels, et aussi pour déterminer si nous respectons les clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables.

Bénéfice par action de base ajusté : Cette mesure sert à évaluer le rendement consolidé et elle ne tient pas compte des éléments qui pourraient fausser les tendances sous-jacentes concernant le rendement. Cette mesure ne doit pas être substituée au bénéfice par action de base pour évaluer le rendement de TELUS. Les éléments qui pourraient fausser les tendances sous-jacentes concernant le rendement comprennent les profits ou les pertes importants liés aux participations dans la coentreprise de réaménagement immobilier, les coûts de restructuration et autres coûts similaires, des primes au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, les ajustements liés à l'impôt sur le résultat, ainsi que les mises hors service d'immobilisations liées aux activités de restructuration (se reporter à la *rubrique 1.3*).

Intensité du capital : Cette mesure est calculée comme les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre et les transactions non monétaires) divisées par le total des produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses d'investissement avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

Ratio de distribution : Il s'agit des dividendes du trimestre déclarés par action pour le trimestre clos le plus récent, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires, multipliés par quatre et divisés par le total du bénéfice par action de base pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisés par le bénéfice par action de base annuel des exercices).

Calcul du ratio de distribution

Périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en dollars)	2015	2014
Numérateur – Dividende annualisé du deuxième trimestre déclaré par action ordinaire	1,68	1,52
Dénominateur – Bénéfice net par action ordinaire	2,36	2,28
Ratio (en %)	71	67

Ratio de distribution du bénéfice net ajusté : Le ratio historique fondé sur le bénéfice par action déclaré ajusté de manière à ne pas tenir compte des ajustements liés à l'impôt, de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, et des éléments ajustés dans le BAIIA est considéré comme plus représentatif du calcul des bénéfices prévisibles. L'objectif sur le plan financier est un ratio de distribution annuel, sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, et est de 65 % à 75 % des bénéfices prévisibles, sur une base prospective (se reporter à la *rubrique 4.3*).

Calcul du ratio de distribution du bénéfice net ajusté

Périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en dollars)	2015	2014
Numérateur – Dividende annualisé du troisième trimestre déclaré par action ordinaire	1,68	1,52
Bénéfice net ajusté (en millions de dollars) :		
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	1 433	1 403
Ajouter : prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme après impôt sur le résultat	—	10
Ajouter : ajustements défavorables nets (déduire : ajustements favorables nets) liés à l'impôt sur le résultat	6	(14)
	1 439	1 399
Dénominateur – Bénéfice net ajusté par action	2,37	2,28
Ratio ajusté (en %)	71	67

Couverture par le bénéfice : Cette mesure est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans les règlements connexes, qui est calculée comme suit :

Calcul du ratio de couverture par le bénéfice

Périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf les ratios)	2015	2014
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	1 433	1 403
Impôt sur le résultat	545	485
Coûts d'emprunt (intérêts sur la dette à long terme plus les intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts et plus la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, plus la réintégration des intérêts capitalisés)	488	431
Numérateur	2 466	2 319
Dénominateur – Coûts d'emprunt	488	431
Ratio (fois)	5,1	5,4

BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) : Nous présentons le BAIIA et fournissons des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé utilisée pour évaluer le rendement consolidé ainsi que l'apport de nos deux secteurs opérationnels. Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs et les établissements de crédit recourent largement en tant qu'indicateur du rendement opérationnel d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure du rendement de TELUS ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie. Le BAIIA tel qu'il est calculé par TELUS correspond aux produits d'exploitation moins les montants inscrits aux postes Achat de biens et services et Charge au titre des avantages du personnel.

Nous pourrions également calculer un BAIIA ajusté qui exclurait les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités habituelles ou continues; selon nous, ce BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes. En ce qui a trait à la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS, qui est prise en compte dans le secteur des services filaires, nous ne prévoyons pas conserver une participation dans la tour d'habitation en copropriété du projet Jardin TELUS une fois que les travaux de construction seront terminés. En ce qui a trait à la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS, nous avons, aux troisièmes trimestres de 2015 et de 2014, comptabilisé des pertes liées à la participation de néant.

Rapprochement du BAIIA

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice net	365	355	1 121	1 113
Coûts de financement	106	124	333	341
Impôt sur le résultat	126	127	439	395
Amortissement des immobilisations corporelles	361	363	1 069	1 057
Amortissement des immobilisations incorporelles	110	96	322	309
BAIIA	1 068	1 065	3 284	3 215

BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires : Nous présentons cette mesure en tant qu'indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Cette mesure sert aussi au calcul du *ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires* et du *ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires*.

Calcul du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
BAIIA	1 068	1 065	3 284	3 215
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA	51	30	127	49
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	1 119	1 095	3 411	3 264

Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires :

Cette mesure est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires divisé par le montant net des charges d'intérêts, calculé sur 12 mois. Cette mesure est semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS (se reporter à la rubrique 7.6).

BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre et les transactions non monétaires) : Nous présentons cette mesure comme un indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Nous calculons cette mesure comme une simple mesure de substitution des flux de trésorerie consolidés et des flux de trésorerie de nos deux secteurs opérationnels. Le BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement peut être utilisé à des fins de comparaison avec les résultats présentés par les autres sociétés de télécommunications avec le temps, et il est assujéti aux questions possibles de comparabilité du BAIIA décrites ci-dessus.

**Calcul du BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement
(excluant les licences de spectre et les transactions non monétaires)**

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
BAIIA	1 068	1 065	3 284	3 215
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre et les transactions non monétaires)	(623)	(657)	(1 922)	(1 789)
BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre et les transactions non monétaires)	445	408	1 362	1 426

Flux de trésorerie disponibles : Nous présentons cette mesure comme un indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être substitués aux mesures présentées dans les tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie. Ils excluent les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie. Ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses d'investissement (excluant les acquisitions de licences de spectre et les transactions non monétaires) et qui peuvent notamment être utilisés pour payer les dividendes, rembourser la dette, racheter des actions, ou effectuer d'autres investissements. Les flux de trésorerie disponibles peuvent être complétés de temps à autre par le produit tiré des actifs cédés ou par les activités de financement.

Calcul des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
BAIIA	1 068	1 065	3 284	3 215
Coûts de restructuration, déduction faite des décaissements	6	9	41	(10)
Éléments des tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie :				
Rémunération fondée sur des actions	38	20	40	59
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	27	21	81	65
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(20)	(22)	(68)	(73)
Intérêts versés	(115)	(98)	(329)	(283)
Intérêts reçus	—	—	3	1
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre et les transactions non monétaires)	(623)	(657)	(1 922)	(1 789)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	381	338	1 130	1 185
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements	(71)	(119)	(249)	(465)
Flux de trésorerie disponibles	310	219	881	720

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles selon notre définition et des entrées liées aux activités d'exploitation.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des entrées liées aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Flux de trésorerie disponibles	310	219	881	720
Ajouter (déduire) :				
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre et les transactions non monétaires)	623	657	1 922	1 789
Ajustements aux fins du rapprochement avec les entrées liées aux activités d'exploitation	85	161	(124)	(19)
Entrées liées aux activités d'exploitation	1 018	1 037	2 679	2 490

Dettes nettes : Nous estimons que la dette nette est une mesure utile, parce qu'elle représente le montant des emprunts à court terme et des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couverts par la trésorerie et les placements temporaires disponibles. La mesure définie par les IFRS qui se rapproche le plus de la dette nette est la dette à long terme, y compris la tranche à court terme de la dette à long terme. La dette nette est un élément du *ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires*.

Calcul de la dette nette

Aux 30 septembre (en millions de dollars)	2015	2014
Dettes à long terme, y compris la tranche à court terme	11 712	9 335
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	48	44
Actifs dérivés, montant net	(7)	—
Trésorerie et placements temporaires	(141)	(226)
Emprunts à court terme	101	100
Dettes nettes	11 713	9 253

Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires : Cette mesure est définie comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires sur 12 mois. Notre indication à long terme pour ce ratio est de 2,00 à 2,50 fois. Cette mesure est analogue au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit (se reporter à la *rubrique 7.6*).

Montant net des charges d'intérêts : Cette mesure est le dénominateur utilisé pour calculer le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires. Le montant net des charges d'intérêts représente les coûts de financement excluant les intérêts capitalisés sur la dette à long terme, les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel et les recouvrements liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette, calculés sur 12 mois. Aucun recouvrement lié au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette n'a été comptabilisé au cours des périodes de 12 mois closes les 30 septembre 2015 et 2014. Les charges comptabilisées relativement à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, le cas échéant, sont prises en compte dans le montant net des charges d'intérêts. Le montant net des charges d'intérêts s'est établi à 454 millions de dollars au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2015, et à 435 millions de dollars au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2014.

Coûts de restructuration et autres coûts similaires : Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents. Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles lorsque nous apportons des changements importants ou structurels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles opérationnels. Les autres coûts similaires comprennent les coûts externes supplémentaires engagés relativement aux acquisitions d'entreprises.

Composantes des coûts de restructuration et autres coûts similaires

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Achat de biens et services	17	14	59	15
Charge au titre des avantages du personnel	34	16	68	34
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA	51	30	127	49

11.2 Indicateurs opérationnels – services mobiles

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une entité de télécommunications sans fil. Elles n'ont cependant pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB.

Produits moyens par appareil d'abonné (« PMAA ») mensuels Nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période.

Taux de désabonnement, par mois Nombre d'appareils d'abonnés désactivés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. L'appareil d'un abonné des services prépayés de TELUS ou des services prépayés Koodo est désactivé lorsque ce dernier n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration des crédits prépayés.

Frais d'acquisition Montant total au titre du financement des appareils (coût des appareils pour TELUS, moins le montant initial facturé au client), des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des abonnés au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau Coûts directs liés aux activités de marketing et aux promotions (y compris le financement des appareils et les commissions) visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

Volumes de fidélisation Nombre d'appareils d'abonnés conservés au cours de la période en raison des efforts au chapitre de la commercialisation et des promotions, qui donnent lieu à l'échange d'appareils par les abonnés ou au renouvellement de leur contrat.

Appareil d'abonné des services mobiles (« abonné ») Unité génératrice de produits active et récurrente (p. ex., un téléphone cellulaire, une tablette ou une clé Internet mobile) dotée d'un numéro d'identité d'abonné unique (numéro SIM ou IMEI), qui donne accès aux réseaux mobiles de transmission de la voix ou de données à des fins de communication. De plus, TELUS établit une relation directe avec l'utilisateur de chaque appareil aux fins de la facturation ou des services de soutien. Les appareils d'abonnés excluent les appareils offrant les services machine à machine (un sous-ensemble de l'Internet des objets) tels que ceux utilisés pour effectuer le suivi des biens, les systèmes de contrôle à distance et les compteurs, les distributeurs automatiques et les guichets automatiques sans fil.

Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global

(non audité)

Périodes closes les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2015	2014	2015	2014
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Services	2 934 \$	2 801 \$	8 647 \$	8 252 \$
Équipement	207	199	597	560
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	3 141	3 000	9 244	8 812
Autres produits d'exploitation	14	28	41	62
	3 155	3 028	9 285	8 874
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achat de biens et services	1 394	1 333	4 050	3 823
Charge au titre des avantages du personnel	693	630	1 951	1 836
Amortissement des immobilisations corporelles	361	363	1 069	1 057
Amortissement des immobilisations incorporelles	110	96	322	309
	2 558	2 422	7 392	7 025
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	597	606	1 893	1 849
Coûts de financement	106	124	333	341
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT	491	482	1 560	1 508
Impôt sur le résultat	126	127	439	395
BÉNÉFICE NET	365	355	1 121	1 113
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat				
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	1	(4)	(1)	(4)
Écart de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	12	3	17	4
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente	1	2	(2)	(2)
	14	1	14	(2)
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat				
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	(156)	(14)	(41)	207
	(142)	(13)	(27)	205
BÉNÉFICE GLOBAL	223 \$	342 \$	1 094 \$	1 318 \$
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE				
De base	0,61 \$	0,58 \$	1,85 \$	1,80 \$
Dilué	0,61 \$	0,58 \$	1,85 \$	1,80 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D'ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION				
De base	601	613	605	617
Dilué	603	615	606	619

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (non audité)

(en millions)	Au 30 septembre 2015	Au 31 décembre 2014
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	141 \$	60 \$
Débiteurs	1 430	1 483
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir	17	97
Stocks	407	320
Charges payées d'avance	331	199
Avances aux coentreprises immobilières	57	—
Actifs dérivés courants	40	27
	2 423	2 186
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles, montant net	9 592	9 123
Immobilisations incorporelles, montant net	9 873	7 797
Goodwill, montant net	3 761	3 757
Avances aux coentreprises immobilières	—	120
Coentreprises immobilières	25	21
Autres actifs non courants	262	213
	23 513	21 031
	25 936 \$	23 217 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Emprunts à court terme	101 \$	100 \$
Créditeurs et charges à payer	2 100	2 019
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer	11	2
Dividendes à payer	252	244
Facturation par anticipation et dépôts de clients	753	753
Provisions	133	126
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 512	255
Passifs dérivés courants	1	—
	4 863	3 499
Passifs non courants		
Provisions	384	342
Dette à long terme	10 200	9 055
Autres passifs non courants	1 081	931
Impôt sur le résultat différé	1 988	1 936
	13 653	12 264
Passif	18 516	15 763
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	7 420	7 454
	25 936 \$	23 217 \$

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2015	2014	2015	2014
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	365 \$	355 \$	1 121 \$	1 113 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités d'exploitation :				
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles	471	459	1 391	1 366
Impôt sur le résultat différé	31	37	77	88
Charge de rémunération fondée sur des actions, montant net	38	20	40	59
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	27	21	81	65
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(20)	(22)	(68)	(73)
Autres	15	(16)	29	(59)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	91	183	8	(69)
Entrées liées aux activités d'exploitation	1 018	1 037	2 679	2 490
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	(616)	(587)	(1 903)	(1 719)
Paiements en trésorerie au titre des licences de spectre et des dépôts relatifs aux licences de spectre	(12)	—	(2 002)	(1 143)
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions et placements connexes	(5)	(6)	(10)	(46)
Avances et apports aux coentreprises immobilières	(14)	(14)	(38)	(39)
Sommes reçues des coentreprises immobilières	95	1	97	2
Produit des cessions	—	2	5	7
Autres	3	(7)	(1)	(17)
Sorties liées aux activités d'investissement	(549)	(611)	(3 852)	(2 955)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	(253)	(234)	(740)	(680)
Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(140)	(164)	(402)	(500)
Émission et remboursement d'emprunts à court terme	(399)	(5)	1	(300)
Émission de titres de créance à long terme	3 043	2 705	6 337	6 614
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	(2 656)	(2 552)	(3 933)	(4 766)
Autres	—	(7)	(9)	(13)
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	(405)	(257)	1 254	355
SITUATION DE TRÉSORERIE				
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	64	169	81	(110)
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	77	57	60	336
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	141 \$	226 \$	141 \$	226 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION				
Intérêts versés	(115) \$	(98) \$	(329) \$	(283) \$
Intérêts reçus	— \$	— \$	3 \$	1 \$
Impôt sur le résultat payé, montant net	(71) \$	(119) \$	(249) \$	(465) \$



Communiqué

TELUS Corporation AVIS DE DIVIDENDE EN ESPÈCES

AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE que le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de quarante-quatre cents (0,44 \$) canadiens par action sur les actions ordinaires émises et en circulation, payable le 4 janvier 2016 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 11 décembre 2015.

Par décret du conseil d'administration

Monique Mercier

Vice-présidente à la direction, Affaires corporatives, chef des services juridiques et secrétaire générale de TELUS

Vancouver, Colombie-Britannique

Le 4 novembre 2015

Coordonnées pour les relations avec les investisseurs

1-800-667-4871

ir@telus.com